

CCAS



AVIGNON  
Ville d'exception

# BILAN D'ACTIVITÉ 2023

## Table des matières

PRESENTATION .....	3
GRANDIR ENSEMBLE .....	5
Petite enfance .....	5
Le Laep.....	12
Le relais petite enfance .....	16
Le programme de reussite educative .....	19
ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE .....	27
INCLUSION SOCIALE.....	43
Le service domiciliation .....	44
Le Service d'accompagnement Global .....	48
Le service de prevention des explosions domiciliaires.....	53
VILLE AMIE DES SENIORS.....	66
Le service lien social .....	66
Le service maintien a domicile .....	70
Le service accompagnement social .....	72
Le service CLIC - handicap .....	76
RESSOURCES HUMAINES.....	80
DIRECTION FINANCES / COMMANDE PUBLIQUE .....	91
MOYENS GENERAUX.....	96
SECRETARIAT GENERAL .....	101

## PRESENTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale est un **Etablissement Public Communal Administratif**, doté de la personnalité morale de droit public, lui conférant une autonomie administrative à l'égard de la commune. Il est administré par un Conseil d'Administration, présidé de droit par Madame le Maire, ou en son absence, par Madame la Vice-présidente.

Le nombre de membres du conseil d'administration est fixé par délibération du Conseil Municipal. Il est de 10 pour le CCAS d'AVIGNON + Madame le Maire. Le nombre de membres élus est égal au nombre de membres nommés. Les 5 membres élus le sont par le Conseil Municipal en son sein, à la représentation proportionnelle.

Le Maire nomme les 5 autres membres parmi les représentants d'associations participant à des actions : familiales (*proposées par l'U.D.A.F.*), dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ; relatives aux retraités et aux personnes âgées du département ; concernant les personnes handicapées du département.

### **PERIMETRE**

Un effectif « cible » de 330 agents dont les sites de travail se répartissent :

- ✓ Au 4 et au 2 avenue de St Jean
- ✓ Dans les structures multi-accueil petite enfance
- ✓ Dans les LAEP (lieux d'accueil enfants-parents)
- ✓ Au centre social Espace pluriel de la rocade
- ✓ Au complexe socio culturel de la barbière
- ✓ Au château de la Barbière (Programme de Réussite Educative, ALSH, animation et restauration seniors)
- ✓ A la Livrée de Viviers (animation et restauration Séniors)
- ✓ Rue des rêveuses à Montfavet (Patrimoine, LAEP et RPE)

### **MISSIONS**

#### **En lien avec l'accompagnement social**

- ✓ Accompagnement social des personnes âgées
- ✓ Accompagnement global de personnes en parcours d'insertion
- ✓ Election de domicile des personnes sans résidence stable
- ✓ Prévention des expulsions et Equipe Sociale d'Intervention

#### **En lien avec la petite enfance**

- ✓ Gestion de 11 multi-accueils petite enfance répartis sur le territoire communal
- ✓ Gestion d'un multi-accueil familial : 17 assistantes maternelles
- ✓ Gestion de lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)
- ✓ Gestion de relais parents enfants (RPE)
- ✓ Gestion d'une Éducatrice de jeunes enfants dans 2 écoles maternelles en classe TPS : Grands Cyprès et Olivades.

#### **En lien avec les seniors**

- ✓ Aide au maintien à domicile
- ✓ Portage des repas
- ✓ Téléalarme

- ✓ Animations collectives et à domicile
- ✓ Deux foyers-restaurants : château de la Barbière et Livrée de Viviers
- ✓ Centre local d'information et de coordination en gérontologie (Clic)

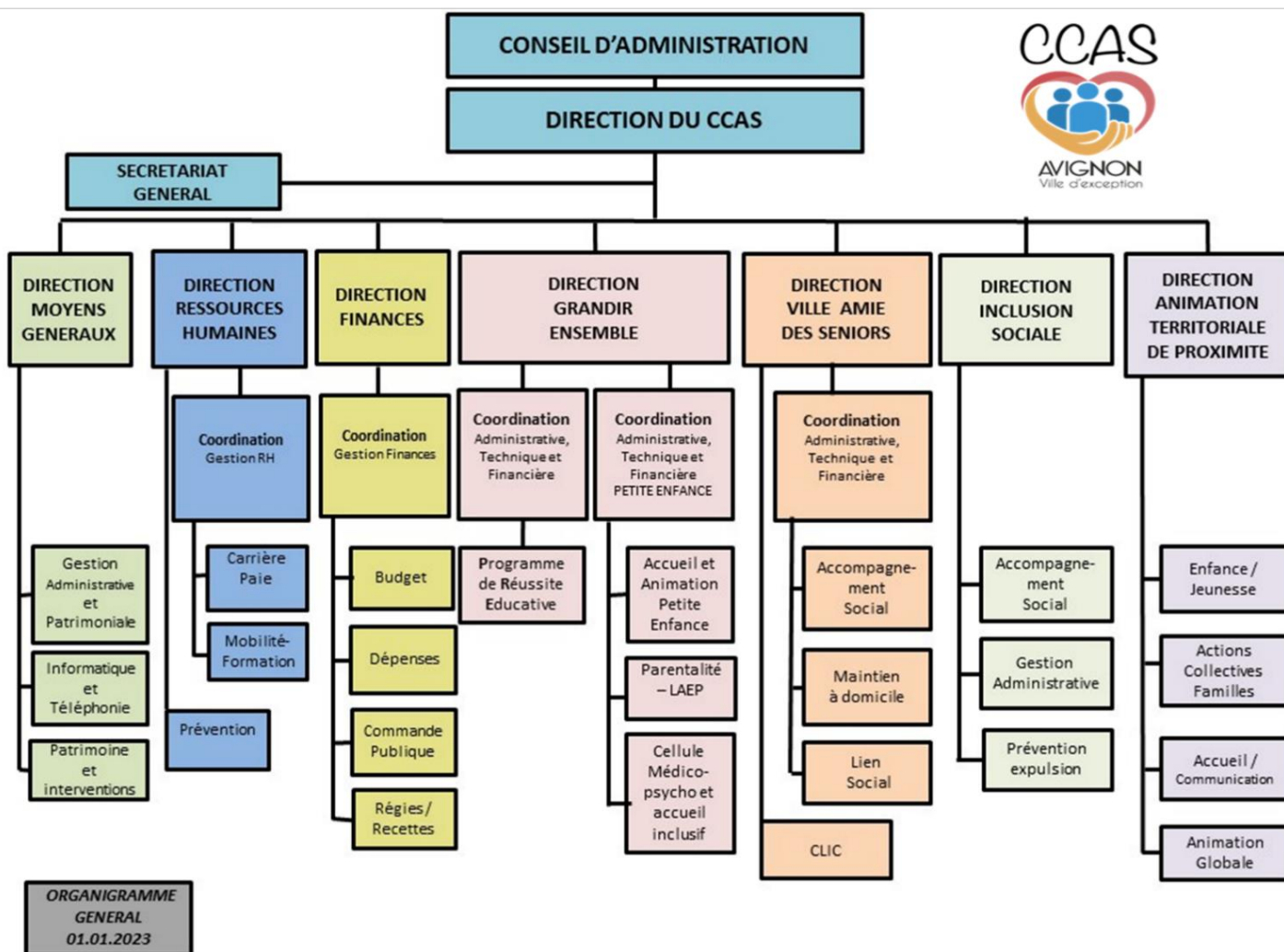
### En lien avec les quartiers sud

- ✓ Gestion et animation du centre social Espace pluriel et du complexe social et culturel de la Barbière

### CHAMPS D'INTERVENTION

- Parentalité
- Enfance et jeunesse
- Animations adultes et familles
- Activités culturelles
- Accompagnement des personnes fragilisées

### ORGANIGRAMME



## **GRANDIR ENSEMBLE**

Grandir Ensemble regroupe les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), le Relais Petite enfance (RPE), les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et le Programme de réussite Educative (PRE).

Il s'agit pour cette direction d'assurer les missions suivantes :

Favoriser une approche globale de la famille

Promouvoir la transversalité et le partenariat des différents acteurs sur le territoire

Travailler ensemble sur l'ensemble du territoire

### **PETITE ENFANCE**

#### **La composition du service**

Le service Petite Enfance se compose de :

- ✓ 11 multi accueils
- ✓ 1 crèche Familiale
- ✓ 1 Relais Petite enfance (RPE)
- ✓ 4 Lieux Accueils Enfants Parents (L.A.E.P.)
- ✓ 1 EJE TPS

Les 200 agents que compte le service petite enfance sont ainsi répartis :

- ✓ Deux référents santé et accueil inclusif, une psychologue, une Coordinatrice Technique Petite Enfance, une Coordinatrice Administrative Petite Enfance,
- ✓ 1 secteur inscriptions centralisées,
- ✓ 10 assistantes administratives réparties dans les établissements et au siège du CCAS,
- ✓ 8 professionnels assurant les remplacements,
- ✓ 5 postes de puéricultrices, 3 infirmières, 19 éducatrices et un éducateur de jeunes enfants, une éducatrice spécialisée,
- ✓ des auxiliaires de puériculture, agents titulaires d'un CAP Petite Enfance Des agents de service sans diplôme de la petite enfance,
- ✓ Ainsi que 17 assistantes maternelles associées à la crèche familiale.

#### **Les missions du service Petite Enfance**

Il s'agit de :

Répondre aux besoins d'accueil des familles en proposant différents établissements d'accueils collectifs ou familiaux pour les enfants de moins de 6 ans, valides ou en situation de handicap (RPE et EAJE)

Faciliter les démarches pour le recrutement, l'emploi et la professionnalisation d'une assistante maternelle indépendante (RPE)

Accompagner et soutenir le rôle de parents (LAEP, RPE, EAJE)

Accueillir les familles et les enfants dans les meilleures conditions matérielles et affectives en assurant leur sécurité, leur épanouissement, leur développement harmonieux.

## **L'organisation du service**

Le service Petite Enfance est doté d'une coordinatrice technique et d'une coordinatrice administrative.

Ce binôme est chargé de superviser les équipes en place, en étroite collaboration avec les directrices de crèches, les adjointes des directrices et les assistantes administratives, de les soutenir dans leurs activités, de les guider, de les informer et de tout mettre en œuvre pour une bonne gestion technique, financière et administrative du service.

Chaque EAJE est placé sous la responsabilité d'une directrice, infirmière, puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants, secondée par une adjointe, éducatrice de jeunes enfants ou infirmière, en fonction du nombre de places de l'établissement.

Une équipe d'assistantes administratives, en lien étroit avec la coordination, assure les tâches administratives de l'établissement, ce qui permet une harmonisation des pratiques et une grande réactivité face aux demandes de l'institution et aux besoins d'information et d'ajustement des familles.

## **L'activité en 2023**

Les amplitudes d'ouvertures des petites crèches ont été modifiées en début de second semestre (8h-18h au lieu de 7h30-18h30) avec plusieurs objectifs :

Diversifier les possibilités de réponse aux besoins des parents

Optimiser la fréquentation des établissements

Limiter les problématiques liées aux écarts sur les taux d'encadrements

L'effectif d'enfants accueillis à la crèche Courtine et à la crèche Dorémi ont été revus à la baisse afin de pallier les difficultés de recrutements récurrentes et répondre aux problématiques des bâtiments. Ainsi la crèche Courtine est passée d'un agrément pour 55 places à un agrément pour 39 places, la crèche Dorémi d'un agrément pour 22 places à un agrément pour 15.

Les projets d'établissements et le règlement de fonctionnement

Les deux journées pédagogiques accordées en 2023 ont contribué à l'actualisation des projets d'établissements, finalisés au premier semestre 2023 et validés aussitôt par la CAF.

L'actualisation du règlement de fonctionnement, appliqué au 1<sup>er</sup> aout 2023 comprend plusieurs ajustements règlementaires et des modifications de l'organisation des accueils et de la facturation aux familles avec notamment :

Modification des périodes de fermeture des établissements pour une meilleure prise en compte des rythmes locaux

Modification des modalités de facturations aux parents avec déduction des congés ajustée mois après mois et non plus lissée sur l'année.

Fin des accueils relais systématiques

## Les activités pédagogiques et la parentalité

Les activités récurrentes ont été maintenues dans la plupart des structures et des interventions à visées culturelles, sportives, potagères, en partenariat avec des artistes ou praticiens locaux, ont été programmées. Quelques exemples : la crèche familiale et la crèche Farfantello (jardinage, participation à la semaine de la petite enfance et au salon des assistantes maternelles), à Pirouette (jardinage et recyclage) à la petite livrée et Chappy pour une activité de lecture (dispositif Lire et Faire Lire qui dépend de la ligue de l'enseignement) et bibliothèque, des sorties dans les environs (crèche Dorémi, crèche de la petite livrée), des interventions de l'ONAP (crèche des petits troubadours), avec l'association « Sur la Touche » : une séance d'éveil musical (écoute, chant et manipulation d'instruments) à Persil.

Des rencontres thématiques et des activités très appréciées avec les parents (crèche Croix des Oiseaux, crèche Persil) etc....

Les talents internes ont également été sollicités, notamment pour la création des spectacles de fin d'année dans les crèches, mais aussi en cours d'année (Chappy).

Les rencontres « passerelles » entre les crèches et les petites sections des écoles maternelles se développent dans tous les quartiers.

## Les conseils de crèches

Regroupant trois crèches chacun, les premiers conseils se sont tenus dans les quartiers SUD et Centre, en présence de parents volontaires pour représenter les autres familles, des représentants administratifs du CCAS, des professionnelles.

## L'extension des partenariats

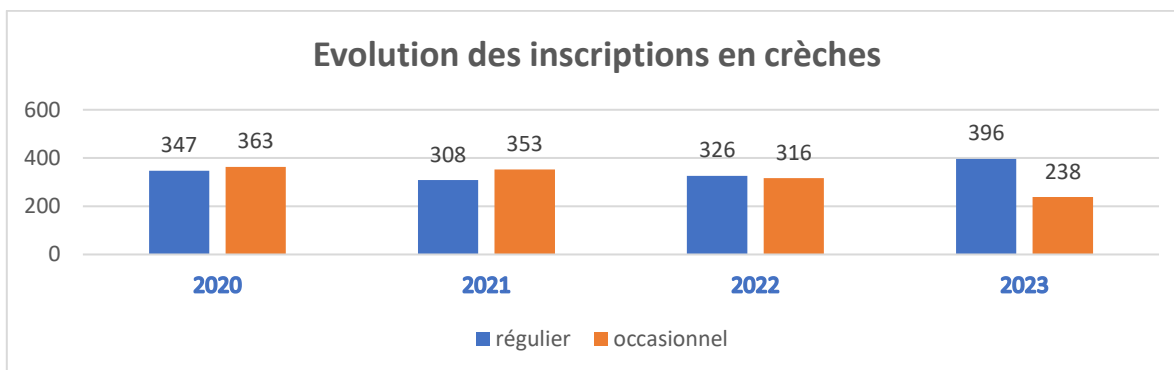
Des conventions ont été validées pour l'accueil d'enfants dont les parents sont employés par le SRIAS et la CAF (voir chapitre finances). Ces organismes ont choisi de réserver des places dans les crèches municipales pour qu'y soit priorisé l'accueil de ces petits. Une convention lie le CCAS avec chaque organisme pour un financement particulier de chaque place.

Par ailleurs le travail de l'équipe d'accueil inclusif consiste à étendre un partenariat au niveau de l'accueil des enfants les plus en besoin. De ce fait le CIDFF, la mission locale, le CAMSP, l'AHARP, Service Enfants et Adultes Vulnérables du Département, sont des partenaires incontournables et très demandeurs d'accueil d'enfants de familles très fragilisées.

S'ajoutant au dispositif « essaimage » déjà existant avec 25 enfants inscrits annuellement pendant les cours d'alphabétisation de leurs parents, le partenariat AVIP (crèches à vocation d'insertion professionnelle), a fait l'objet d'une convention pluri-partenaire et 5 places sont réservées en 2023 aux enfants dont les parents sont en cours d'insertion.

Problématiques des enfants ayant un suivi plus spécifique en 2023			
Suivi médical	Suivi social	(dont MDPH)	PAI
24	48	7	23

## Les admissions d'enfants



### Evolution du nombre des inscriptions entre 2020 et 2023

396 inscriptions pour des accueils réguliers ont été réalisées en 2023 dans les différents établissements, contre 337 en 2022, soit une augmentation de 20%. Ces inscriptions sont centralisées au sein de la coordination, un agent est en charge spécifiquement de cette mission qui se développe au sein du service. On note de nouveau une suprématie des inscriptions en accueil régulier, ce qui n'était plus le cas depuis 2020. Cependant la liste d'attente glissante reste élevée avec 172 enfants en demande d'accueil.

898 enfants ont fréquenté les 444 places dans les EAJE du CCAS en 2023.

Parmi les 229 orientations réalisées vers toutes les crèches, 177 se sont concrétisées soit 77%. Une commission d'attribution se réunit une fois par an mais au fil de l'année, les admissions sont prononcées dès qu'une place se libère. Les places laissées vacantes par des enfants absents ponctuellement sont comblées par des enfants accueillis de façon occasionnelle. Pour chaque place de l'agrément plusieurs enfants peuvent se relayer sur la semaine, ainsi de nombreuses familles peuvent obtenir une réponse à leur besoin d'accueil.

En 2023, 2.03 enfants accueillis par place (en 2021 : 2,24 enfants, en 2022 : 1.92, année la plus médiocre depuis 10 ans).

### Les structures et bâtiments

Les locaux des 12 EAJE appartiennent majoritairement à la Ville, sauf l'île aux Trésors, en Courtine, dont le CCAS est propriétaire et Dorémi dans le quartier Saint-Chamand, qui est loué et organisé en deux appartements réunis. La crèche la plus récente, les Petits Troubadours, a été achevée en 2014 et la plus ancienne, la crèche de la Croix des oiseaux, a été ouverte en 1970.

Nom de l'établissement (quartier)	Secteur	Nombre de places
L'île aux trésors	Courtine	39
L'île aux enfants	Monclar	60
Chapy-Chapo	Saint-Jean	60
Croix des oiseaux	Sud	44
La petite Livrée	Centre-ville	40
Les petits troubadours	Barbière	40
Pirouette	Montfavet	32
Les bambins	Monclar	20
Farfanello	Pont des deux eaux	20
1-2-3 Persil	Centre-ville	20
Dorémi	Saint-Chamand	15
Crèche familiale 18 AM	Tous secteurs sauf centre-ville	56

## Les travaux réalisés dans l'année

En 2023, les travaux réalisés ont concerné essentiellement des réparations indispensables prise en charge en interne par le service Patrimoine. A la crèche L'île aux enfants un bureau a été réhabilité pour héberger deux référents du PRE dans l'objectif à la fois de leur offrir un lieu d'accueil sur leur quartier d'affectation, mais aussi de créer des liens plus forts avec les professionnels de la crèche.

## Les finances

### Les dépenses

Au 1<sup>er</sup> août 2023, le marché traiteur a fait l'objet d'un avenant augmentant le prix du repas en raison de l'augmentation des denrées brutes. Ainsi le prix de la journée alimentaire a augmenté de 33% en deux ans passant de 4.01 euros à 4.58 €.

En 2023, plusieurs postes de dépenses sont nouvellement centralisés afin de réaliser des économies (produits pharmaceutiques, sous l'égide des nouveaux RSAI, et fournitures de bureau notamment).

### Les recettes

#### Modalités de financements

→ La CAF : Le CCAS et son service Petite Enfance renouvellent, tous les quatre ans ce partenariat, en signant des conventions d'objectifs et de financement pour les EAJE, le RPE et les LAEP. A ce titre, le CCAS s'engage à respecter les directives CNAF et en contrepartie perçoit une prestation de service unique (PSU) pour les EAJE (environ 45% des charges annuelles) et une prestation de service ordinaire (PSO) pour le RPE et les LAEP (30% des charges), calculées en fonction des résultats d'activité.

La PSU est destinée à compenser la participation des familles quels que soient leurs revenus, dans le but de favoriser la mixité sociale. La PSU est versée à concurrence d'un certain plafond, qui est maximal en 2023 à 6.41€ euros de l'heure. La participation de la famille vient en déduction de ce montant. La PSU est également variable en fonction des services rendus aux familles et de l'écart entre les facturations et les prévisions. A ce titre le CCAS a perçu sur 12 établissements d'accueil, une PSU de :

2021		2022		2023	
Montant	Nombre d'EAJE	Montant	Nombre d'EAJE	Montant	Nombre d'EAJE
5.72€	3	5.89€	2	6.41€	2
5.29€	8	5.45€	8	5.93€	9
4.9€	1	5.04€	2	5.48€	1

Par ailleurs, dans le cadre de la convention territoriale globale qui a remplacé le CEJ au 31 décembre 2022, les financements sont aujourd'hui appelés Bonus Territoire. Ils sont versés directement au CCAS, avec une majoration importante (1700€ par place d'accueil) pour les structures en QPV, soient 3 établissements en 2023, 6 pour l'année prochaine. A cela se rajoute 2 autres bonus : le bonus mixité et le bonus Handicap. De ce fait, le CCAS a perçu davantage de subventions par la CAF en 2023. La PSU est ainsi estimée à 3 048 934.93 euros soit + 10.65 %. Les bonus territoire perçus pour l'année 2023 s'élèvent quant à eux à 574 150 euros.

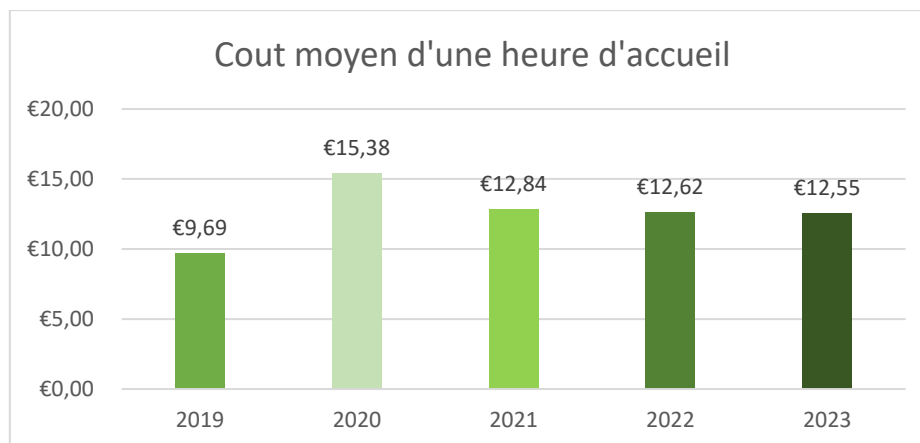
→ La MSA, autre partenaire financier, verse de la PSU (environ 1% des charges) pour ses ressortissants accueillis.

→ La ville : Equilibre les budgets en versant une subvention communale (environ 44% des charges).

→ Les nouveaux partenaires :

AVIP : 15 000 € pour 5 places en 2023

Les réservations de places : 22 500€ au total (6 500€ CAF et 16 000€ SRIAS)



*Histogramme du coût moyen par place de 2019 à 2023*

On remarque l'établissement le plus coûteux avec un coût horaire de 15,07 € en 2023, ceci s'expliquant par un fort absentéisme des enfants et des professionnels en particulier sur le premier semestre de l'année. La crèche au coût horaire le moins élevé change chaque année, en 2023 le coût horaire minimal est de 10,91 € à la crèche des petits troubadours, qui affiche également le taux d'absentéisme du personnel le plus faible.

### **Les participations familiales**

Les familles règlent une participation mensuelle après avoir signé un contrat d'accueil renouvelé tous les 4 mois. Le tarif moyen toutes structures confondues s'élève à 1,34 €/h en 2023, les participations horaires moyennes s'échelonnant de la moindre à Dorémi (0,76€) à la plus élevée à la petite livrée (2,09€).

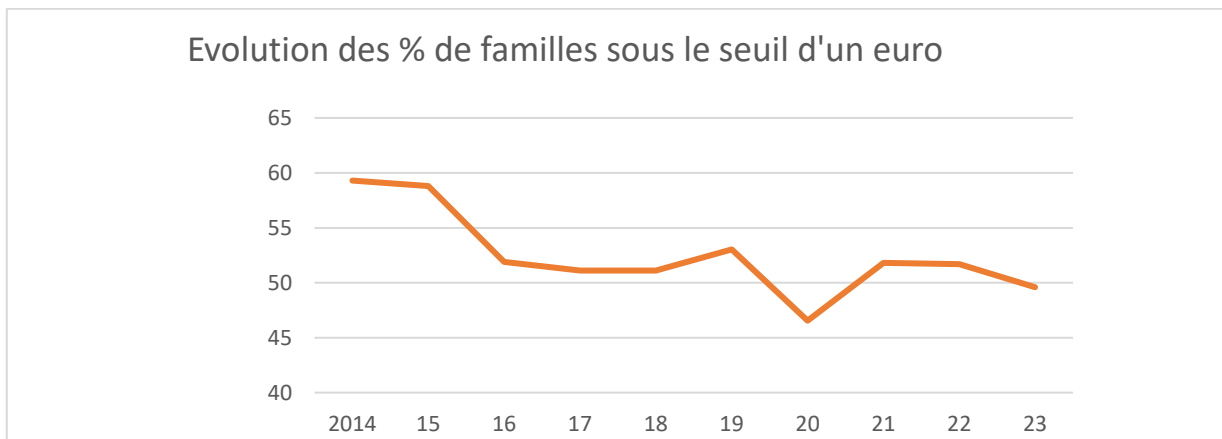
Les participations familiales représentent environ 13% des charges liées à l'accueil de l'enfant. Le tarif horaire est un coefficient appliqué au revenu annuel de la famille. Il est établi à partir des derniers revenus déclarés à l'administration fiscale (N-2) et en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille. Le portail familles permet aux usagers de régler leurs factures en ligne.

Un tarif inférieur ou égal à un euro par heure d'accueil est considéré par la CAF comme marquant le seuil de pauvreté des familles accueillies. A l'observation des tarifs des familles on constate que les enfants issus des familles pauvres sont de plus en plus nombreux à être accueillis en crèches, avec une évolution sur le secteur du centre-ville. La proportion des familles sous le seuil d'un euro est quasiment identique à l'an passé. La proportion la plus forte étant constatée à la crèche Dorémi (69% : en forte baisse par rapport à l'an passé : 93%), la plus faible à la crèche de la petite livrée (21%).

On note une diminution de la proportion de près de 10% à la Croix des oiseaux, une augmentation de plus de 10% à Farfantello, Pirouette, Chappy, donc sur le nord de la ville.

L'implantation sur le territoire de micro-crèches privées (2 ouvertures en 2023), capte les familles les plus favorisées dont les contrats sont plus longs. Les crèches publiques se retrouvent ainsi avec une population de moins en moins mixte et de plus en plus fragile.

### Courbe du pourcentage de tarifs inférieurs à 1 euro (familles sous le seuil de pauvreté)



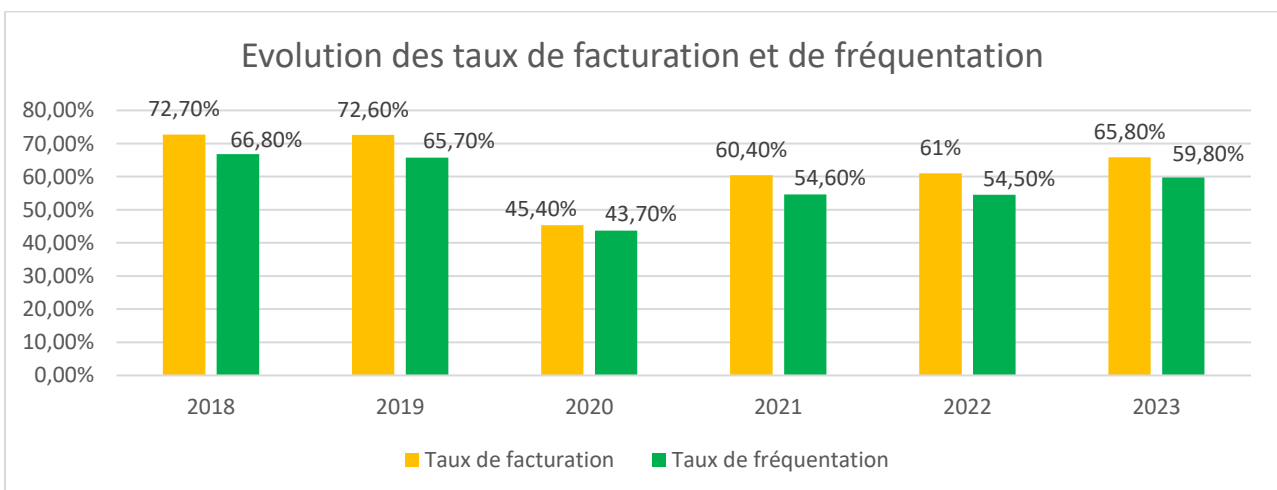
### Contraintes de fréquentation

Les financements accordés par la CAF en relation avec le CEJ imposent un taux de fréquentation moyen minimal de 70%.

Le montant de la prestation de service accordée par la CAF dépend de l'écart entre les heures réelles et les heures contractualisées, le financement le plus avantageux (6.41€/h) étant accordé lorsque l'écart est le plus faible, cela concerne deux crèches : la crèche familiale et Dorémi. A contrario, si l'écart est élevé, la PSU est réduite à 5.48€/heure (les Bambins). Ces modalités de financement imposent un ajustement constant entre les heures contractualisées et les heures réelles. L'écart lorsqu'il est constaté fait l'objet d'une nouvelle proposition de contractualisation aux familles.

Afin d'optimiser les temps de présence des enfants (objectivés par les contrats engagés par les familles) et les effectifs de personnel, les amplitudes d'ouvertures de quatre petits établissements ont été réduites d'une heure par jour sans que cela ne soit pénalisant pour les familles car les demandes d'accueil en grande amplitude sont prises en charge par les plus grandes crèches.

Les taux de fréquentations s'améliorent d'année en année depuis la période de pandémie, cependant les taux atteints antérieurement (2018) ne sont pas encore retrouvés.



## Autour de l'activité des EAJE : L'équipe d'accueil inclusif

Le décret du 25 août 2021 préconise le remplacement du médecin et de l'EJE en charge de l'accueil inclusif par deux nouveaux postes de Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI). Ces recrutements sont intervenus en 2023. Le pôle est composé d'une psychologue, une infirmière puéricultrice. La seconde RSAI prendra ses fonctions en 2024.

Les enfants nécessitant un suivi particulier et un engagement des partenaires sont plus nombreux à être accueillis qu'en 2022 (106 au lieu de 54). Ceci s'explique par la diversification et la meilleure connaissance des partenaires qui orientent les enfants mais aussi par la détérioration des conditions de vie des familles.

### LE LAEP

Le LAEP est un lieu de rencontre, gratuit, anonyme, espace de parole, de proximité avec l'autre, ou la convivialité est la pièce maîtresse pour se découvrir avec son enfant. Le LAEP demeure un outil essentiel pour accompagner les familles les plus fragiles, et les sortir de leur isolement.

Chaque espace propose également des rencontres thématiques aux familles, en lien avec des partenaires locaux.

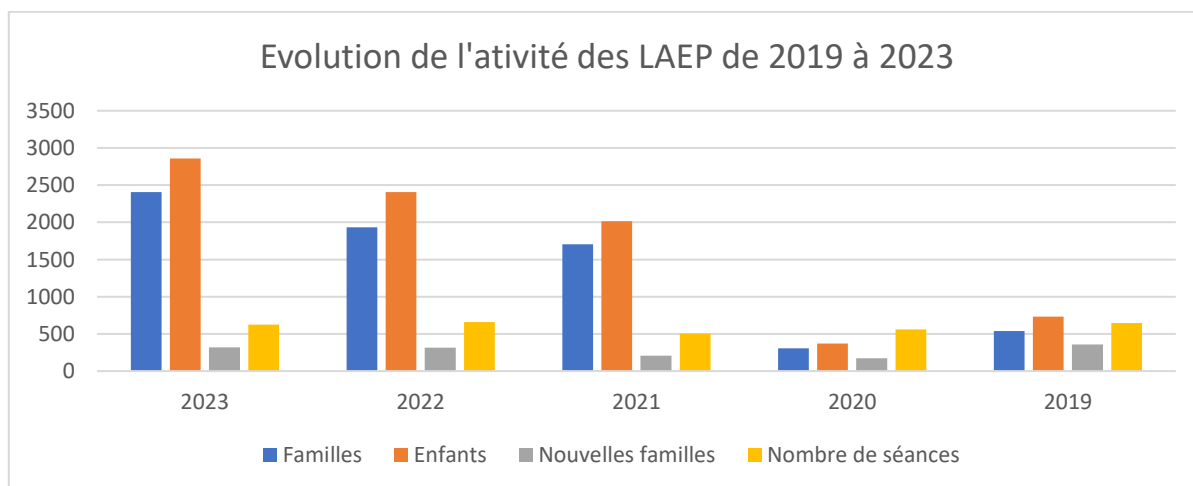
### Organisation

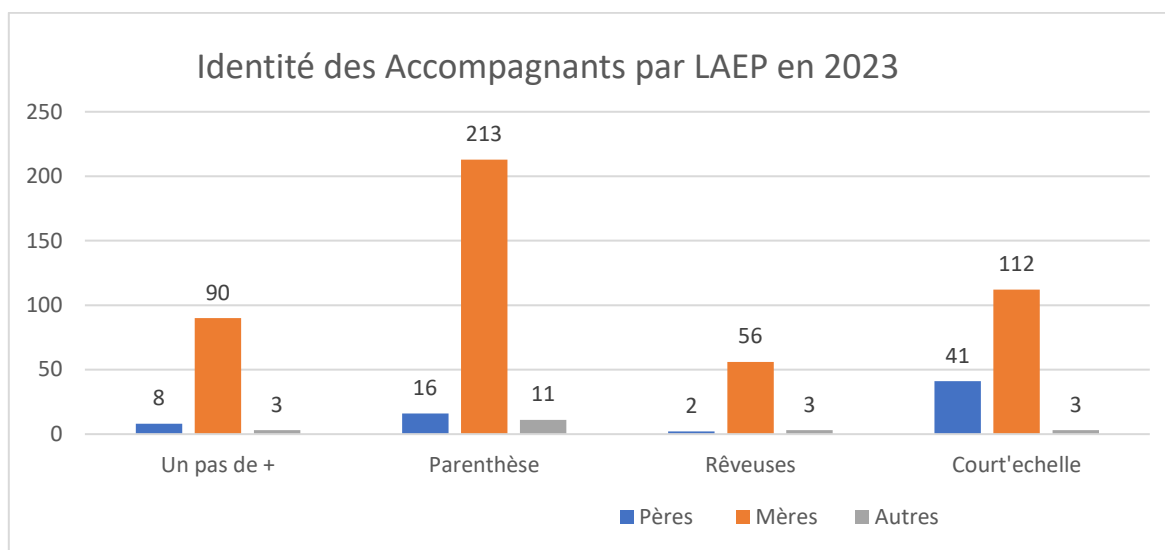
Le LAEP compte cinq agents qui assurent des accueils pour les familles et les enfants sur les 10 demi-journées de la semaine. Ce service est coordonné par l'un des professionnels. Les accueils du LAEP sont proposés sur 4 sites : « La Court'échelle » au centre-ville, « Un pas de plus » à proximité de l'école des Olivades jusqu'en juin 2023. Enfin, La parenthèse, installée au Centre Social et culturel Espace Pluriel, pour les quartiers Sud et la « Maison des Rêveuses » à Montfavet.

Une réunion mensuelle à l'initiative de la coordination vise à une harmonisation des pratiques avec les différents accueillants et une fois par trimestre avec les deux autres LAEP associatifs que compte la ville.

La fermeture du LAEP « un pas de plus » au 30 juin 2023 a conduit à un redéploiement de l'activité sur le quartier et un accueil a été créé au sein du centre social de la Croix des Oiseaux. Des créneaux supplémentaires ont été ouverts sur d'autres espaces existants, et le samedi matin au centre-ville afin d'enrichir et diversifier les propositions offertes aux familles.

### Synthèse de l'activité





Durant l'année 2023 l'activité du LAEP a dépassé les chiffres obtenus en 2019, grâce à un redéploiement des professionnels sur 4 lieux au lieu de trois précédemment.

La Maison des Rêveuses à Montfavet. Il s'agit d'un accueil mal identifié par le public, situé très à l'écart des lieux fréquentés, il est peu investi par les familles du quartier, et pas du tout investi par les familles du centre du village, est et zone verte. Les accueils ont cependant été doublés cette année et l'équipe s'est stabilisée. Le partenariat développé avec l'association la Bourguette s'est concrétisé par un accueil commun une fois par semaine. Les liens avec les autres partenaires du secteur sont encore tenus et restent à développer.

L'aménagement du jardin en 2024 devrait aider à la reconnaissance de ce lieu prometteur au sein d'un quartier dépourvu de structures à destination de la population, mais entouré d'une école et d'une crèche, et doté d'une forte augmentation de sa démographie.

Le LAEP « Un pas de plus » en activité jusqu'au 30 juin 2023, affichait une fréquentation en hausse, activité dynamisée par la présence des référents de médiation parentale du PRE dans le secteur qui assurent l'accompagnement des familles les plus en difficulté.

La Parenthèse. Le LAEP qui occupe un espace partagé avec le RPE, a connu d'emblée une hausse de sa fréquentation à la fermeture du LAEP « un pas de plus ». La passerelle avec la toute petite section de l'école des Olivades, favorisée par la présence de l'EJE travaillant en TPS et l'implantation du LAEP au sein du centre social espace Pluriel, a augmenté la fréquentation régulière des familles.

Les accueillants reçoivent de plus en plus de familles orientées par le service de PMI ou en situation de protection de l'enfance. Les séances thématiques proposées une à deux fois par mois sont très appréciées.

La Court'échelle, deux accueils supplémentaires sont proposés par semaine plus un accueil le samedi matin une fois par mois jusqu'en novembre, puis à partir de décembre, un samedi matin sur deux.

Ce nouvel accueil est particulièrement fréquenté par les couples parentaux ou les pères seuls, ce qui valide totalement l'atteinte de l'objectif de mixité de genre sur cet accueil expérimental, lequel affiche régulièrement complet. L'objectif était double :

Proposer un accueil aux familles dont les parents travaillent et ne peuvent se rendre aux autres accueils de la semaine

Accueillir davantage de pères

L'isolement de certaines familles du centre-ville s'est confirmé : généralement nouvellement arrivées, souvent monoparentales et éloignées de leurs familles, leur isolement est plus sensible que sur les autres secteurs de la ville. Pour cet accueil en plein essor, le public sollicite davantage d'ouvertures le samedi, ce qui sera à développer sur les années à venir.

### **Le partenariat**

Le développement des actions en faveur de la parentalité est une réalité sur le territoire. Un nouveau LAEP s'est ouvert sur le secteur de St Jean, un accueil associatif « pâtes au beurre », s'adressant à des familles d'enfants plus âgés a ouvert en novembre sur le secteur Joli Jean.

Le coordinateur est régulièrement mobilisé sur des activités de présentation du service et des actions menées par le CCAS en faveur des familles, comme des séances thématiques en marge des accueils. Depuis l'arrivée dans la direction et au sein du PRE des référents de médiation parentale et de l'EJE en classe de TPS, les activités conjointes sont nombreuses et régulières, surtout sur les quartiers politiques de la ville (QPV). Ces liens facilitent l'accès des familles dans les lieux de socialisation et contribuent à l'intégration des enfants dans les meilleures conditions au moyen d'actions comme les cafés des parents, les portes ouvertes ou après-midis thématiques.

### **Perspectives**

Les accueils du samedi ont vocation à se développer pour répondre aux besoins des usagers.

Les propositions faites hors accueil LAEP pour cette année correspondaient (pour certains LAEP) aux besoins des familles, mais font de plus en plus redondance avec ce qui est proposé par les autres LAEP.

Les besoins des familles sont divers, ne se résument pas à « bien dormir, bien manger, bien marcher... ». Il est donc pertinent d'innover de nouvelles thématiques. En diversifiant leur partenariat, les LAEP du CCAS proposeront aux parents des thématiques plus originales (réflexologie, éveils sensoriels, activités manuelles (les petites choses...), etc...), tout en conservant leur objectif premier qui reste le lien parents/enfant.

La famille évolue, ses besoins et attentes aussi. Le besoin de base reste cependant toujours le même : celui de se retrouver, de partager des expériences, de partager des moments (ludiques, récréatifs et légers...) autour pour et avec les enfants. Les LAEP doivent être au plus près des besoins des parents : avoir une offre d'accompagnement à la parentalité qui évolue au même rythme que les familles est essentiel pour la pérennité des LAEP du CCAS.

### **L'activité de la TPS Passerelle**

Les missions :

Dans le cadre des actions prévues au sein de la Cité Educative, L'éducatrice de jeunes enfants qui contribue au dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans occupe un poste à mi-temps sur chaque groupe scolaire des Grands Cyprès et des Olivades (secteurs QPV), au sein de deux classes de très petites sections de maternelle avec des équipes enseignantes très en demande.

Son poste recouvre 3 champs d'intervention :

Une mission éducative : actions menées auprès des jeunes enfants tenant compte de leur développement, de leurs capacités, de leur famille et de leur environnement, dans une démarche de coéducation avec les parents et les autres professionnels intervenants à leurs côtés.

Une mission de prévention : repérage des enfants rencontrant des difficultés motrices, psychiques ou sociales par le biais de l'observation professionnelle, de manière à adapter l'intervention pour prévenir ou accompagner ces difficultés sur le chemin de leur résolution. Si besoin, orientation des familles vers des professionnels plus spécialisés.

Une mission de coordination : développer le partenariat avec les professionnels de l'éducation nationale, de la Petite Enfance, des autres directions du CCAS, du champ sanitaire et social, les associations, les collectivités territoriales...

### **Les réalisations dans l'année**

Les principales actions en 2023 ont été des rencontres thématiques à destination des parents dans les écoles, des cafés parents, des ateliers au sein des centres sociaux et des espaces parents dans les écoles, avec ou sans partenaires.

Le partenariat s'est considérablement développé et de nouveaux acteurs entrent dans les propositions offertes aux enfants et à leurs familles. L'EJE participe aux différentes actions menées au titre du dispositif de la Cité éducative, y compris durant les temps de vacances scolaires à l'extérieur des bâtiments.

Au total 91 ateliers ont été organisés ou animés, 53 entretiens avec les parents, et 11 accompagnements.

### **Perspectives TPS 2024**

- Des sorties avec les parents sans les enfants (accompagner les parents dans différents lieux, favoriser les échanges entre les parents et créer une dynamique, soutenir le lien entre les différents acteurs) ainsi qu'un projet avec le centre social Espace Pluriel, le centre social de la Croix des Oiseaux et l'association TOTEM autour de l'éveil culturel.

- Des nouveaux ateliers cuisine au centre social avec les familles de TPS pour répondre à leur demande concernant l'alimentation.

- En amont de la rentrée, préparation au travers des ateliers parents-enfants menés pendant les vacances et accompagnement au LAEP, après que la commission d'admission ait eu lieu.

- L'accompagnement professionnel et la mise en place d'une coordination des actions après le recrutement d'une deuxième professionnelle sur des missions identiques, mais sur un autre établissement.

### **Les projets et partenariats de la petite enfance**

*Le projet « Essaimage »*

Ce projet, à l'initiative de la MSA en 2014 pour les ressortissants du régime agricole, est étendu depuis 2015 aux centres sociaux pour en faire bénéficier l'ensemble des familles.

Destiné aux familles ayant des enfants âgés de moins de 3 ans, le dispositif offre des places de crèches pour suivre un parcours linguistique ou d'insertion. Depuis 2017, la coordination technique est assurée par le service Petite Enfance auprès des partenaires. Des outils ont été créés pour faciliter le lien et le suivi de chaque parcours. Les orientations proviennent des centres sociaux.

### *Le projet AVIP*

Le dispositif a été initié en 2021 par la CAF en coordination entre les différents acteurs du projet : CAF, Conseil départemental et Pôle emploi. L'essence même du dispositif est de faire sortir un public ciblé de la précarité, en levant les nombreux freins pour un retour à l'emploi tout en respectant des critères d'éligibilité. Le cœur de l'action est la recherche active d'emploi, et en parallèle l'attribution de place en crèche pour ces personnes. Ces places sont financées et suivies par la CAF, plusieurs enfants peuvent occuper une place durant la semaine.

A l'issue des 6 premiers mois d'accueil, une place pérenne peut être proposée à la famille si la situation d'insertion est probante.

Le service Petite Enfance est entré dans le dispositif en décembre 2022 pour 5 places réparties sur les différentes crèches du territoire, 3 supplémentaires sont envisagées fin 2023.

## **LE RELAIS PETITE ENFANCE**

Le RPE, agréé depuis mars 1997, est contractualisé avec la CAF au moyen d'une convention d'objectifs quadri-annuelle validant son agrément et soumise à une évaluation avant reconduction. La convention engagée sur la période 2019-2022 a fait l'objet d'un bilan de fin de période. Elle a été renouvelée pour l'année 2023.

Deux responsables EJE assurent l'animation de ce service. Elles collaborent largement avec les directrices d'établissements, les LAEP et les différents partenaires du territoire pour le rayonnement du CCAS en développant les activités permettant de mieux connaître le métier d'assistante maternelle.

5 lieux répartis sur le territoire permettent d'accueillir les assistant.es maternelles et les enfants qui leur sont confiés en leur proposant différentes activités ou ateliers.

La majorité de ces espaces sont partagés avec des LAEP ou la crèche familiale : Espace Louis Gros sur le secteur ouest, relais du centre social et culturel Espace Pluriel à la Rocade sud, Maison des Rêveuses à Montfavet, Court'échelle pour le centre-ville et enfin la crèche Farfantello pour le Pont des 2 eaux.

Le public et les partenaires sont également accueillis au CCAS sur rendez-vous, pour mieux s'adapter aux situations et aux disponibilités de chacun.

## Evolution du nombre d'assistantes maternelles

SECTEURS	Déc 2022		Déc 2023	
	Ass.Maternels	Places	Ass.Maternels	Places
Centre ville	6	21	7	23
St-Jean	22	67	19	60
Ouest	13	44	16	52
Sud	32	85	28	76
Pont des 2 eaux	32	97	26	81
Montfayet	26	84	27	87
	131	398	123	379
			Moins Ass Mat 8	Moins 19 places

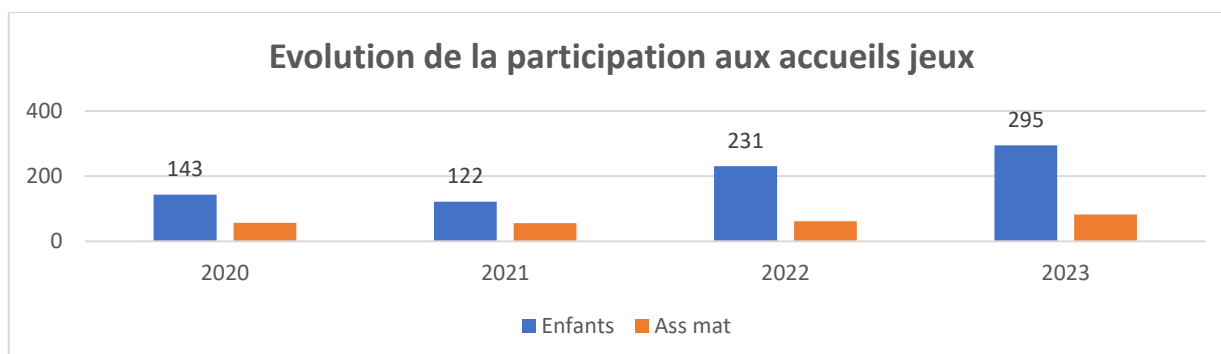
Nous pouvons constater une baisse constante du nombre d'assistants maternels et du nombre de places d'accueil même si les secteurs Montfayet, Centre-ville et Ouest montrent une certaine stabilité.

## L'activité en chiffres

Critère d'évaluation annuel	2023	2022	2021	2020
<b>Total heures d'ouverture</b>	2892	2826	2412	2644
<b>Accueils jeux</b>	208	209	164	109
<b>Permanences administratives</b>	Sur rdv (non chiffré)	Sur rdv (non chiffré)	220	317
<b>Familles ayant bénéficié d'une information</b>	253	383	325	324
<b>Assistantes maternelles ayant eu un contact avec le Relais</b>	172 (Avignon et hors territoire)			
<b>Réunions diverses internes</b>	32	39	24	16
<b>Réunions diverses externes</b>	29	24	15	17
<b>Rencontres thématiques</b>			1	2

Le RPE est représenté largement dans toutes les manifestations sur le territoire, et de façon croissante dans les instances partenariales, réunions de réflexion sur les pratiques. Il a ainsi été présent sur des temps forts en 2023 pour valoriser le métier d'assistant maternel avec notamment une participation au salon « Devenir grand », à la Journée des Associations en septembre et au salon des métiers organisé par la Mission locale.

En parallèle, l'augmentation de la fréquentation du RPE par les professionnelles de l'accueil à domicile, et par les enfants qu'elles accueillent, est croissante.



Les propositions d'ateliers et événements ateliers libres, ateliers créatifs, séances d'éveil jeux, séances d'éveil moteur, éveils sensoriels et des séances avec des intervenants : lecture sur 5 bibliothèques (dont Pierre Boule depuis novembre 2023), à l'Espace Pluriel, ainsi que des séances d'éveil musical.

Le RPE organise également des temps festifs : sorties à la ferme (cueillette des fraises), animations carnaval sur les différents secteurs, spectacles au théâtre de la Marelle des Teinturiers et 1 avec la compagnie Théâtre des mots à la bibliothèque Ceccano, séances avec les musiciens de l'orchestre national d'Avignon et autres...

Le spectacle d'hiver créé par les animatrices du Relais fin 2022 a été présenté 9 fois sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 sur 4 structures d'accueil et 2 séances à la Maison des rêveuses.

#### Instances et partenariats du RPE

3 journées départementales de concertation des RPE du Vaucluse ont été initiées par la CAF. Les deux responsables suivent 6 séances d'analyse des pratiques professionnelles prises en charge par la CAF. Elles ont également suivi 9 journées de formation en présentiel chacune et différents webinaires FEPEM, PAJEMPLOI et organismes de formation. Participation à une information collective initiée par la PMI, à destination de candidates à l'agrément : 3 réunions dans l'année.

Le forum des assistantes maternelles, qui s'est déroulé à l'automne, a été l'évènement majeur de l'année. Il s'agissait de : promouvoir l'accueil individuel de l'enfant, faire connaître le métier d'Assistant et assistante maternelle, informer les familles et les potentiels candidats sur ce mode d'accueil et cette profession, développer le partenariat sur le territoire autour de ce métier, enrichir les connaissances des professionnels et professionnelles de l'accueil à domicile.

Fréquenté par 310 personnes, familles et professionnels, ce forum organisé en lien avec plusieurs partenaires sur le territoire a connu un franc succès et a permis le recrutement de 3 candidates au métier. Les assistantes maternelles qui se sont engagées dans cette « aventure » se sont senties valorisées et fières de partager leur expérience avec les parents et autres professionnels présents.

#### **Les Perspectives 2024 pour la Petite Enfance**

Maintenir la présence de la direction dans les différentes manifestations sur la ville

Organiser un évènement annuel incluant l'ensemble de la direction, en vue de contribuer au rayonnement du service et du CCAS.

Poursuivre la réflexion pour optimiser les places en crèches.

Poursuivre la recherche de financements annexes afin de développer les projets.

Contribuer à une réflexion en vue de l'ouverture future d'une maison de la parentalité au sein du CCAS.

Organiser des conseils d'établissements réguliers dans tous les quartiers, pour poursuivre l'inclusion de toutes les familles.

Contribuer à l'actualisation des projets d'établissements de façon transversale.

## LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le Programme de Réussite Educative (PRE) promeut l'accompagnement individualisé des enfants entre 2 et 18 ans en situation de fragilité éducative et habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 39 % de la population des QPV vaclusienne.

Le PRE prône une intervention ciblée prenant en compte l'enfant et sa famille au regard de l'ensemble des difficultés rencontrées permettant de les repositionner dans une trajectoire de réussite éducative, scolaire et citoyenne. La réussite éducative est donc plus large et englobante que la seule réussite scolaire et tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite dans son ensemble.

Il accompagne individuellement les enfants en fragilité éducative, dans leur globalité. Les référents de parcours avec la présence occasionnelle des référentes de médiation parentale effectuent des visites à domicile, sur rendez-vous, afin de rencontrer l'enfant et la famille dans leur environnement et ainsi optimiser le travail d'accompagnement éducatif.

Sur orientation des partenaires du territoire, le PRE vise à identifier, à analyser, pour chacun des suivis, les freins à la réussite éducative autour du parcours de vie des familles et de leurs enfants (la santé, la famille, la scolarité, le domaine social, trouble de la relation sociale et du comportement...).

Ce constat étant établi, il co-construit avec la famille le projet d'accompagnement, autour d'actions adaptées afin de lever ces freins et mettre en place un soutien de proximité.

### Organisation du service

Les missions du PRE sur les territoires

Sous la hiérarchie du coordonnateur, les 12 professionnels sont répartis sur trois territoires.

<p><b><u>Zone Nord-Est :</u></b> <i>Quartiers :</i> <i>Reine Jeanne et Saint Jean</i> 3 référents de parcours 1 référente de médiation parentale.</p>	<p><b><u>Zone Sud :</u></b> <i>Quartiers :Nord et Sud</i> <i>Rocade, Croix des oiseaux,</i> <i>Barbière, Saint Chamand</i> 3 référents de parcours 1 référente de médiation parentale.</p>	<p><b><u>Zone Ouest :</u></b> <i>Quartiers :Monclar,</i> <i>Champfleury et Louis Gros</i> 3 référents de parcours, 1 référente de médiation parentale.</p>
---	--	--

### La coordination

Le coordinateur participe de la réflexion globale de l'action publique sur les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) en matières éducative, sanitaire et sociale.

Il articule de manière complémentaire et cohérente l'action spécifique du PRE avec les actions du contrat de ville et de droit commun.

Le coordinateur conduit le programme, anime et coordonne les différentes instances et rend compte : des actions menées par le service auprès des partenaires lors des Comités techniques.

des résultats aux Co-financeurs et tutelles lors de Comités de pilotage.

## Les équipes PRE

Le chargé de secteur, assure la mission du suivi technique de l'activité du P.R.E (référénts de parcours et référénts de médiation parentale) sur le territoire dont il a la charge. Les référénts de parcours, accompagnent les familles et les enfants / jeunes dans la mise en œuvre de leur projet personnalisé de réussite éducative (entretiens individuels pour évaluer les besoins et la demande, accompagnement administratif et physique dans certaines démarches, lien avec les institutions, organisation de sorties pédagogiques en lien avec le reste de l'équipe...)

Ils garantissent le lien avec les différents professionnels intervenant auprès de l'enfant et de la famille dans un souci de cohérence du parcours et d'une prise en compte globale de la situation.

Les référénts de parcours développent également des actions éducatives individuelles et collectives en direction des enfants, adolescents et de leurs familles.

Grâce au concours du Label Cité Educative, 3 postes Adultes Relais ont été créés depuis 4 ans au sein du PRE avec comme mission principale la médiation parentale au sein des espaces parents dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré REP/REP+.

Le médiateur parental établit le contact et crée un lien de confiance avec les parents. Il est amené à accompagner les familles vers l'école ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels. Il développe des actions autour de la parentalité dans les 3 espaces parents.

Il intervient dans et aux abords des établissements.

Il se doit d'être un facilitateur dans le repérage et le lien avec les parents les plus éloignés de l'établissement. Afin de faciliter cette prise de contact, il organise des temps de rencontres conviviales avec les parents dans l'établissement et participe aux différentes réunions partenariales du PRE.

### Le PRE est présent sur plusieurs sites :

<b>Château de la Barbière</b>	Pour les secteurs Sud et Nord : 1 Bureau par équipe 1 Bureau pour le coordonnateur 1 Salle de confidentialité 1 Salle de réunion et d'activités 1 Salle de pause
<b>Crèche l'Île aux enfants</b>	Pour le secteur Ouest : 1 Bureau commun Accès à la salle de réunion pour accueillir les familles
<b>Îlot Saint Jean</b>	1 Bureau pour le coordonnateur et référénts si besoin
<b>Ecole élémentaire Scheppler</b>	1 Espace parents zone Ouest
<b>Ecole élémentaire Stuart Mill</b>	1 Espace parents zone Nord
<b>Ecole élémentaire Les Olivades</b>	1 Espace parents zone sud

De plus, et grâce au partenariat de qualité et de confiance mis en place, les référénts de parcours assurent des présences au sein des collèges et dans les centres sociaux situés au cœur des QPV. Ce regard croisé a pour plus-value d'enrichir et de valoriser les échanges entre partenaires de la communauté éducative.

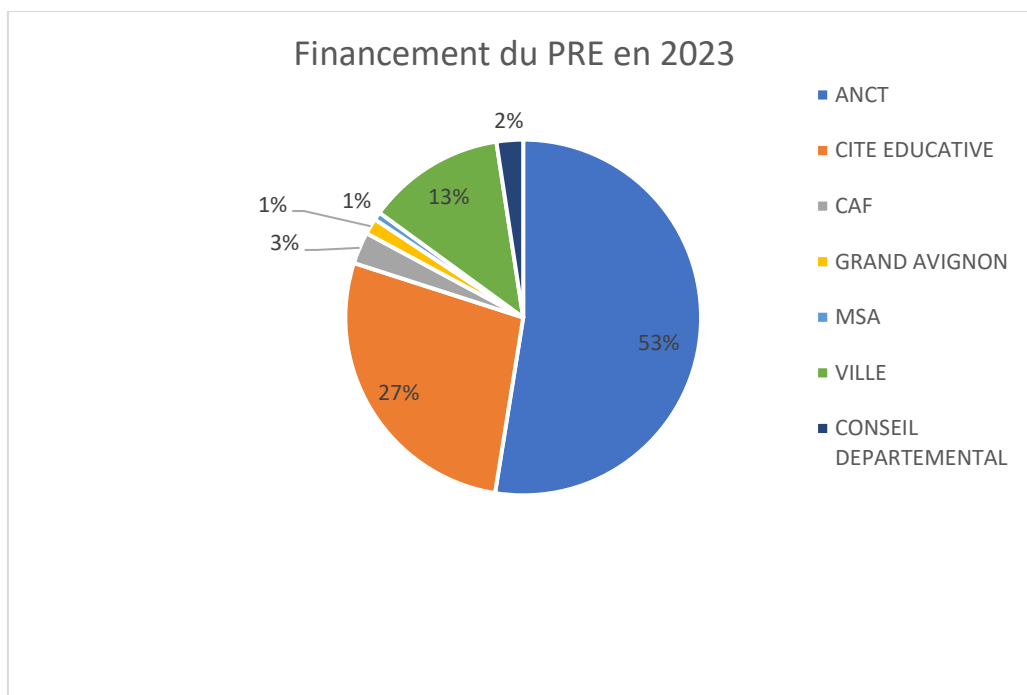
## Le financement

### *Les dotations / subventions*

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires est le principal financeur avant celui de la commune, du département, de la Caf, du Grand Avignon et de la MSA. Nous comptons également parmi nos financeurs La Cité Educative d'Avignon (Co financement principal ANCT/Ville) dans le cadre du renforcement de la prise en charge des suivis d'enfants par le recrutement de trois référents de parcours supplémentaires mais aussi des trois référentes de médiation parentale.

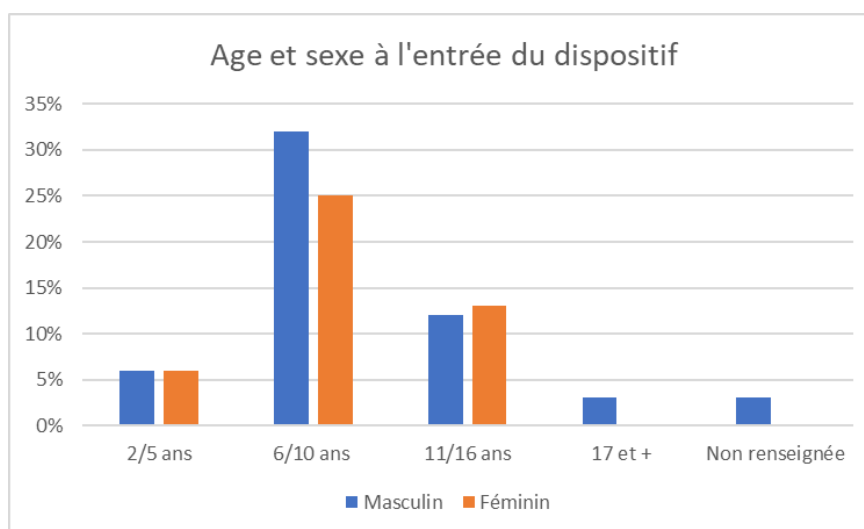
### Les partenaires financiers en 2023

	Montant	Fléchage
État ANCT	217 500 €	PV
État Cité Éducative BOB 147	61 200 €	PV
État : adultes relais	52 335 €	Adulte relais
Mairie d'Avignon Politique de la ville	12 000 €	PV
Mairie d'Avignon subvention d'équilibre	40 000 €	Droit commun
CAF REAAP	8 400 €	REAAP
CD 84	10 000 €	PV
Grand Avignon	6 000 €	PV
MSA	3 000 €	REAAP
<b>TOTAL</b>	<b>410 435 €</b>	



### Les parcours dans le dispositif en 2023

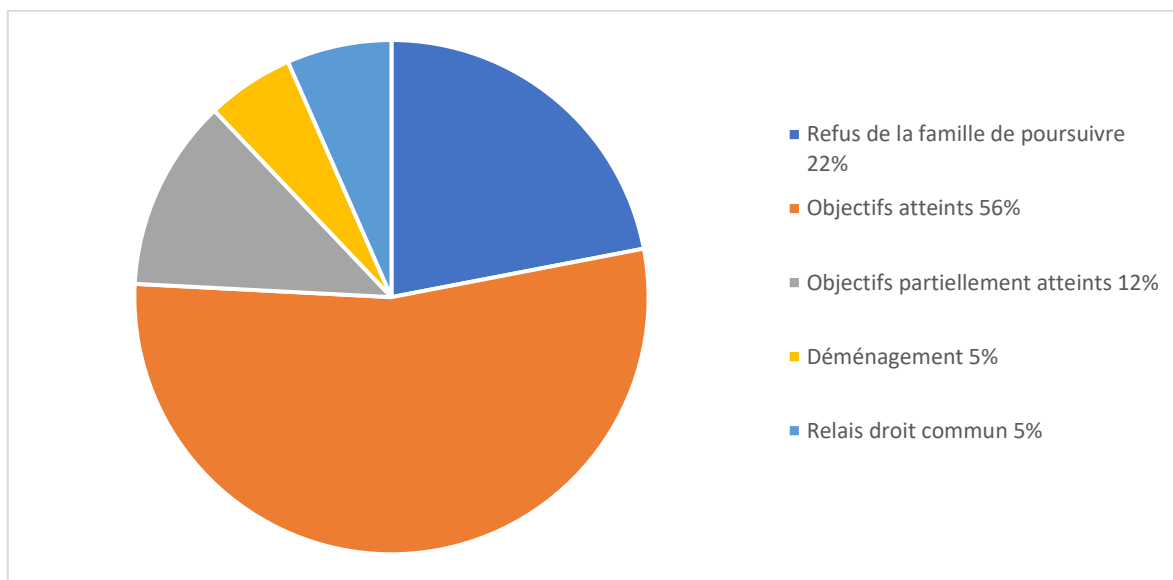
227	Enfants/jeunes accompagnés en file active en 2023
385	Enfants suivis au total sur l'année
812	Enfants et parents bénéficiaires du dispositif
40	Moyenne de situations par référents de parcours



## Les sorties du dispositif

Les sorties du dispositif ou fin de parcours nécessitent un réel travail en amont avec les familles. Il est nécessaire de ré-évaluer la situation et éventuellement prévoir une orientation adaptée (droit commun, services spécialisés...).

### Motifs de sortie du dispositif :



Les modalités de prise en charge des enfants par les référents de parcours

## Chronologie d'un suivi type

*Dans les deux premiers mois :*

L'orientation – la rencontre – L'EPSS

Les situations d'enfants repérés en difficulté sont transmises via une fiche d'orientation par un « flécheur » (partenaire). Une rencontre tripartite est alors organisée dans les meilleurs délais entre le flécheur, le PRE et la famille.

La situation de l'enfant est dans un premier temps, présentée en équipe. Cet exercice permet à chacun de connaître la situation en cas d'absence du référent pressenti mais également de vérifier la clarté des informations avant de l'exposer en EPSS.

Les réunions de l'EPSS (Équipe pluridisciplinaire de Suivis et de Soutien)

L'EPSS se réunit mensuellement. Elle est constituée des acteurs du réseau éducatif présents sur le territoire. Son rôle est primordial car elle vérifie que la situation présentée entre dans le cadre d'intervention du PRE.

À l'issue de cette réunion et après échange avec les partenaires présents, les situations peuvent :

être intégrées dans le programme avec une redéfinition des objectifs.

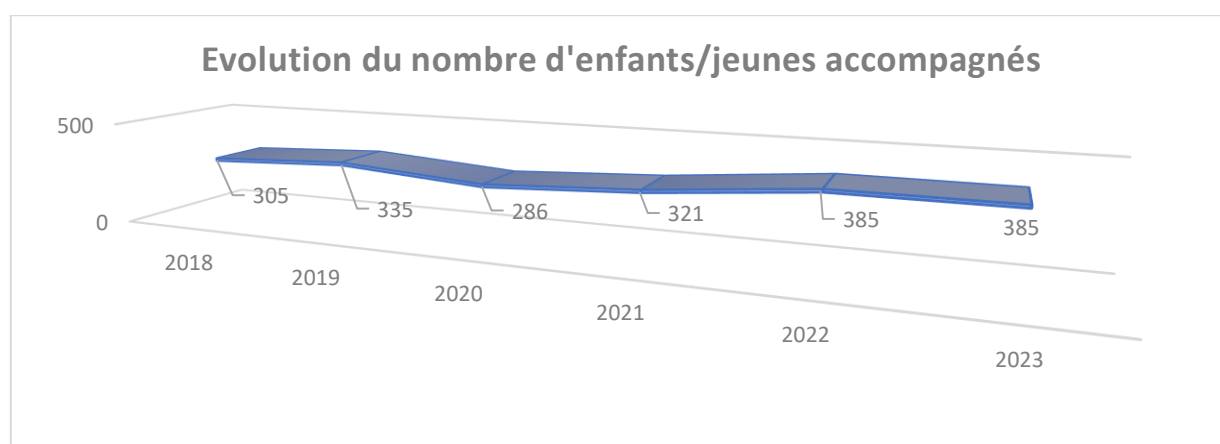
être refusées en faisant l'objet de préconisations.

L'enfant ou l'adolescent est admis dans le dispositif avec des objectifs de travail affinés au fur et à mesure des rencontres, une discrétion est assurée quant à la prise en charge de l'enfant.

La présence stable du référent de parcours permet un lien de confiance indispensable dans l'accompagnement. Les familles ont parfois besoin de temps et de compréhension du dispositif pour y adhérer. En cas d'absence du référent, un relais doit tout de même se faire au sein du trinôme.

L'accompagnement peut durer deux ans, ou moins selon l'évolution de l'enfant, l'engagement de la famille et l'atteinte des objectifs. Cette période d'accompagnement tend à se réduire d'année en année.

*Du 3<sup>ème</sup> mois au 24<sup>ème</sup> maximum ; l'accompagnement :*



### **Les interventions des référentes de médiation parentale (RMP)**

Il s'agit de postes uniques, innovants, créés dans le cadre de la Cité éducative dont l'objectif est de lutter contre le fonctionnement en « silos » et de « traduire » l'école aux parents. Positionnées initialement dans les groupes scolaires Stuart Mill, Olivades et Saint-Roch (déplacé en février 2023 à l'école Scheppler) les référents de médiation parentale sont recrutés sur des critères et compétences bien définis : ils incarnent les valeurs de la république, notamment la laïcité, dans leur quotidien au sein de l'école et aux abords de celles-ci. Cela les rend unique dans le paysage scolaire.

Leur mission consiste à faciliter et simplifier les relations entre les parents et l'école, à les orienter et/ou les accompagner vers les structures ou services de droit commun, à décoder le langage scolaire et à renforcer la parentalité. Elles incarnent l'idée que l'école est ouverte à tous, notamment par la création d'un lieu dédié nommé « espace parents » (lieu qu'elles animent conjointement avec des acteurs de proximité). Le contact peut être direct, au portail de l'école par exemple ou coopté par un enseignant, le directeur ou un professionnel municipal.

Les activités organisées sont destinées à faciliter l'accès des familles aux structures et activités de droit commun. Ainsi les RMP accompagnent les parents vers les centres sociaux, les maisons pour tous, les ateliers linguistiques...

Sur l'école des Olivades, la RMP est en lien étroit avec l'EJE positionnée sur le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans (TPS), elles accompagnent aussi les parents aux réunions initiées par l'école, aux animations et rencontres. Sur les temps de vacances scolaires, elles ont en charge l'organisation et la coordination de l'action « découvrir en s'amusant », projet porté également par la Cité éducative.

Ces actions sont toutes réfléchies dans le but de faciliter le lien parents/école, et ainsi favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le cadre de sa scolarité. Ces actions ont permis un grand nombre d'inscriptions dans les centres sociaux des territoires.

### Les actions collectives

Au regard des problématiques observées chez l'enfant/jeune ou dans la relation intra familiale, le PRE sollicite les partenaires appropriés et met en place des projets afin de répondre aux besoins. Les actions mises en œuvre concernent des activités culturelles, sportives, scolaires, et des actions de santé.

Actions 2023						
Thématiques	Parentalité	Scolarité	Culture	Sports	Santé	Égalité Femmes/hommes
Atelier compétences psychosociales « PRODAS »		X			X	X
Collection Lambert			X			X
Atelier vidéo		X	X			X
6ème sens	X	X	X	X	X	XX
Découverte culturelle	x		x			X
« AJI TV » La weB TV du PRE	X	X	X	X	X	XX
Projet saliculture	x					x
Atelier Insertion professionnelle						
Café parents (thématique : du langage, santé, harcèlement)						
Sorties familles	x		x		x	X
Atelier couture *	X	X	X			X
Atelier langage*						
Atelier prévention écran*						

Atelier photo*	x	x	x			
Atelier informatique*	X	X				X
Visite des musées de la ville *	X	X	X			X
Sport pour tous*	X	X		X	X	X
Octobre Rose*						X
Accompagnement aux inscriptions de CP/TAP/cantine*	X	X				X

### **Les perspectives et orientations pour 2024**

Entrer dans la dynamique du réseau départemental des PRE

Finaliser le Document Unique de Référence (DUR) travaillé en équipe

Maîtriser davantage le logiciel « Log PRE » et affiner le profil des familles accompagnées

Développer le partenariat sur les champs de l'accompagnement pédagogique, la prise en charge psychologique des enfants/adolescents, la santé mentale.

Développer des cellules de lutte contre le décrochage scolaire.

Augmenter le nombre de filles accompagnées dans le dispositif.

Déployer une meilleure information sur les missions du PRE avec les différents services du CCAS et services extérieurs

## ANIMATION TERRITORIALE DE PROXIMITE

L'Espace Pluriel composé du Centre Culturel et Social de la Rocade et du Complexe socio-culturel de la Barbière, est le lieu d'animation territoriale de proximité du CCAS d'Avignon.

### Conception du Centre Social et Culturel Espace Pluriel

- Lieu d'accueil où la fonction accueil est **Co-portée** par l'ensemble de l'équipe au service du projet social.
- Espace de création et de production de lien social, de rencontre intergénérationnelle.
- Lieu d'expression individuel et collectif. Le centre social Espace Pluriel propose des services, des activités adaptées aux besoins exprimés des habitants. Il accompagne et soutien les projets de chacun.
- Espace de ressource, de vie citoyenne qui contribue au développement du pouvoir d'agir de chacun.e par des actions, projets et mobilisations.

### Rappel des valeurs et des principes du centre social

Dignité humaine, citoyenneté, démocratie, laïcité, neutralité et mixité

Solidarité, tolérance et bienveillance

### Participation et partage

Territoire d'intervention : Quartiers Politique de la ville SUD ROCADE - *Contexte environnemental marqué par le projet de rénovation et les différentes étapes (2014 / 2030) du NPNRU de notre territoire de vie (quartier SUD 18 006 habitants en 2018).*

### Renouvellement d'Agrément - Projet social 2024/2027 :

Le renouvellement du projet social vient ponctuer le calendrier 2023 avec le lancement d'une concertation des acteurs concernés : habitants, professionnels et bénévoles.

En novembre 2023, le projet social est approuvé par les partenaires financiers et en commission des affaires sociales pour une durée de quatre ans (2024 /2027).



### Schéma de la démarche de renouvellement du projet social :

- **Lancement** : COTECH 1, réunion d'équipe et espace citoyen
  - **Bilan -évaluation** : réunion d'équipe, COTECH 2, espace citoyen, création du comité d'animation, concertation partenaires et COPIL 1
  - **Phase PROJET** : réunion d'équipe, espace citoyen / concertation partenaires / habitants/adhérents, synthèse et rédaction finale puis COPIL 2 Validation des instances
- Dépôt du projet social auprès de la Caisse d'Allocation Familiale en septembre.

## Les axes de développement du centre social Espace Pluriel sont :

Axe 1 : positionner le centre social comme chef de file à l'échelle du territoire de vie

Axe 2 : développer le lien social à travers l'animation socioculturelle et socio-éducative

Axe 3 : accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif

Axe 4 : développer la participation des habitants

## Les objectifs généraux du projet Animation Collective Famille sont :

- \* Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes.
- \* Accompagner la fonction parentale : accompagner et soutenir les parents dans leur rôle de « 1<sup>er</sup> responsable du bien-être et de l'épanouissement de leur enfant ».
- \* Favoriser le pouvoir d'agir de tous les publics.
- \* Permettre l'orientation vers le droit commun.

L'équipe « Espace Pluriel » est composée d'une directrice et de 14 agents motivés qui contribuent ensemble à la mise en œuvre du projet social. Cette équipe agit au quotidien auprès des habitants des quartiers Rocade – Barbière et mène des actions solidaires qui concernent toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille.

Une année 2023 rythmée par de nombreuses actions culturelles, éducatives, créatives et sportives réparties sur les deux sites. Mais aussi, par de nombreuses actions innovantes vecteur de lien social où les habitants ont été partie prenante collectivement pour construire avec les agents et les partenaires du projet. Par exemple, en un an, ensemble nous nous sommes donné les moyens de créer un jardin urbain participatif.

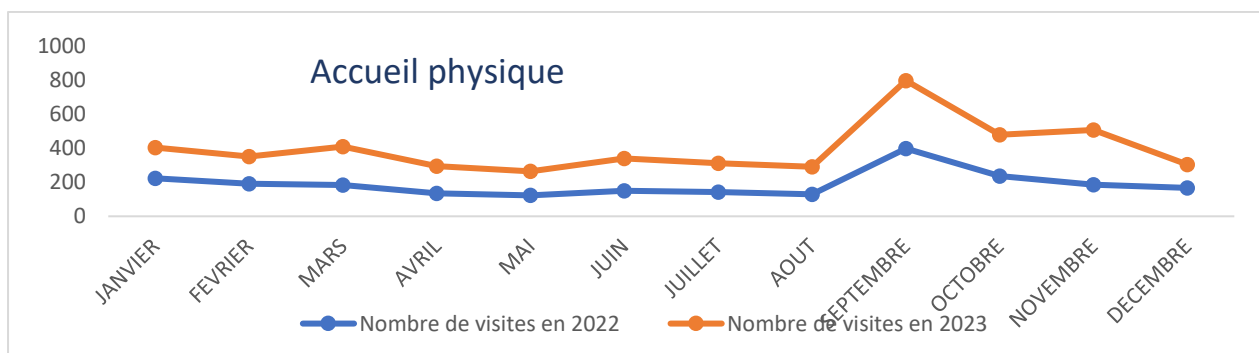
Le « comité d'animation » n'est plus en sommeil puisqu'une dizaine d'adhérents y participent. L'enjeu pour les années à venir se porte sur la prise en compte de la parole de ces habitants, sur leurs engagements et leurs investissements à nos côtés. Car le fonctionnement de la structure dépend du travail engagé entre les acteurs : **Habitants - Bénévoles – Agents du centre social – Partenaires du territoire de vie.**

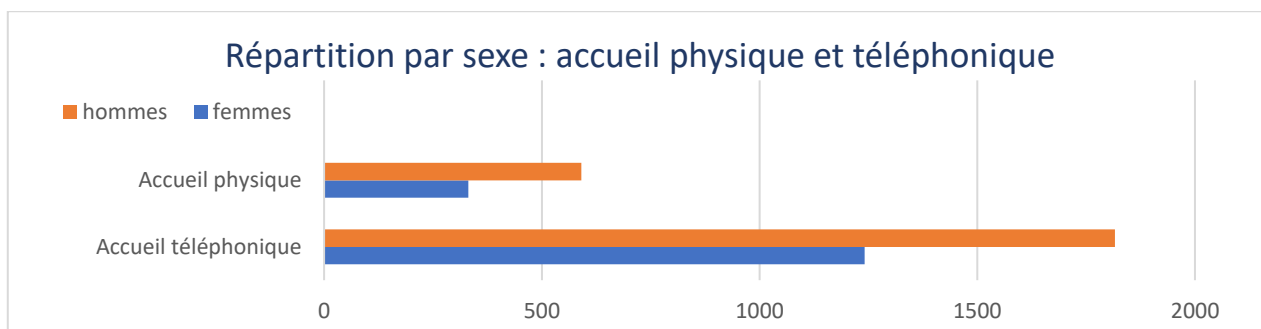
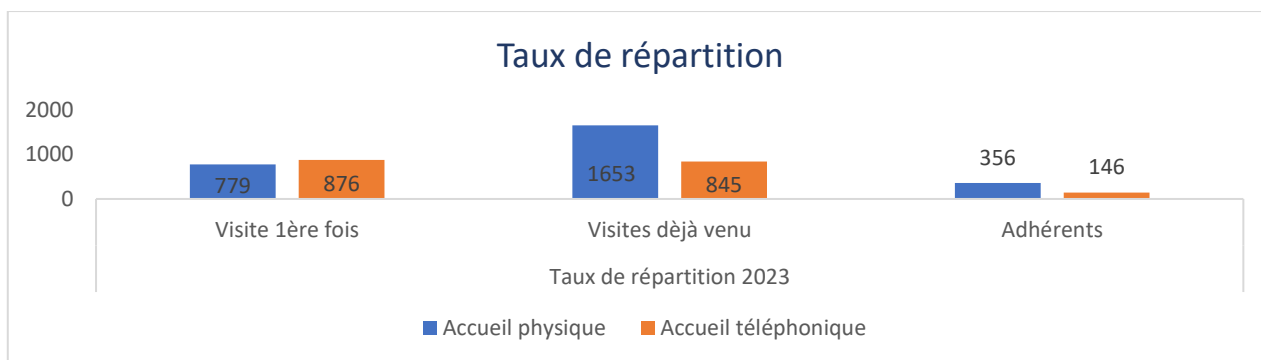
## Adhésions, accueil généraliste et point d'accueil CAF

Stabilité du nombre d'adhérents :

- 2020/2021 : 529 personnes
- 2021/2022 : 772 personnes
- 2022/2023 : 788 personnes

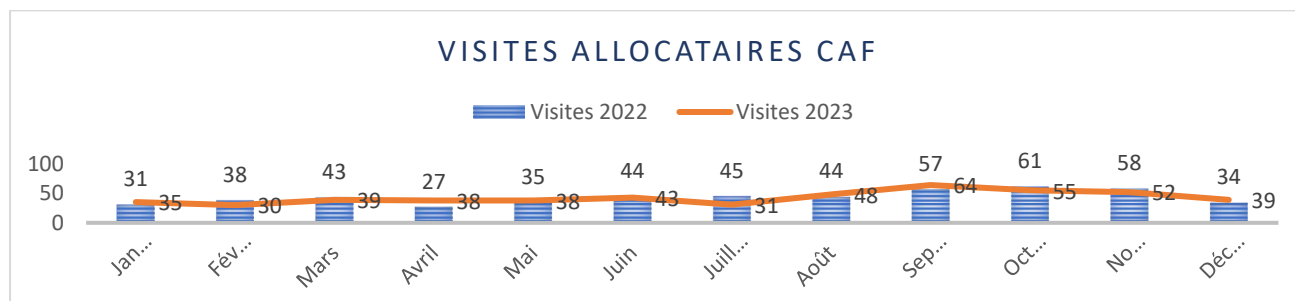
## Accueil physique et téléphonique





**Rappel des horaires d'ouverture** : lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Mardi de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 – mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### Point accueil CAF



Nous observons une stabilité du nombre de personnes sollicitant le service d'aide administrative, accessible à tous et gratuit. Identique à 2022, les demandes d'accompagnements pour des dossiers administratifs sont nombreuses et les dossiers sont d'autant plus complexes. Les agents d'accueil proposent des rendez-vous individuels en fonction de la complexité des formulaires et des éléments administratifs à fournir (une soixantaine de dossiers par an).

Le point relais CAF est amplement fréquenté par les habitants car il donne un accès rapide à leurs comptes et sans rendez-vous. Ils bénéficient de l'aide d'un agent d'accueil pour les accompagner dans leurs démarches, s'informer sur les aides, ajouter/modifier des éléments d'un dossier...

Un espace numérique est également ouvert aux usagers en accès libre aux horaires d'ouverture de l'accueil de l'espace pluriel.

#### Des services d'accompagnements

- Des cours d'alphabétisation avec *L'ESC Croix des Oiseaux* - quatre groupes /semaine
- Deux ateliers informatiques avec *Avenir 84* – 16 personnes – deux groupes /semaine

## Le café accueil



Une matinée par mois, les agents d'accueils et la coordinatrice famille animent le « café accueil » considéré par les habitants comme un lieu d'information à l'écoute de leurs questionnements, préoccupations diverses. Ouvert à tous, le « café accueil » est un moment de convivialité pour papoter autour d'un café et faire connaissance avec les autres participants dans un espace chaleureux. C'est aussi l'occasion de se retrouver pour partager un moment ensemble.

Les différents secteurs du centre social et des intervenants ont été sollicités pour animer et accompagner le groupe en fonction des besoins repérés par l'équipe d'animation. Au cours des 8 cafés accueil réalisés en 2023, on compte la présence moyenne de 12 habitants, gage d'une belle dynamique sur cette nouvelle proposition.

## Les activités par secteurs

### Actions Collectives Familles – Adultes – Seniors

Tout au long de l'année, le service Animation Collective Familles a proposé aux familles des quartiers (Rocade – Barbière) de se retrouver autour d'activités et d'ateliers afin de partager des moments conviviaux. Les activités sont ouvertes aux parents accompagnés de leurs enfants, mais également à tous les adultes et seniors adhérents de l'Espace Pluriel.

Toutes les actions ont les mêmes objectifs : **soutenir et accompagner les familles** dans le domaine des loisirs, de l'éducation, de la santé, du bien-être, de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.

### Les activités

- **Atelier des cinq sens** 10 à 12 personnes
- **Atelier poterie** 12 personnes
- **Atelier bien-être**
  - Ateliers DO IN 12 à 14 personnes. Gratuit
  - Ateliers sophrologie 12 personnes. Gratuit
  - Ateliers esthétiques 8 personnes
- **RDV des habitants** 15 à 18 personnes. Gratuit
- **Café accueil** 15 à 18 personnes. Gratuit

**Des ateliers de soutien à la parentalité** Ateliers mensuels avec l'éducatrice de jeunes enfants des TPS et les familles du centre de loisirs : Groupes de paroles, sous forme de café « papotage », cafés des parents, ateliers thématiques parents-enfants... 8 à 12 personnes Gratuits

**Des ateliers contes** bimestriels et durant les vacances scolaires 10 personnes parents enfants

**Des Parcours familles** avec le dispositif pôle culture (Francas) 10 personnes enfants/parents.

**Dix « Café philo »** 10 à 12 personnes tout public confondu dont deux ateliers inter-centres sociaux et menées par une intervenante (action portée par le Grand Avignon) – 15 à 18 personnes.

**Des sorties familles** : 5 sorties 55 personnes moyenne (Mucem, journée mer)

## **Des animations socioculturelles**

- Des « café culturel » Co animé par des habitants, 35 personnes
- Des Ateliers théâtre forum mené par la Cie Machine Emotive – 5 à 7 personnes
- Atelier couture et création – 8 personnes
- Atelier « les petits mots » animé par des bénévoles - 8 personnes
- Ateliers « éveil musical » parents/enfants avec un intervenant - Public ACF+TPS
- Atelier peinture sur assiettes – 9 personnes
- Participation à l'organisation de la journée en partenariat avec la coordinatrice du conseil local en santé mentale d'Avignon et la coordinatrice santé du Grand.
- Deux pieds d'immeubles : Octobre, 1<sup>er</sup> pied d'immeuble à la Barbière – 120 personnes, Décembre : 2eme pied d'immeuble à la Barbière – 250 personnes
- Un Club lecture mensuel avec l'association « femmes solidaires » d'octobre à décembre avec cinq adhérentes au centre social et le groupe de 10 personnes « femmes solidaires ».
- 198 personnes ont participé aux multiples propositions de sorties pour le mois de juillet 2023 (théâtre, musique, danse, musée...)
- Visite La Collection Fondation Villa DATRIS - 8 personnes
- Stage Andalou - 16 Personnes
- 8 Mars - 23 femmes - marche urbaine en partenariat avec le centre social la Fenêtre
- Théâtre Jean Vilar : visite l'exposition photos - 13 personnes
- Rencontre avec les jeunes et l'équipe Class départ :16 personnes (repas et ateliers)
- Fête du tilleul : vendredi 26 mai en partenariat mairie sud - 8 personnes
- Animation Loto Karaoké 38 parents enfants
- Atelier Beatbox : atelier intergénérationnel plus spectacle « L'autre scène » à Vedène – 16 personnes.

**Des animations sportives** : débutants, avancés, aérobic, sport séniors, cardio-dansé fitness, sport santé, step, parcours psychomoteurs yoga dynamique 109 personnes

## **Des actions de sensibilisations :**

- Atelier cuisine éco-responsable 16 personnes
- Ateliers bien-être 10 personnes
- Ateliers des saveurs 8 personnes
- Des actions envers « la santé mentale » avec la coordinatrice du conseil local en santé mentale d'Avignon et le Grand Avignon
- Atelier informatique avec Avenir 84 – 16 personnes
- Participation aux campagnes de prévention « Octobre Rose et Mars bleu » en partenariat avec la ligue contre le cancer et la coordinatrice santé du grand Avignon.

## **Un projet éco-responsabilité et citoyenneté – participatif**

(Habitants / équipe espace pluriel et partenaires projets – Association Semaille / Compagnons Bâisseurs / Département Vie des quartiers Ville d'Avignon / jardiniers de la Ville)

Création d'un espace jardin urbain – plus de 25 personnes participantes. En 2023, l'initiative des habitants prend forme et suscite un fort intérêt de la part de tous pour élaborer collectivement le projet « éco-responsabilité et citoyenneté ». Des rencontres « habitants-partenaires-équipe », des débats, des prises de décisions pour expérimenter l'inscription d'un jardin urbain partagé d'environ 250m<sup>2</sup> devant l'Espace Pluriel.

## **Un réseau partenariale dynamique**

Fédération des centres sociaux ,AMAV, L'AHARP, EDES, Pole culture, Planning Familial, CIDFF, Mutuelles AESIO, Mutualité Française, Face Vaucluse, Avenir 84, ADIL, Théâtre Totem, conseil local de la santé mentale, service prévention du Grand Avignon santé, Maison de santé d'Avignon, lycée Casarès, Association semailles, PRE, bibliothèque Jean-Louis Barrault, Musées de la ville, LAEP, REP, ALSH, Educatrice des TPS, compagnons bâtisseurs, Association Médiation Résonance, Horizons Multi Média, Danièle Vargas potière, Association DO IN, école de sophrologie Zuli ,association « Femmes solidaires », association Parole84, ADVSEA, etc..

## **Enfance : accueils de loisirs 3/5 ans et 6/11 ans**

*Quelques chiffres :*

Enfants inscrits en 2023 (données AXEL Net)

Accueil de loisirs 3-5 ans : 73 enfants

Accueil de loisirs 6-11 ans : 99 enfants

## **Tranche de tarifs en fonction des quotients familiaux**

Majorité des familles : QF de 301€ à 500€ ou de 501€ à 700€

## **Changement de locaux à l'automne 2023**

Les accueils de loisirs (maternelle et primaire) ont déménagé du groupe scolaire des Grands Cyprès vers le complexe de la Barbière fin octobre 2023. La SDJES 84 et la PMI ont souhaité baisser les effectifs le temps de prendre possession des lieux, d'adapter la totalité du mobilier et d'effectuer les travaux.

**Points positifs** : des espaces éducatifs totalement investis par les enfants et par l'équipe, des projets transversaux émergents en lien avec la pratique artistique et avec les seniors du service « Ville amie des seniors ».

**Points négatifs** : une liste d'attente pour les inscriptions plus importante en raison de la baisse du taux d'accueil (16 places au lieu de 32 places pour les enfants de 3 à 5 ans et 24 places au lieu de 30 pour les enfants de 6 à 11 ans) et des familles toujours en attente de places.

## **Axes du projet pédagogique**

### **Pour les enfants**

- Susciter la curiosité, inculquer une dynamique de réussite des enfants en leur offrant la possibilité de s'ouvrir vers l'extérieur et de découvrir de nouvelles activités/techniques autour de projets artistiques, culturels, ludiques et sportifs.
- Placer les enfants en position d'agir, les responsabiliser et acquérir des modes de vie respectueux de l'environnement.
- Proposition d'activité au choix pour les enfants
- Favoriser l'autonomie
- Développer les capacités motrices, physiques et cognitives

### **Pour les familles**

- Participer et s'investir dans la vie de l'ALSH
- Échanger, discuter, informer et sensibiliser les familles aux actions menées sur le centre social et les orienter si besoin.

## **Bilan des actions menées sur les ALSH (pour les enfants)**

- Les ALSH mettent en place régulièrement divers ateliers ou sorties communes afin de créer une passerelle entre les 2 ALSH et faciliter le passage vers l'ALSH PRIMAIRE pour les enfants de bientôt 6 ans.
- Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans : mise en place d'un programme d'activités indépendant afin de mieux correspondre à leurs envies et à leurs besoins.

### **Les temps forts de l'année :**

#### **Actions - Ateliers pour les enfants**

#### **Ateliers culturels et créatifs (équipe et partenaires) :**

- Ateliers créatifs toute l'année par les équipes de l'ALSH
- Parcours avec intervenants autour de différents thèmes Pôle jeunesse culture (FRANCAS)
- Parcours « photos magiques » (Association IMAGO) + visite exposition
- Parcours céramique
- Parcours création de bandes dessinées autour des dangers du numérique avec (HORIZON MULTIMEDIA)
- Parcours « abeilles » (Association SEMAILLE)
- Atelier poterie Danielle VARGAS durant les vacances scolaires
- Décoration pour le festival de théâtre enfant + spectacles (durant l'année et lors du festival de théâtre enfant) + rencontres avec des acteurs + confection de masques pour la parade Festo-Pitcho (LE TOTEM)
- Fête du printemps au clos de la murette
- Participation aux Pieds d'immeubles
- Sorties cinéma
- Journée au champs verts – programmation « Un été à Avignon »
- Sorties dans les parcs de la ville d'Avignon + plaine des sports
- Projet « UBU Roi » Maison JEAN VILAR
- Après-midi exposition et ateliers photos en familles
- Projet "Où est la girafe. »
- Atelier et spectacle « Griff et les fabuloptères »
- Sorties ludiques et de découverte : village des enfants, Parc aquatique, Planet océan, Stade nautique Avignon, bowling
- Confection décoration bibliothèque vivante pour la journée de la santé mentale
- Atelier PRODAS (équipe d'animation formée au PRODAS)
- Intervention de Marianne référente famille pour des ateliers lecture de contes
- Ateliers « lecture/écriture » mis en place par Nancy directrice ALSH formée par le collectif « Grain de lire » SDJES

#### **Ateliers festifs communs**

- Goûters festifs (goûters de fin d'année, halloween...)
- Jeux sportifs et d'équipe (chasse aux trésors, grands jeux...)
- Présentation des ateliers d'un groupe d'enfants aux autres enfants de l'ALSH
- Fête de Noël en partenariat avec la ville
- Spectacle de fin d'année scolaire avec les familles
- Valorisation de parcours

### **Rencontres inter secteurs et inter centres sociaux :**

- Spectacles
- Mutualisation des parcours pôle jeunesse culture (FRANCAS) avec l'accueil de loisirs du Centre Social de la Croix des Oiseaux

### **Ateliers sportifs :**

- Découverte de nouveaux sports (règles et disciplines liées aux sports) capacités motrices, physiques et cognitives

### **Mais aussi : actions - ateliers pour les familles en transversal avec le secteur ACF**

### **CLAS primaire et collège**

L'accompagnement à la scolarité primaire et collège fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel. L'encadrement des enfants est assuré par quatre animateurs et six bénévoles. Ce dispositif s'adresse aux enfants des établissements scolaires suivants : Les Olivades, Les Grands Cyprès, JH Fabre, Collège Roumanille, Collège Anselme Mathieu, Lycée Mistral et Philippe De Girard.

Les enfants et les jeunes sont accueillis par niveau scolaire :

- Nombre d'enfants en classe élémentaire : 24
- Nombre de jeunes collégiens : 23
- Nombre de jeunes lycéens : 3

Des actions de concertation et de coordination avec les différents acteurs du territoire ont été mises en place : rencontres régulières avec les différents chefs d'établissements, enseignants et coordinateurs REP+. Participation de l'équipe CLAS à la co-construction d'un café parents d'élèves avec le coordinateur REP+ Anselme Mathieu et les enseignants des écoles de proximité (Directeur école Henry Fabre A, Directeur école Henry Fabre B, Principal et CPE collège Anselme Mathieu, Principal, CPE collège Roumanille les Coordinateurs REP +, l'équipe PRE CCAS d'Avignon, Directeurs écoles Olivades / Grands Cyprès, l'équipe LAEP et la référente famille CS).

**Focus sur la mise en œuvre du projet CLAS PRIMAIRE :** l'accompagnement à la scolarité des élèves en primaire fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel, au complexe socioculturel et au sein de l'école JH Fabre de 16h30 à 18h00.

Un relationnel plus soutenu en 2023 avec les établissements scolaires, repérage des difficultés scolaires / sociales et environnementales des élèves inscrits au dispositif. Ceci permettant une mise en relation avec les partenaires du territoire pour échanger sur les différents sujets (difficultés scolaires importantes et durables, dégradation de la situation sociale des quartiers, demande d'aide importante des familles et des jeunes ...).

Des équipes impliquées qui développent des projets spécifiques : Egali'art le Planning Familial, PRODAS - 1 lundi tous les 15 jours, Séances jeux multimédia : 1 jeudi tous les 15 jours, des ateliers créatif/ peinture, des ateliers de Lecture / écriture, des ateliers d'expression corporelle.

**Pour les collégiens et lycéens,** l'accompagnement à la scolarité des collégiens fonctionne trois soirs par semaine au centre social Espace Pluriel de 16h00 à 18h00.

Les séances sont découpées en trois temps : accueil et échanges informels, aide méthodologique, ateliers éducatifs.

Les parents sont conviés en début d'année pour une présentation du dispositif et du règlement. Des rencontres trimestrielles comme autant de bilans seront prévues avec les parents et les enfants accompagnés. Les temps de CLAS sont encadrés par deux accompagnateurs par groupe (binôme animateur/bénévoles) ce qui permet un accompagnement personnalisé des enfants. Ils accordent une attention particulière aux besoins spécifiques de chaque membre du groupe.

L'accompagnement à la scolarité est un des enjeux essentiels des quartiers SUD, composé d'une jeunesse très importante. Il répond au souci d'égalité et de mixité, valeurs essentielles des actions mises en place au sein du centre social et culturel Espace Pluriel. Cette année, 31 élèves de différents établissements collèges et lycées sont adhérents au dispositif CLAS.

## Jeunesse

- **L'espace jeunes :**

*Rappel des principaux objectifs du projet pédagogique de l'Espace Jeunes :*

- *Développer des actions en direction des jeunes par l'ouverture d'un accueil jeunes, véritable point multi-services.*
- *Mettre en place un lieu de rencontres et d'échange accessible à tous et permettre aux jeunes d'organiser leur temps libre (projets culturels, sportifs ou de loisirs, sorties, séjours et évènement festifs).*
- *Proposer aux jeunes des espaces de discussion, de rencontres, d'expression et d'informations et les encourager à prendre une part active dans le projet de la structure d'accueil 11/17 ans.*

### **Au programme cette année des propositions d'animations diverses et variées : L'accueil jeunes le mercredi**

- Les actions du mercredi sont bien accueillies par le public. Celui-ci a été présent sur toute la période de janvier à juin. Ce groupe de jeunes collégiens intègre le lycée à la rentrée 2023 avec peu ou plus de disponibilité le mercredi après-midi. Les mercredis de septembre à décembre ont donc vu une baisse de fréquentation de l'accueil jeune. Mais les jeunes présents ont adhéré au projet final avec Avilab et ont été présents tout au long du projet. L'intervenant a su intéresser le public et proposer des activités innovantes.

Une coopération avec le collège Anselme Matthieu ainsi qu'une meilleure collaboration avec les médiateurs de la ville devront être mis en place afin d'attirer un nouveau public sur ce temps et, afin de mieux faire connaître le point jeune auprès du public de la Rocade.



### **Des temps forts :**

*Participation de 25 jeunes à la 1<sup>ère</sup> Convention Citoyenne de la Jeunesse organisée par le service « Vie Participative » de la Ville d'Avignon – le mercredi 15 novembre après-midi à l'Hôtel de Ville (plus de 150 jeunes)*

*Participation de 45 jeunes à une action favorisant le rapprochement entre la police et les jeunes (inter centres sociaux) avec Graine de France – le mercredi 13 décembre après-midi à l'Espace Pluriel – Au programme : atelier de libération de la parole, boxe, et atelier d'écriture. Une cinquantaine de jeunes présents sur cette action de sensibilisation et de prévention.*

### **L'accueil jeunes durant les vacances scolaires**

#### **Février (deux semaines d'ouverture)**

- Activités sportives et tournoi futsal avec le centre social « Espelido ».
- Des ateliers céramiques - parcours pôle jeunesse culture (FRANCAS)
- Café philo et repas partagé (intergénérationnel)
- Deux sorties : sortie Laser Game et Musée Requien

Des jeunes présents sur tous les temps de cette période. Les activités manuelles ainsi que sportives gardent la faveur de nos jeunes mais permettent de réussir les sorties culturelles grâce à une forme de « donnant/donnant » pédagogique. Les activités manuelles sont à privilégier et attirent le public. Les échanges entre centre sont toujours un bon moment, il y a une réelle volonté de faire se rencontrer les jeunes parmi les intervenants.

#### **Avril (deux semaines d'ouverture)**

- Activités culturelles et ateliers théâtre ados avec Le TOTEM
- Activités sportives et Futsal
- Deux sorties : balade à Montpellier et Clip n'climb
- Participation des jeunes aux animations de la « fête du printemps » organisée par la Ville d'Avignon

Des jeunes présents sur tous les temps de cette période. L'activité théâtre a dû être annulé après la première séance. En effet, les objectifs de l'intervenantes étaient élevés par rapport au groupe et cette activité nécessite une préparation des jeunes en amont. Les activités sportives réussissent quant à elles toujours à attirer du monde.

#### **Juillet/ août (cinq semaines d'ouverture)**

- Activités ludiques et récréatives : jeux de sociétés, tournoi de pétanque et Molky, atelier de bricolage (canapé en palette), art plastique ...
- Plusieurs sorties aquatiques : Kayak, Paddle, Waveland, baignade au partage des eaux à Isle sur Sorgues, baignade lac de Montoux, piscine à Saint Chamand et épreuves sportives piscine « Un été en Avignon ».
- Plusieurs sorties culturelles : théâtre « Le mouton noir », théâtre « L'histoire de l'humanité vu à travers celle de la patate », Opéra « GROOVE ».
- Géocaching Aix en Provence

Le public a été présent sur tous les temps de cette période. Les sorties kayak, Paddle, Waveland ainsi que les sorties théâtre ont été rempli au maximum. Les sorties baignades sont très demandées par notre public. Les sorties spécifiques sont très demandées mais nous ne pouvons pas suivre budgétairement parlant. Le festival OFF est apprécié par notre public qui a répondu présent sur les deux sorties, le spectacle du festival IN était moins adapté à cette tranche d'âge.

**Séjour été 2023** (du lundi 31 juillet au vendredi 04) août. Il est prévu pour 16 jeunes accompagnés d'un directeur et d'un animateur. Le séjour se déroule dans le centre département de Sault.

Le but du séjour est la découverte du territoire grâce à des activités sportives et ludiques en journée.

Activités proposées (accrobranche, escalade, spéléologie, randonnée, visite du marché de Sault, baignade en rivière, visite nocturne au mont Ventoux.

Le bilan final fait avec les jeunes a été positif. Nous n'avions que 2 jeunes qui avaient déjà fait de la spéléologie et cette activité a été demandée pour de futurs séjours. La journée baignade en rivière a permis aux jeunes de profiter d'activités ludiques simples mais en rapport avec la nature. La sortie au mont Ventoux a offert une activité originale qui nous fait découvrir un coucher de soleil sur tout le Vaucluse ainsi que le phénomène rare de la lune rouge. Malgré un petit à priori sur le lieu d'hébergement, la pluralité des activités et l'originalité de celles-ci ont permis au groupe de jeune de découvrir des lieux et des activités qu'ils ne peuvent effectuer dans un milieu urbain. La demande principale de fin de bilan est un rallongement de la durée du séjour afin de vivre une expérience plus intense.



### **Octobre (deux semaines d'ouverture)**

- Ateliers créations bande dessinée numérique
- Activités sportives
- Pied d'immeuble à la Barbière
- Deux sorties : balades à l'abbaye de Frigolet et Pont du Gard
- Deux soirées films
- Ateliers cuisine et repas partagés

Les vacances d'octobre ont vu une fréquentation moindre dû à un incident de mi-parcours (conflit entre jeunes). Mais les sorties ont tout de même eu un taux de fréquentation important. La soirée film a connu un vrai succès. Les sorties culturelles type Pont du Gard sont à refaire, le public a apprécié une sortie nature associée à la visite d'un lieu historique.

### **Décembre (une semaine d'ouverture)**

- Activités sportives
- Sortie cinéma VOX
- Pied d'immeuble à La Barbière
- Visite de Fontaine de Vaucluse

Les vacances de décembre ont vu un nouveau public venir à l'espace Jeunes par suite des actions menées avec les collèges. Le fait de se déplacer en ville et de pouvoir choisir le film a été un vrai plus. Le pied d'immeuble a aussi été une vraie réussite et les sorties nature/culture sont à privilégier. Des vacances de seulement 4 jours mais qui ont été bien remplies avec un budget très serré. Les vacances de décembre sont un moment idéal pour expérimenter de nouvelles activités ou de nouveaux fonctionnements pour l'espace Jeunes.

- **Point Information Jeunesse (PIJ)**

Le Point Information Jeunesse a été labelisé le 15 décembre 2021 et a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 2022, au complexe de la Barbière. La structure a fermé lors du départ de l'informatrice jeunesse en congé parental, en mai 2022.

Une nouvelle informatrice jeunesse a été recrutée et a pris son poste le 9 octobre 2023, à l'Espace Pluriel de la Rocade – la structure n'ayant, jusque-là, pas repris son activité.

Un travail de remobilisation du réseau et des partenaires a été mis en place, ainsi qu'une participation active à différents événements au sein et en dehors du Centre Social (forum, convention, journée thématique, etc.) : le but étant que le PIJ soit de nouveau identifiable comme une structure ressource et vers laquelle il est possible d'orienter des jeunes.

Une large communication a été mise en place pour renforcer la visibilité de la structure, auprès des partenaires, des établissements scolaires et de la population : flyers, affiches, réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat), article dans le journal Avignon(s), programme d'activités du Centre Social, intégration du réseau Promeneurs du Net, etc.



### **Statistiques des accompagnements individuels (9 octobre au 31 décembre 2023)**

- 44 accueils ont eu lieu -> dont 21 jeunes reçus pour la première fois
- Les jeunes, reçus pour la première fois, ont entre 15 et 26 ans. Les moins de 15 ans ne sont pas représentés et une petite partie concerne les 30 ans et plus.
- La proportion femmes / hommes est quasi égale.
- La situation des jeunes : en formation (notamment en alternance), en recherche d'emploi, salarié·e. Peu ont un statut étudiant ou sont sans activité.
- Les modalités d'accès démontrent que, même si les jeunes se déplacent et se rendent en présentiel au PIJ pour échanger (56%), un certain nombre passe par un échange téléphonique ou sms (37%). Il faut, de plus, prendre en compte que l'informatrice jeunesse n'a eu accès à un téléphone portable, et donc la possibilité d'échanger différemment avec les jeunes, qu'à partir de mi-novembre : il est possible que les statistiques représentant les échanges téléphoniques augmentent par la suite.

- Les principales thématiques abordées au cours de l'entretien : le monde du travail (recherche d'emploi, alternance), l'accès aux droits sociaux, le logement et les aides financières, la construction de son parcours (scolarité, formation, BAFA) et la mobilité (permis de conduire).
- Les jeunes ont pu être orientés, en fonction de leur problématique vers : la Mission Locale, le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) ou la MDA (Maison des Adolescents), Pôle Emploi, des travailleur·se·s sociaux, l'ADIL et le CLLAJ.
- Les jeunes ont été orientés vers le PIJ principalement par leur entourage (famille, ami·e·s), les services municipaux de la mairie et du CCAS, ainsi que par l'équipe de l'Espace Pluriel.

### **Les projets en place ou en cours**

- Soirée 16-26 ans, en partenariat avec le PAEJ : ces soirées proposent un cadre chaleureux et « informel », via des activités récréatives. Ce temps permet : de nouer des liens, d'être identifiées (PIJ et PAEJ) comme personnes ressources, de repérer les besoins et envies, de co-construire des projets avec et pour les jeunes. Une première soirée a eu lieu en décembre (8 jeunes). Une soirée par mois est prévue.
- Permanence en établissements scolaires et centres de formation : à compter de la rentrée de janvier 2024, deux permanences hebdomadaires d'une demi-journée auront lieu sur le Campus des Sciences et Techniques R. Schuman, ainsi qu'au CFA St Roch.
- Déploiement de l'exposition « La science taille XX Elles », en partenariat avec l'association Femmes & Sciences, dans le cadre de la Journée Internationale des Filles et des Femmes de Science. L'exposition sera présentée au Campus Schuman, en lien avec des professeur·e·s de science, courant février 2024.

### **Action Culturelle Et Éducation Artistique**

#### **Les pratiques culturelles**

**Classe départ** : Projet de réinsertion de jeunes décrocheurs par le biais de pratiques artistiques, coordonnée par la Manufacture. Nous avons accueilli un groupe de 15 jeunes à 3 reprises pour des répétitions de leur spectacle qui s'est joué à de multiples reprises, notamment à la salle Benoit XII pendant le festival OFF.

**Compagnie Machine émotive** : 1 atelier toutes les 2 semaines de mars à juin, dans le club jeune de la rocade. Un spectacle c'est joué à la cours Alizé avec un retour positif des participantes et du public.

**La portée de tous** : De janvier à juin 1 cours le lundi à la Barbière et le jeudi à la rocade. A partir de septembre, cours centralisés sur la Rocado. Nous avons ainsi pu doubler le nombre d'élèves.

**Atelier théâtre** : A la rentrée de septembre nous avons débuté des ateliers théâtre le mercredi après-midi avec Noam Cadestin. 1 groupe enfant de 15h à 16h et 1 groupe adolescent de 16h30 à 18h. Le groupe adolescent n'a pas pris par manque d'anticipation et de préparation. Retours sont très positifs sur le groupe d'enfants.

**SISM** : Lors des multiples réunions de préparation des SISM, il a rapidement été décidé de changer la formule et de se diriger sur un format plus compact et plus accentué sur la culture afin de rendre la thématique plus accessible. Une journée a été organisée à l'Espace Pluriel le 21 octobre. Mêlant ateliers d'écriture, yoga du rire, clown, danse, conférence et spectacle. Une journée particulièrement riche et de nombreux retours positifs autant des professionnels que des particuliers. Formule à renouveler pour 2024.

**Le jour et la nuit** : Le festival IN a signé avec le metteur en scène Gwenaël Morin, un contrat de 4 ans où il revisitera chaque année un classique de la langue invitée au festival. Cette année il s'agissait du songe d'une nuit d'été de Shakespeare. Un projet en collaboration avec la maison Jean Vilar. 14 adhérents de l'Espace Pluriel ainsi que des personnes venant de tous horizons ont pu participer à la création du jour et la nuit pour le festival IN. Une belle cohésion parmi les participants et un metteur en scène qui n'a fait aucune différence entre les différents publics.



**Villa Datris** : Une sortie organisée avec 8 adhérents et l'animatrice ACF. Une organisation de dernière minute juste avant la fermeture saisonnière de la collection. Mais de très bon retour des adhérents. Visite à renouveler chaque année et avec plusieurs groupes.

**Rouvrir le monde** : Cette année les adhérents ont pu participer à deux ateliers dans le cadre du dispositif Rouvrir le monde. Le 1er en collaboration avec l'ESAA et l'artiste Stéphanie Brossard deux jours d'ateliers sur le travail de la terre et une relation avec la destruction causée par les catastrophes naturelles. Le deuxième réalisé avec la collection Lambert et l'artiste Camille Chastang portant sur de la peinture sur céramique. Un bon lien entre l'artiste et les participants. 2 jours d'ateliers suivi d'une après-midi à la collection Lambert.

**Rencontre Fiona Lauriol** : le 17/02 nous avons eu la rencontre de Fiona Lauriol narrant le voyage qu'elle a fait avec sa grand-mère de 101 ans. Une quarantaine de personnes étaient présentes de tous âges.

**Rencontre Théâtre du Balcon** : 2 rencontres avec des artistes ont eu lieu à l'Espace Pluriel. La 1ère le 10/03 avec Clarisse Fontaine à la Barbière, la 2ème avec Louis Caratini le 26/10 avec une quinzaine de participants.

**C'est le chantier !** : Projet porté par le Grand Avignon. Des répétitions organisées à la Barbière du 8 avril au 20 juin pour la préparation du spectacle C'est le chantier. 6 adhérents ont participé. Le spectacle a eu lieu les 10 et 11 juillet à Montfleury. Ainsi qu'un solo le 22 juin à la rocade qui a réuni une quarantaine de personnes.

**Projet Girafe** : une curieuse proposition d'un artiste Anglais qui a traversé la France avec une maquette de girafe sur le dos. Il s'est arrêté le 25/04 à Avignon. Les enfants de l'ALSH ont pu repeindre la girafe et faire le tour du centre-ville avec elle.

**Griff et les fabuloptères** : projet complet pour la rentrée de septembre et les enfants de l'ALSH, mêlant une exposition des ateliers et un spectacle. Très beau projet financé par le grand Avignon, qui s'est déroulé de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint et qui a concerné tous les enfants de l'ALSH. Le spectacle s'est déroulé à la Barbière en présence de la croix des oiseaux et de la crèche les petits troubadours.

**Etats généraux de la culture** : grande rencontre des acteurs culturels organisé par la ville le 31 mars en vue de la préparation d'Avignon terre de culture 2025. Une journée riche en rencontre, pour un projet qui continue à se créer avec 4 autres rencontres depuis dont une à l'Espace Pluriel le 09/11.

**Festival IN** : de nombreux spectacles vu lors du festival, une exposition avec le photographe du IN pour clôturer la. Une proposition de spectacle itinérant à la barbière.

**Parcours de l'Art** : du 6 au 22 octobre 2023. Une proposition d'exposition dans le cadre de l'événement.

**Printemps des poètes 2023** : une exposition proposée dans le cadre de l'événement.

**Les escales** : Proposition d'un concert de musique latines dans le cadre du festival organisé par la Ville.

**Expositions** : 1 exposition par mois de janvier à juin puis une exposition de 2 mois pour l'été, organisation assez complexe, minutage difficile à gérer. Pour la rentrée de septembre il a été décidé d'augmenter les temps d'expositions à 6 semaines, organisation bien plus confortable, d'autant plus que la programmation 2023-2024 a pu être entièrement finalisé avant l'été. De belles propositions encore cette année, variété des pratiques, dans l'ensemble une très bonne entente avec les artistes. Une petite amélioration dans la fréquentation des expositions bien qu'il soit encore assez difficile de faire venir un nouveau public, notamment celui du centre-ville.

### **Calendrier des expositions 2022/2023**

Exposition 1 : composée d'œuvres d'usagers de l'Espace Pluriel ainsi que de deux élèves de L'ESAA entremêlant la semaine de la femme et le printemps des poètes.

Exposition 2 : avec l'artiste Furax, jeune étudiante de l'ESAA avec une proposition d'animer 3 ateliers, l'un à destination du club jeunes réunissant 12 participants et deux pour le public ALSH réunissant 30 participants.

Exposition 3 : avec l'artiste Tom Dumont.

Exposition 4 : dans le cadre des SISM nous avons accueilli l'artiste Marc Simeliere exposant sur la thématique des troubles mentaux.

Exposition 5 : en partenariat avec l'ONAP et dans le cadre du projet DEMOS nous avons accueilli l'exposition de Thomas Bohl, un récapitulatif de la première année du projet.

Exposition 6 : en lien avec la pièce Blackstar joué au Théâtre du Balcon.

Exposition 7 : Full of Magic d'Aurélie BINET

Exposition 8 : dans le cadre du Printemps des Poètes 2023 – exposition « Le passage des portes de Geneviève GLeize et Sabine Bouyala

Exposition 9 : Pêle-Mêle d'ETSI

Exposition 10 : Le ciel, la nuit la fête de Christophe Raynaud de Lage en présence de Mr TIAGO RODRIGUES.

Exposition 11 : Griff et les Fabuloptères de Susana Del Bano

## Espace Pluriel perspectives pour 2024 :

- *Garantir l'efficience de nos actions : le projet social est le projet de service de l'Espace Pluriel.*  
**Pour l'équipe** il est le fil conducteur des projets à mener à court, moyen et long terme.  
**Pour les habitants**, il facilite la co-construction d'actions et renforce le pouvoir d'agir des habitants.  
**Pour les institutions et les partenaires**, l'outil « projet social » est le recueil d'information détaillé à l'image du cadre vie.
- Développer, coordonner et animer les réseaux partenaires thématiques (éducation, culture, loisirs...).
- Faire évoluer le « Comité d'Animation » pour une meilleure identification au regard des habitants, du CCAS et des partenaires projets.
- Créer des espaces d'expression dédiés aux jeunes (adolescents, jeunes adultes) et mettre en place des actions pouvant intéresser cette tranche d'âge (responsabilité, reconnaissance...) en partenariat avec le service Prévention et Proximité de la Ville et les partenaires sociaux, médico sociaux du territoire de vie.
- Continuer à travailler sur la cohérence des missions (fiches de postes, emploi du temps, ouverture plus large des lieux d'accueils...) et sur la montée en compétences des agents.
- Continuer à accentuer la lisibilité du centre social et culturel Espace Pluriel et l'inscrire dans le paysage municipal, développer des projets en partenariat avec les services municipaux de la Ville d'Avignon.
- Continuer à conjuguer nos approches globale, multi-acteurs et participative avec l'ensemble de nos partenaires privilégiés au service du projet social (accès aux droits, sport, culture, loisirs, éducation ...).
- Conserver et renforcer les actions collectives et individuelles concernant l'éducation à la parentalité.
- Valoriser les actions culturelles participatives, véritables outils de cohésion sociale et de développement du territoire.
- Développer un projet socioculturel pour favoriser l'accès à la culture et à l'éducation artistique pour le plus grand nombre (de la toute petite enfance aux seniors).

### Introduction

Au plus près des personnes à la rue, sans résidence stable par le biais de sa domiciliation, luttant contre la mise à la rue des personnes en situation d'impayé de loyer avec son service de prévention des expulsions domiciliaires (PEX) tout en participant à la mise en emploi (en formation) des demandeurs d'emploi, le CCAS de la commune d'Avignon s'inscrit pleinement dans les axes 2 et 3 du Pacte des solidarités (2023-2027).

L'année 2023 a permis au pôle Inclusion sociale du CCAS de poursuivre la structuration de ses 3 services tout en assurant, autant que possible le financement de ses actions :

La domiciliation, qui « professionnalise » son accueil du public et développe sa réponse dans le cadre de l'accès aux droits,

L'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif d'accompagnement global,

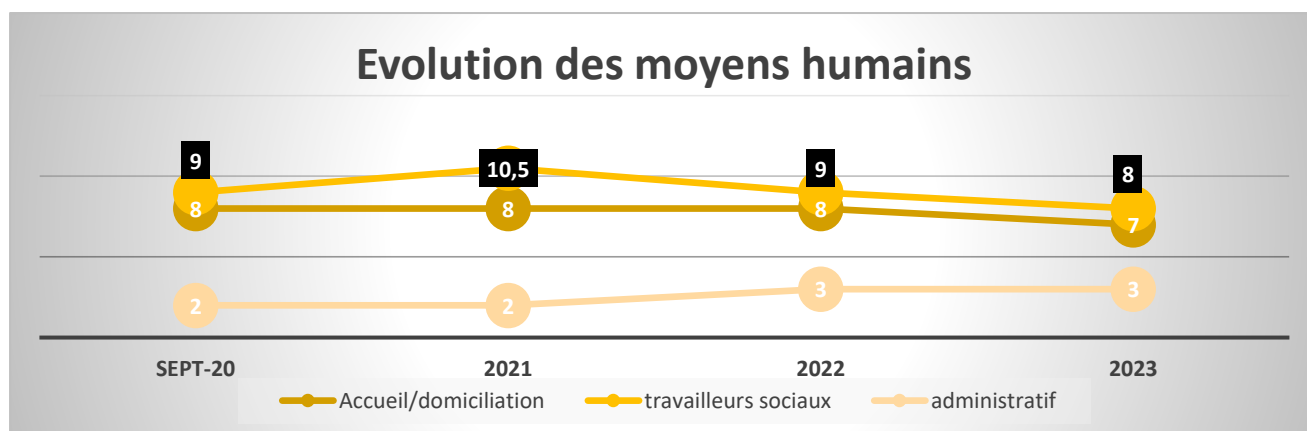
La prévention des expulsions domiciliaires.

### Moyens humains

Le service d'accompagnement global et les référentes administratives ont connu une stabilité du personnel. Le service de domiciliation est stable malgré une augmentation de l'agressivité, des incivilités, des violences verbales d'une part et une augmentation de la charge de travail d'autre part.

La mise en place d'un agent de sécurité au mois de mai et le recrutement d'un référent de domiciliation supplémentaire ont permis d'apaiser le climat et de réassurer les agents dans leurs missions.

Le service Prévention des expulsions a connu sur l'année 2023 un mouvement de personnel important avec le départ de trois travailleurs sociaux. Au 31 décembre cependant, les effectifs sont à nouveau au complet.



Les moyens humains du pôle inclusion ont évolué au cours des trois dernières années en fonction des restructurations géographiques et des missions du pôle.

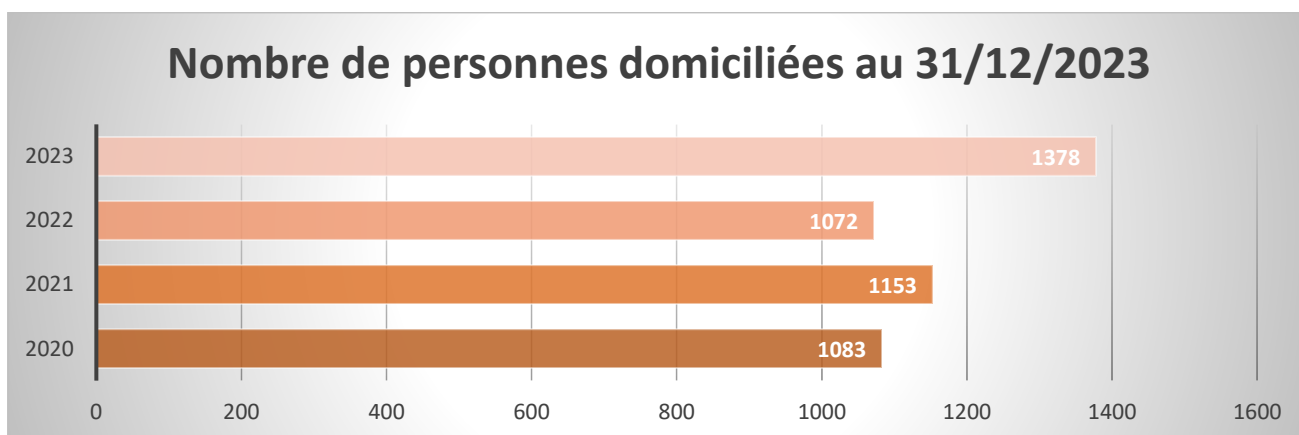
## LE SERVICE DOMICILIATION

En vertu de l'article L.264-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF) la domiciliation permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier. La domiciliation est un dispositif de lutte contre les exclusions. Il s'agit d'un droit pour les personnes sans domicile stable et d'une obligation lorsqu'elles sollicitent le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles ainsi que pour l'exercice des droits civils et civiques (article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles).

Les organismes procédant à l'élection de domicile sont, de droit, les CCAS ainsi que les organismes agréés par la Préfecture. À Avignon, le Secours Catholique est agréé pour l'élection de 250 personnes et le CIDFF bénéficie également d'un agrément pour les femmes victimes de violence conjugale. Comme décrit ci-après, le CCAS est l'acteur principal de la domiciliation sur la commune d'Avignon.

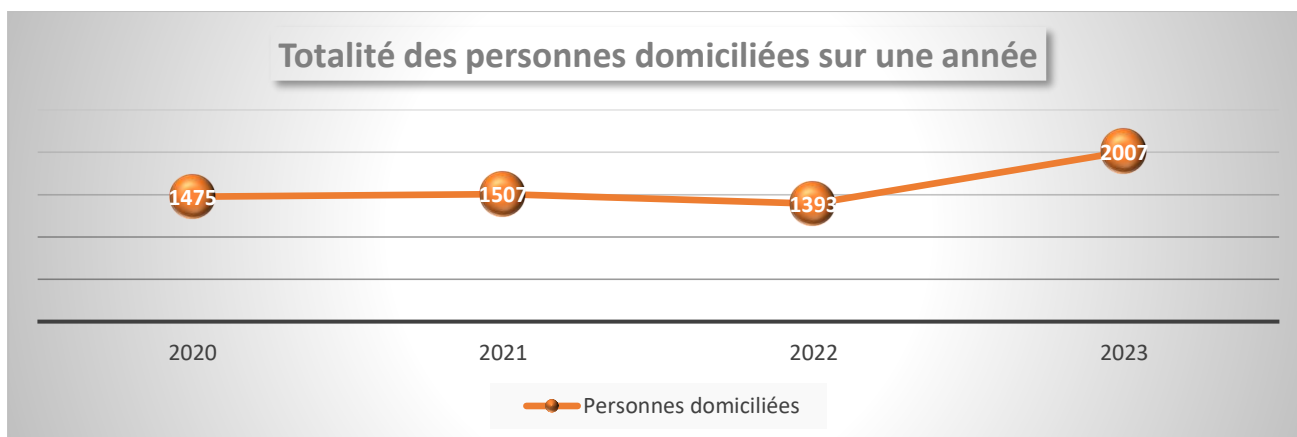
### Nombre de personnes domiciliées par le CCAS

Au 31 décembre 2023, 1378 personnes bénéficient d'une élection de domicile, en augmentation par rapport aux années précédentes.



Si 1378 personnes bénéficient d'une élection de domicile au 31 décembre 2023, au cours de cette même année, ce sont 2007 personnes qui ont bénéficié d'une domiciliation. Ce chiffre comprend toutes les personnes domiciliées sur l'année, en tenant compte de celles qui sont sorties au cours de l'année (515 adultes + 115 mineurs sont sortis au cours de l'année).

En 2023, 606 personnes ont bénéficié d'une première élection de domicile au CCAS.



Cette année encore, les radiations sont supérieures aux 1ères demandes.

	2021	2022	2023
Radiations	694	820	630
1 <sup>ère</sup> ED réalisée	579	659	606

\*les radiations sont provoquées par les départs volontaires des personnes ou par une absence de passage supérieure à trois mois, conformément au règlement de la domiciliation.

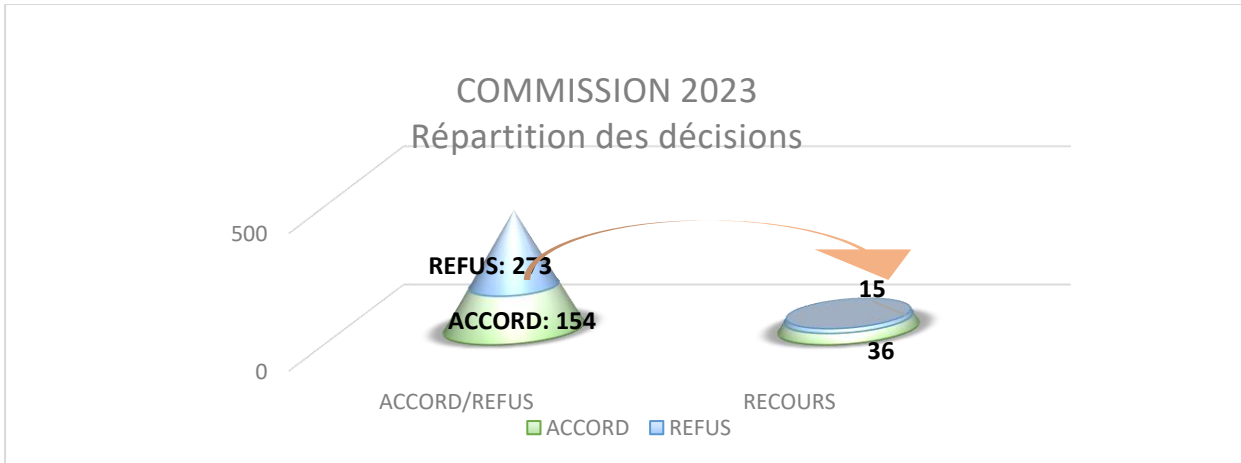
Le renouvellement de l'élection : l'élection de domicile doit être renouvelée chaque année si la situation au regard de l'instabilité de la résidence reste inchangée.

► En 2023, 395 personnes ont sollicité le renouvellement de leurs élections.

Avec la mise en place des commissions hebdomadaires de domiciliation, les renouvellements font l'objet d'une vigilance particulière notamment en ce qui concerne l'accès aux droits sociaux.

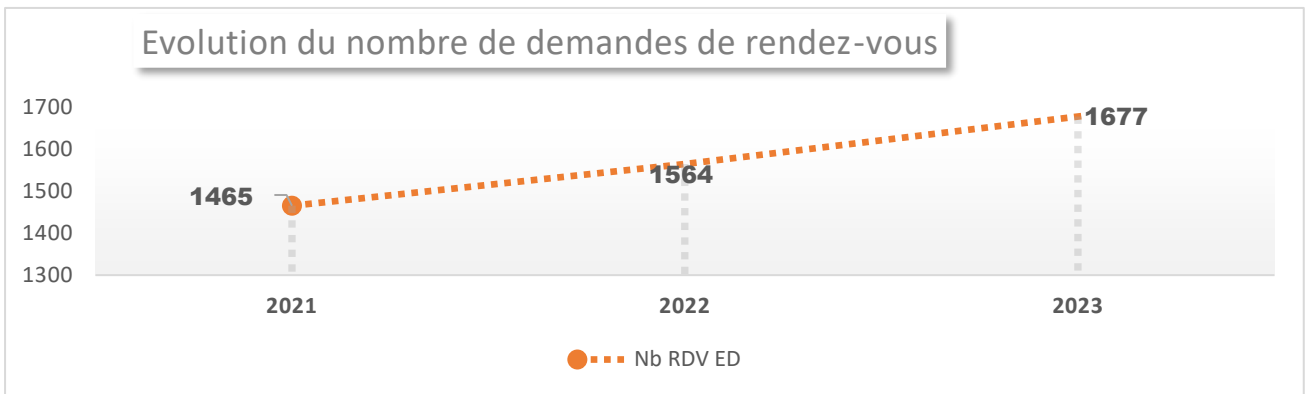
#### **Le passage de situations en commission**

Une commission hebdomadaire a été mise en place pour permettre l'étude des situations des personnes qui sollicitent un renouvellement pour la troisième année consécutive ou dont la situation interroge les référents. En 2023, 447 situations ont été examinées et 106 situations sont passées deux fois car il manquait des documents. Ainsi, 533 dossiers ont fait l'objet d'échange : 64% (273 situations) ont fait l'objet d'un refus (absence de lien avec la commune, situations stables). Sur ces 273 situations, 51 personnes ont fait l'objet d'un recours administratif préalable. La décision de refus a été maintenue pour 15 personnes.



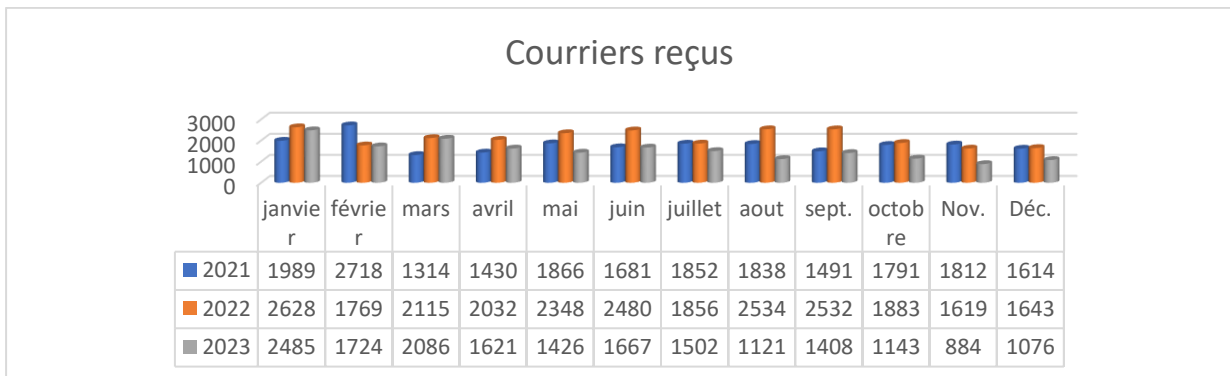
### Les rendez-vous de domiciliation

Depuis 2020, nous constatons une hausse des rendez-vous de domiciliation :



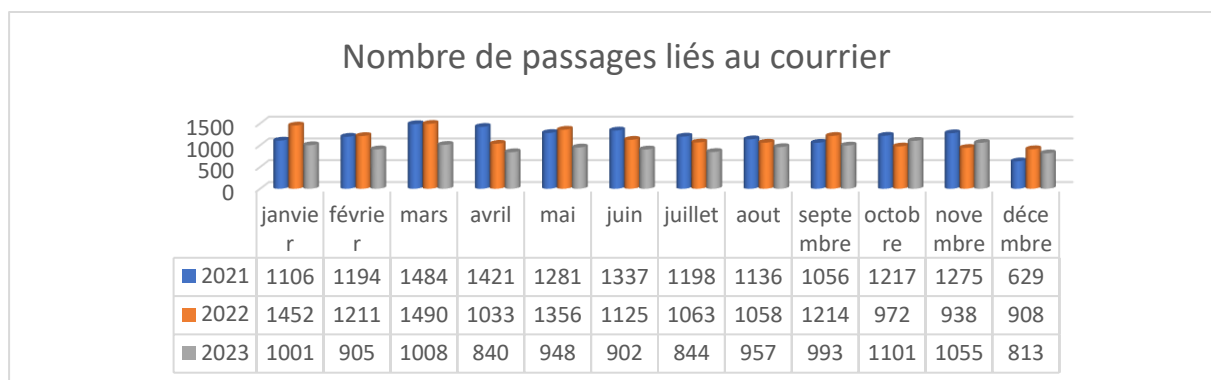
La présence d'un référent supplémentaire a également permis de répondre, dès septembre à une demande croissante d'accès et de maintien des droits sociaux des personnes domiciliées : ainsi, 214 rendez-vous de soutien administratif ont été proposés. Seuls 5 de ces rendez-vous n'ont pas été honorés.

### La gestion du courrier



Au total, le service de domiciliation a enregistré et classé en 2023 18 143 courriers.

### Le nombre de passages liés au courrier



Sur l'année, ce sont 11 365 personnes qui sont venues retirer leurs courriers.

### En sus de l'activité liée à la domiciliation, les référents gèrent :

L'accueil physique et téléphonique des travailleurs sociaux,

Les demandes de rendez-vous du service de domiciliation,

Les informations liées à l'accès aux droits et les rendez-vous administratifs.

### ► Perspectives 2024 :

Cet accroissement de la demande de domiciliation conjuguée aux besoins d'accès et de maintien de droits a favorisé :

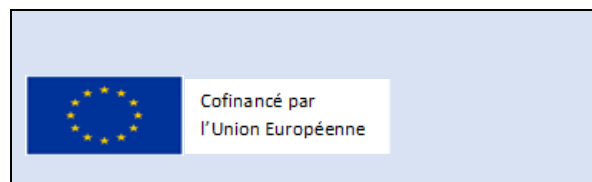
La réponse à un appel à projet de la DDETS visant un soutien pour la mise en œuvre de la domiciliation (1ETP financé).

Une convention dans le cadre du Logement D'Abord pour favoriser l'accès au logement des personnes domiciliées avec le recrutement d'un travailleur social de domiciliation (recrutement en cours).

Réflexion sur une mise en place de permanences hors les murs.

Par ailleurs, le nombre de gens du voyage domiciliés permet de mettre en avant la connaissance de ce public spécifique en participant aux groupes de travail organisés par la DDETS et le Conseil Départemental.

## LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



À la suite de la suppression de la référence des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par les CCAS du Vaucluse, le Conseil départemental, en sa qualité de chef de file de l'Action sociale et pilote de la politique d'insertion (loi NOTRe du 7 août 2015) contractualise une convention avec Pôle emploi et le CCAS d'Avignon. Cette convention vise à définir les objectifs d'accompagnement socio-professionnels des demandeurs d'emploi, allocataires du RSA ou non, dont les difficultés sociales sont un frein à la reprise d'un emploi. Ce dispositif, appelé « accompagnement global » s'est mis en place « à temps plein » à compter de septembre 2022 sur le CCAS d'Avignon qui y dédie quatre travailleurs sociaux : deux conseillères en économie sociale et familiale, une éducatrice spécialisée et une assistante de service social. L'accueil du public et les tâches administratives liées à la gestion de l'équipe sont gérés par les référentes accueil/domiciliation et administratives. La convention fixe comme objectif d'atteindre :

140 accompagnements par année et par ETP de travailleur social,

Un portefeuille de 70 demandeurs d'emploi en file active par conseiller pôle emploi.

L'année 2023 est la première année complète d'activité sur ce conventionnement et a impliqué de nombreux aménagements quant à l'organisation et à l'articulation avec pôle emploi.

L'intégration dans le dispositif

### Les permanences individuelles

Dès le démarrage de l'action, les conseillers et les travailleurs sociaux ont convenu d'accueillir ensemble les demandeurs d'emploi dès le premier entretien pour leur présenter la plus-value d'un accompagnement social et professionnel coordonné. Ce premier entretien réunissant le conseiller, le travailleur social et le demandeur d'emploi (appelé tripartite) s'effectue sur deux permanences hebdomadaires à raison de 6 rdv de 30 minutes par matinée. Ce rdv a pour but de présenter l'accompagnement global et d'échanger sur la situation de la personne. A la fin de l'entretien, la décision d'intégration est prise de manière collégiale entre le demandeur d'emploi, le conseiller et le travailleur social. S'il l'intègre, un rendez-vous au CCAS lui est proposé afin de débiter l'accompagnement social. En moyenne chaque travailleur social assure une permanence une fois toutes les deux semaines. En 2023, 76 tripartites ont été assurées.

### Les informations collectives

Entre mai et juin, la « cible » (dixit pôle emploi) de personnes intégrées dans le portefeuille des conseillers n'étant pas atteinte, PE a décidé de doubler les permanences pendant 4 semaines et de mettre en place des informations collectives. Ces informations collectives regroupaient 50 demandeurs d'emploi invités à participer à une demi-journée de présentation de l'accompagnement global. Le CCAS a proposé sa participation à ces informations collectives afin d'éclairer les participants sur le volet de l'accompagnement social. Compte tenu de la mise en place très rapide de ces informations, cette participation n'a pas été retenue par Pôle Emploi.

A l'issue, Pôle emploi a adressé les fiches via le logiciel Hermès, de toutes les situations à intégrer. Ces opérations ont permis d'intégrer 178 personnes en 2023. Pour évaluer la (les) problématiques sociales, les travailleurs sociaux ont adressé un courrier de mise à disposition à chacune des personnes orientées dans le dispositif dans le but d'envisager un rendez-vous social. En l'absence de réponse aux courriers, les travailleurs sociaux ont contacté au moins une fois par téléphone les personnes.

### Les réunions trimestrielles

Une fois par trimestre, les conseillers et les travailleurs sociaux, se réunissent lors d'une réunion technique, sans leur direction, afin d'aborder des thèmes très pratiques et ainsi apporter des améliorations d'organisation, échanger sur des situations, sur les modalités d'harmonisation de nos fonctionnements.

Ces réunions ont donné lieu à un calendrier de permanences au trimestre élaboré entre les conseillers et les travailleurs sociaux (date, nom du conseiller et du travailleur social).

Des séances de travail régulières entre conseillers et travailleurs sociaux sont organisées afin de faire le point sur les accompagnements. Ce point permet notamment aux travailleurs sociaux d'être informés de l'avancée de la situation au regard du projet professionnel. Cet échange est obligatoire avant chaque sortie (qui ne peut être validée que par le conseiller).

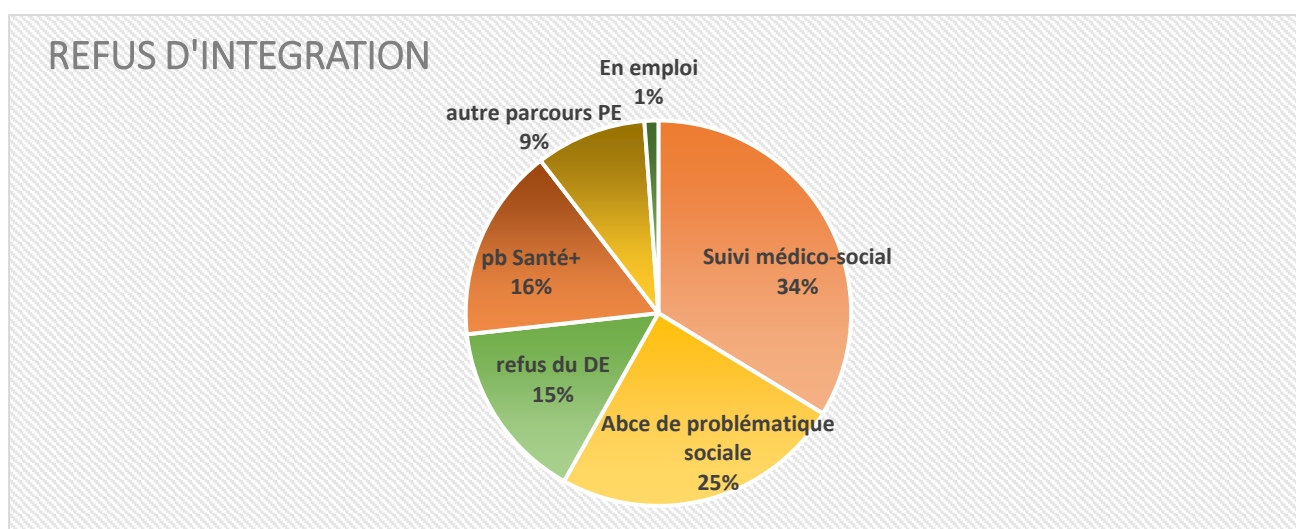
### Bilan de l'intégration dans le dispositif

Il est important de distinguer 3 notions pour appréhender la question de l'intégration dans le dispositif :

L'orientation qui se fait soit de façon directe par les conseillers de pôle emploi (information collective/doublement de permanences...) soit en tripartite (demandeurs d'emploi/conseillers pôle emploi/travailleur social).

53, 51 % des personnes ont intégré le dispositif via les tripartites alors que les orientations faites uniquement par pôle emploi n'aboutissent qu'à 33.71 % d'accompagnement social.

### Les refus d'intégration



Toutes les situations orientées vers le dispositif ne permettent pas d'être intégrées. Les motifs de refus sont à 34% les personnes qui bénéficient déjà d'un accompagnement médico-social et qui ne voient pas l'intérêt de modifier cet accompagnement.

### **L'accompagnement social**

L'accompagnement social se met en œuvre dès lors que le demandeur d'emploi adhère au travail social. Afin de faciliter cette adhésion, les travailleurs sociaux mettent en avant la plus-value de l'intervention pour favoriser la mise en emploi.

152 personnes intégrées dans le dispositif ne se sont pas emparées de l'accompagnement social en ne se présentant pas aux rendez-vous proposés, en ne répondant pas aux appels téléphoniques (95 appels) ni aux mails (61) qui leur ont été adressés. En l'absence de la personne, l'accompagnement social ne peut bien évidemment pas se mettre en place. Cette absence peut trouver son explication dans le refus de la personne de se confier sur les difficultés qu'elle rencontre, sur le déni de ses difficultés voire sur une orientation qui ne correspond pas à sa situation actuelle de

301 personnes ont bénéficié de ce double accompagnement qui s'est concrétisé avec 857 rendez-vous sociaux proposés.

Par ailleurs, les travailleurs sociaux ont accompagné 22 personnes vers des démarches extérieures (SIAO, impôt, CPAM...). Ils ont également participé à un travail partenarial, à 21 reprises, avec les différentes instances comme la CLH, le SPIE et le dispositif Insercare...

### **La typologie des personnes accueillies**

Une majorité de personnes sont célibataires (63%)., 33 % sont en couple et 57 % ont 1 ou plusieurs enfants. La tranche d'âge la plus représentative est celle des 26 à 50 ans avec 68 %.

### **Caractéristiques du public accueilli**

62% des bénéficiaires accueillis sont bénéficiaires du RSA,

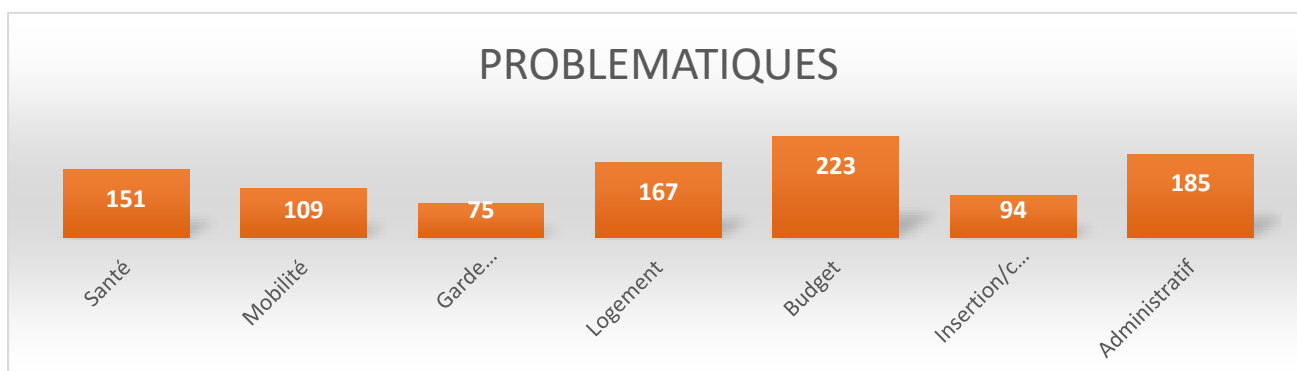
17% sont bénéficiaires d'une allocation chômage (ARE ou ASS) à l'entrée dans le dispositif,

14% sont sans revenu. Parmi eux, certains ont pu depuis ouvrir un droit RSA ou une allocation chômage.

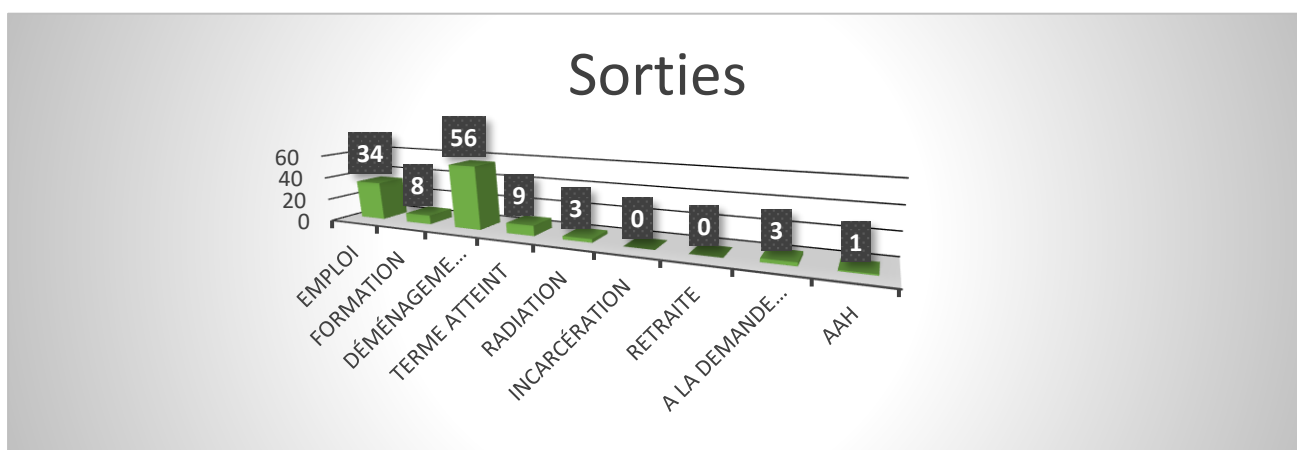
7 % perçoivent des revenus de formation, des salaires, de la prime d'activité, une pension retraite partielle ou de l'AAH.

### **Les problématiques rencontrées**

La porte d'entrée de l'accompagnement est le projet professionnel. La condition à l'accompagnement social est le repérage d'un ou plusieurs freins. L'objectif étant la levée de ces freins pour favoriser l'insertion professionnelle. Les freins qui ont justifié l'entrée dans le dispositif d'accompagnement global, sachant qu'une personne cumule fréquemment plusieurs difficultés :



En cours d'année, sur les 453 personnes intégrées dans le dispositif (intégrées ne signifiant pas accompagnées sur le plan social), 115 personnes sont sorties pour les motifs suivants :



#### Coordination avec pôle emploi

Afin d'éclairer les conseillers pôle emploi sur les conditions de réalisation de l'accompagnement social, les travailleurs sociaux ont organisé une information à destination de l'ensemble des conseillers de l'agence Joly Jean. Cette intervention, en visioconférence, n'a été menée qu'une seule fois et devrait être renouvelée pour sensibiliser le plus grand nombre de conseillers de l'agence sur le travail social.

La mise en place d'un double accompagnement social et professionnel implique une coordination autour de situations individuelles par le biais de séances de travail régulières téléphoniques, voire en présentielles lors des tripartites. Une fois par trimestre, les conseillers et les travailleurs sociaux, se réunissent lors d'une réunion technique, sans leur direction, afin d'aborder des thèmes très pratiques et ainsi apporter des améliorations d'organisation, échanger sur des situations, sur les modalités d'harmonisation des fonctionnements.

#### L'implication administrative

Cette première année de mise en place a nécessité la création d'outils pour s'adapter au mieux au recueil des données. L'équipe a créé une file active avec les différents indicateurs pour permettre une

lecture simple et rapide mais également pour pouvoir en extraire des statistiques. De plus, la création de différents tableaux en lien avec la permanence a permis de garder une visibilité sur toutes les personnes reçues mais refusée, absentes, ou sorties du dispositif.

Des courriers de mise à disposition ont été élaborés pour proposer un rendez-vous aux demandeurs d'emploi orientés vers le dispositif hors tripartite.

L'entrée dans le dispositif FSE+ a impliqué un surcroît de travail administratif aux travailleurs sociaux et aux référentes administratives. Les travailleurs sociaux doivent compléter avec les demandeurs d'emploi un questionnaire d'intégration d'une dizaine de questions. A chaque rencontre, le travailleur social doit signer et faire signer à la personne reçue une feuille d'émargement sur laquelle est noté l'objet du rendez-vous. Les référentes administratives gèrent les saisies sur le logiciel FSE+.

### **Formation et information**

Les travailleurs sociaux sont inscrits sur le site du SPIE et ont participé au 3 rencontres organisées. Ils ont également participé à 12 formations via le CNFPT sur différents thèmes. 5 formations via d'autres organismes (Banque de France, Préfecture de Vaucluse, Associations, Aidant connect...)

### **Financement de l'opération**

La réalisation de ce dispositif engage le CCAS d'Avignon pour la somme de 283 626 €. Le conseil départemental intervient à hauteur de 120 000€ soit 30 000€ par poste de travailleur social. Aussi, le fond social européen a-t-il été sollicité pour faciliter la prise en charge financière des 147 376€ restants. Par année, le fond social interviendrait, sous contrôle du service fait, à hauteur de 118 000€.

### **Pour conclure**

Le demandeur d'emploi étant dans une perspective de trouver un travail, la proposition d'un accompagnement social n'est pas toujours comprise. Si les freins à l'emploi sont repérés par les conseillers et par les travailleurs sociaux, l'intéressé n'est pas toujours prêt à les travailler : la qualité de l'accompagnement social implique l'adhésion de la personne consciente que ces freins présentent un obstacle à son insertion professionnelle.

Ce dilemme confronte les impératifs de chiffres imposés aux conseillers de pôle emploi à l'accompagnement social qui implique l'adhésion du demandeur d'emploi. Cette réalité s'avère source de tension entre Pôle Emploi qui met en place diverses opérations pour augmenter les entrées dans le dispositif et le CCAS qui privilégie l'entrée des personnes qui présentent un (voire des) frein(s) qui pourraient être levés dans les 12 à 18 mois que dure l'accompagnement global.

### **Perspectives 2024**

Il est nécessaire de revoir les termes et le pilotage du dispositif et de la convention : le Conseil départemental, financeur du dispositif, doit davantage s'impliquer dans son rôle de chef de file afin que ce partenariat tripartite puisse atteindre ses objectifs quantitatifs mais surtout qualitatif.

La tenue d'un copil régulier et d'échanges entre partenaires est nécessaire pour trouver un équilibre entre accompagnement à l'emploi et accompagnement social et une acculturation de nos services respectifs.

## **LE SERVICE DE PREVENTION DES EXPLUSIONS DOMICILIAIRES**

Le service Prévention des expulsions (PEX) a vu le jour en décembre 2020, avec une convention avec le Conseil départemental dans le cadre du plan pauvreté puis s'est développé suite à la réponse de la Ville à l'appel à manifestation d'intérêt « Logement D'Abord (LDA) ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le second plan quinquennal 2023/2027 a trois objectifs principaux :

Produire et mobiliser des solutions de logement adaptées et abordables pour les ménages en grande précarité.

Conforter le maintien dans le logement, prévenir les ruptures et éviter la dégradation des situations.

Accélérer l'accès au logement et proposer des parcours d'accompagnement en croisant logement, emploi et santé.

Les missions du service prévention des expulsions s'articulent autour du deuxième objectif et permettent au CCAS de confirmer sa position d'acteur du Logement d'Abord, sur le territoire d'Avignon. 213 ménages ont été accompagnés durant 2023 dans le cadre de la prévention des expulsions, qu'ils soient en commandement de payer, en assignation ou en réquisition de la force publique.

Ce chiffre marque une nette augmentation par rapport à l'année 2022, où le CCAS avait soutenu 102 ménages dans des situations similaires.

### **Bilan global du service PEX**

Au cours de l'année 2023, le service Prévention des Expulsions a accompagné 213 ménages, dans le cadre de ses 3 missions d'intervention :

Le commandement de payer (CDP), dans le secteur privé : 85 ménages

La réalisation des Diagnostics Sociaux et Financiers (DSF) : 102 ménages

L'animation de la Commission Technique de Prévention des Expulsions : 16 ménages

De plus, 10 ménages ont été accompagnés « hors convention ».

## Typologie usagers

Composition des ménages					
Hommes isolés :	108	51%	Hommes isolés avec enfants :	9	5%
Femmes isolées :	37	17%	Femmes isolées avec enfants :	18	8%
Couples sans enfant :	16	7%	Couples avec enfants :	19	9%
Groupe d'adultes :	4	2%	Composition non connue :	2	1%
<b>TOTAL</b>				<b>213 ménages</b>	

## Age des locataires

Le service PEX a accueilli 60% de public âgé de 26 à 59 ans, 25% de personnes âgées de 60 à 75 ans, et 5% de personnes âgées de plus de 75 ans. Ces taux correspondent à la répartition de la population avignonnaise globale.

*Les catégories socio-professionnelles se distinguent de la manière suivante :*

42 % sont sans activité

21% sont des personnes retraitées

15% sont des salariés en situation de contrat précaire

13% sont des salariés en CDI

5% non renseigné

3% auto-entrepreneurs

1 % en formation professionnelle

Il a été relevé concernant la situation financière des ménages que :

30 % bénéficient des minimas sociaux

25 % se situent en dessous du seuil de pauvreté (1158€ en 2023)

14 % des ménages n'avaient pas de revenus au début de l'intervention du service PEX

10 % des ménages rencontrés se situent en dessous du revenu médian (1850€ en 2023)

9 % des ménages vivent avec moins que le SMIC (1383€ net en 2023).

9 % se situent au-dessus du revenu médian

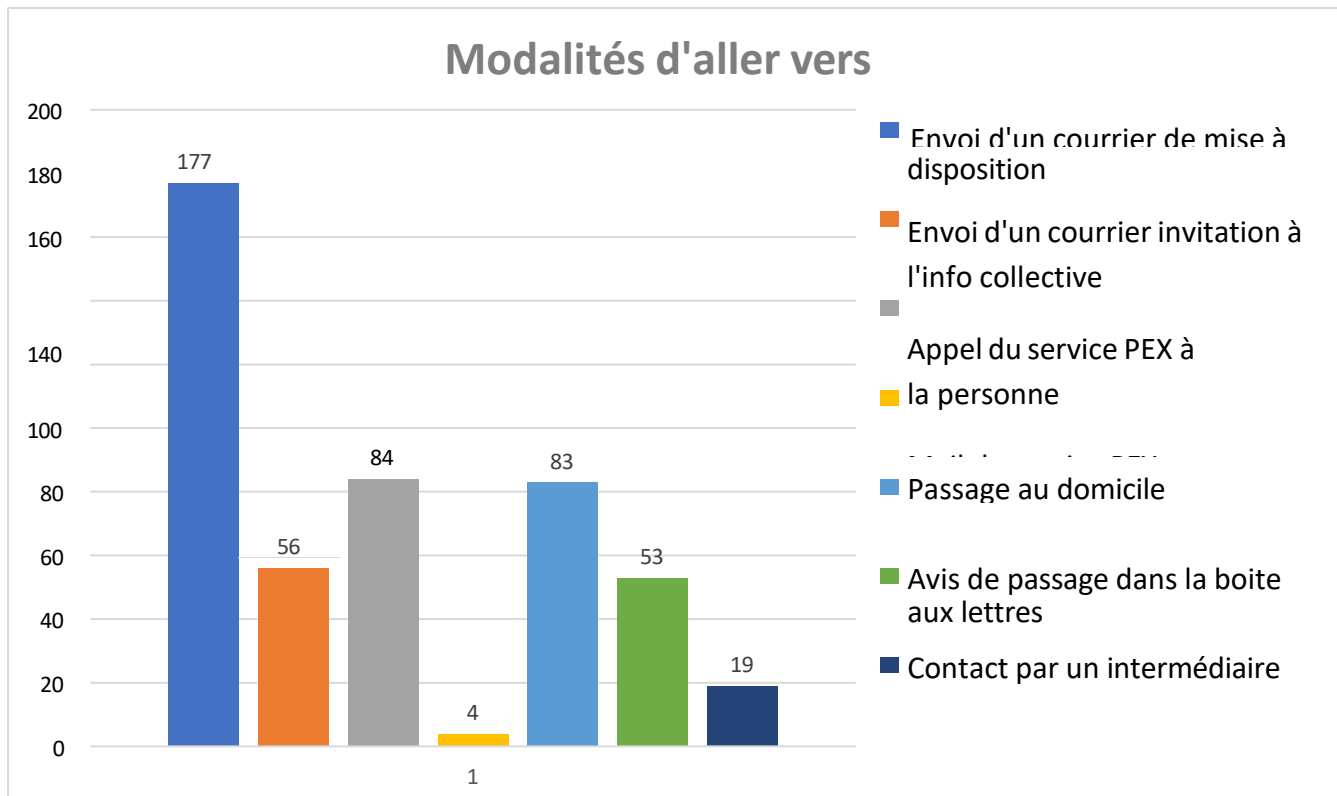
3 % situation non renseignée

## Situation locative

En 2023, parmi les ménages accompagnés par le service PEX : 67% d'entre eux sont locataires de baux du parc privé, 33% sont signataires de baux auprès de bailleurs à vocation sociale, 27% de ces locataires relèvent d'un quartier prioritaire de la ville.

## Actions d'aller vers

Il est à noter que pour un même ménage, plusieurs modalités d'aller-vers peuvent être utilisées.



## Les difficultés repérées

Les principales difficultés rencontrées sont liées aux démarches administratives et budgétaires. A noter, la santé, et notamment les troubles psychiques, prend une place prépondérante dans les problématiques rencontrées.

## La commission Technique de Prévention des Expulsions

Depuis octobre 2021, le CCAS d'Avignon anime chaque mois une Commission Technique de Prévention des Expulsions (CTPE), pour étudier les situations dites « complexes » de ménages en risque d'expulsion sur le territoire d'Avignon (Montfavet compris).

La « CTPE décentralisée d'Avignon » vient compléter la CTPE départementale organisée chaque mois par la Commission de Coordination des Acteurs de Prévention des Expulsions (CCAPEX). L'objectif de cette CTPE avignonnaise est d'alléger la CTPE départementale, en offrant la possibilité d'étudier plus de situations et d'y consacrer plus de temps.

Ainsi, au cours de l'année 2023, 10 CTPE ont été organisées par le CCAS soit une par mois, exceptés juillet et août.

## Rôle et missions de la CTPE décentralisée d'Avignon

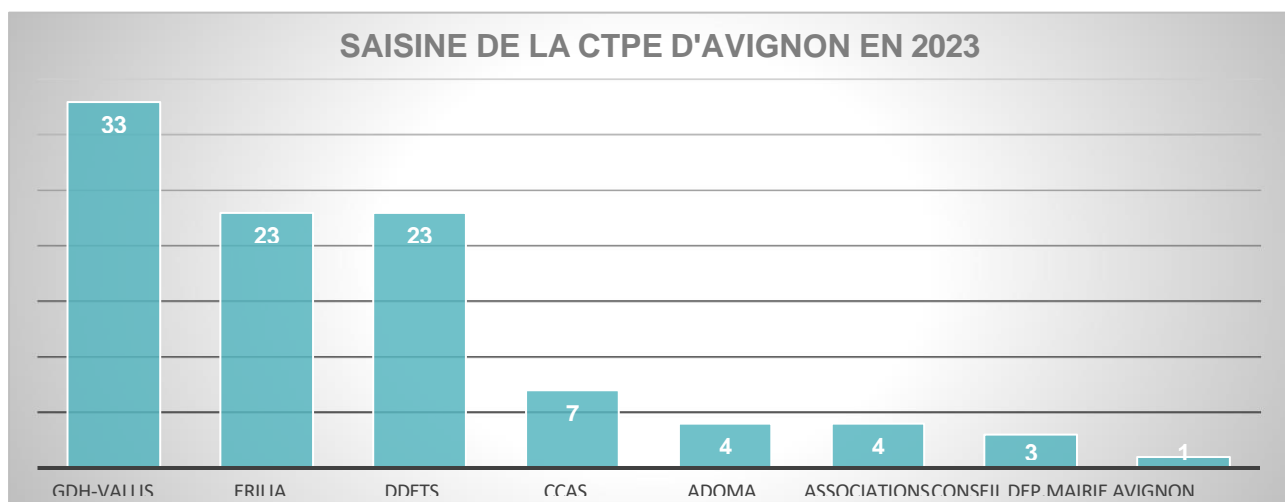
La CTPE a pour mission de rendre des avis et des préconisations sur des situations particulièrement complexes. Bien souvent, il s'agit de locataires avec lesquels il est difficile d'entrer en lien, ou qui n'ont pas tenu les engagements conclus avec leur bailleur.

La CTPE intervient à tous les stades de la procédure d'expulsion. Elle réunit des acteurs spécialisés (institutionnels, associatifs, sociaux...) qui vont étudier les situations et émettre une préconisation. La CTPE n'a qu'un rôle consultatif, à destination des instances décisionnelles (Préfecture, Justice, CAF...). La CTPE joue un rôle de coordination entre les acteurs et de suivi des préconisations. Elle est composée de membres permanents (DDETS, Conseil départemental, CCAS, SIAO, CAF, ADIL, associations spécialisées...), et d'invités. Les propriétaires-bailleurs et les ménages en cours d'expulsion peuvent également y être conviés.

## Éléments analytiques de la « CTPE d'Avignon » en 2023

Au cours des 10 « CTPE d'Avignon » de l'année 2023, les situations de 78 locataires ont été étudiées par les membres de la commission soit 13 de plus qu'en 2022. La situation complexe de ces 78 locataires a parfois nécessité plusieurs passages en CTPE, ce qui représente au total 98 situations étudiées au cours de l'année..

### Par qui est saisie la CTPE d'Avignon ?



Sur les 98 situations étudiées par la CTPE en 2023, 56 ont été présentées à la demande des bailleurs sociaux d'Avignon (soit 57%). Grand Delta Habitat est le bailleur social qui a le plus sollicité la CTPE (34% des demandes), puis Érihia (23 %). Pour la première fois, le Conseil départemental et le secteur associatif se sont saisis de cette nouvelle instance.

### Typologie du public présenté en CTPE

Sur les 78 ménages dont la situation a été étudiée en CTPE, 33% sont des femmes isolées avec enfant. Les hommes isolés représentent 31% des situations, les femmes isolées sans enfant (18%), et les couples avec enfants (13%). Plus de la moitié sont locataires de Grand Delta Habitat (55%), et

près d'un tiers du bailleur Erilia (30%). Ainsi les locataires d'un logement social représentent au total 85% des situations étudiées en CTPE.

Les 15% restants sont locataires du parc privé (10%) ou de résidences sociales ADOMA (5%).

### Problématiques repérées et préconisations

Au cours des CTPE que nous animons depuis 2 ans, nous avons établi une liste de 16 indicateurs, représentant les problématiques les plus fréquentes repérées lors de l'étude de situations des ménages. Chaque ménage peut cumuler plusieurs problématiques, ce qui explique un total supérieur à 100%.

Problématiques repérées		En % des 78 ménages
Gestion du budget	67	86%
Non mobilisation malgré relances	38	49%
Difficulté administrative	20	26%
Santé mentale (accompagnée ou non)	13	17%
Adultes vulnérables	12	15%
Isolement social	9	12%
Santé somatique (accompagnée ou non)	7	9%
Enfant en danger	7	9%
Difficulté d'insertion professionnelle	7	9%
Violence intra-familiale	4	5%
Séparation / décohabitation	4	5%
Habitat dégradé	4	5%
Troubles du voisinage	6	8%
Addiction	2	3%
Ménage non connu des services sociaux	1	1%
Autres	10	13%

La problématique principale repérée par la CTPE d'Avignon est une difficulté budgétaire (86%) : cette problématique comprend à la fois les personnes dont les ressources sont si basses qu'elles n'arrivent

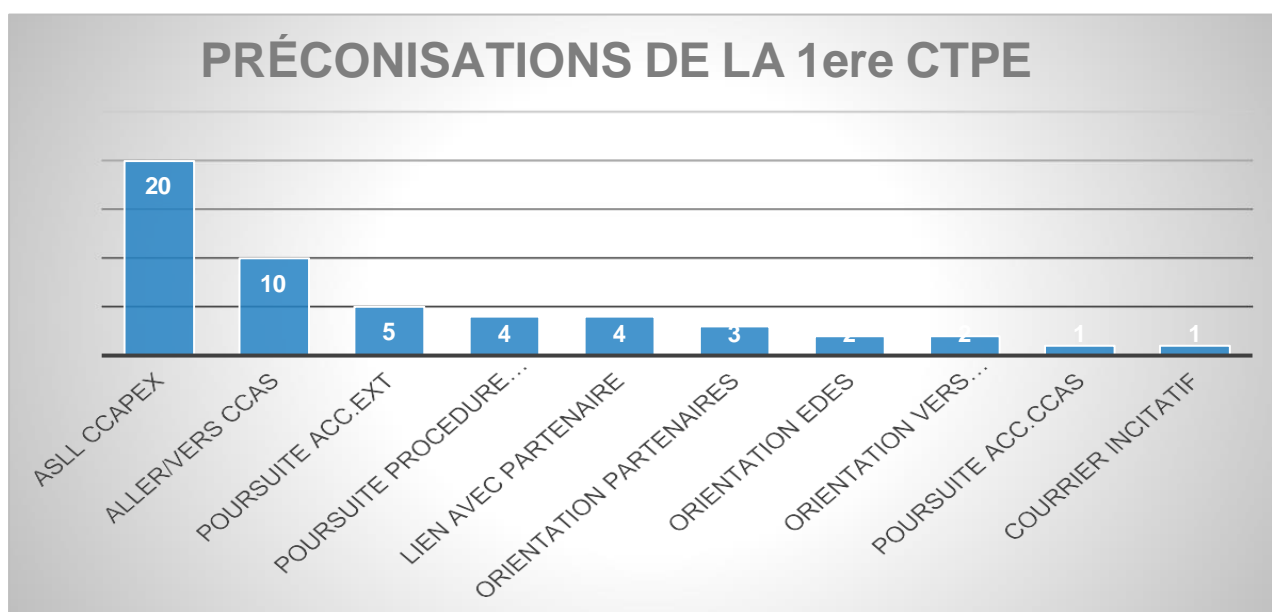
plus à faire face à leurs dépenses ; mais aussi les personnes dont le loyer est adapté à leurs revenus mais qui connaissent une difficulté dans la gestion de leur budget.

La difficulté administrative (les personnes qui ne savent ni lire, ni écrire, qui ne maîtrisent pas le français ou qui ont des problèmes de compréhension des documents) représente 26% du public en procédure d'expulsion.

Dans près de la moitié des situations d'expulsion (49%), nous faisons face à des personnes démobilisées, qui ne prennent pas contact avec leur bailleur ou avec les travailleurs sociaux malgré les approches et les relances de ces derniers. Encore une fois en évidence : les troubles de la santé mentale représentent la 4ème problématique la plus repérée (17% des ménages sont concernés), et que viennent ensuite la vulnérabilité (15%) et l'isolement social (12%).

Le montant moyen des dettes locatives des ménages présentés en CTPE 2023 est de 4 702.05 euros. La dette la plus élevée était de 22 494 euros. La dette la plus basse était de 176 euros.

Nous constatons que les dossiers qui arrivent en premier passage en CTPE se trouvent pour la plupart au stade de l'assignation (48) ou de la demande de recours de la Force Publique (33). D'où l'intérêt pour notre service d'essayer de capter les locataires le plus en amont possible de la procédure d'expulsion, lors de nos « aller-vers » sur la mission CDP.



Plus de la moitié des préconisations de la CTPE s'orientent vers des mesures d'accompagnement social liés au logement (ASLL CCAPEX) et des aller-vers CCAS.

Ces préconisations illustrent le constat de démobilisation établi précédemment qui nécessitent une reprise de contact avec le locataire.

## **Les perspectives 2024 : poursuivre ce travail engagé avec un travailleur social dédié à la coordination de cette instance pour :**

- Informer les personnes du passage de leur situation en commission
- Permettre aux personnes d'apporter des éléments de leur situation voire leur proposer leur participation à la commission en fonction du contexte.
- Assurer une veille et un suivi administratif des situations passées en commission

L'objectif étant de se situer au plus près des personnes afin que les préconisations soient les plus pertinentes.

## **Les diagnostics sociaux et financiers (DSF)**

Depuis la création du service Prévention des expulsions du CCAS, une partie importante des locataires sont rencontrés et accompagnés dans le cadre de la mission Diagnostic Social et Financier (DSF). Sur l'année 2023, 70 DSF ont été réalisés et envoyés par l'équipe de Prévention des expulsions locatives. Cependant, ce sont au total 102 ménages qui ont été accompagnés par l'équipe PEX en 2023 dans le cadre de la mission DSF. En effet, pour 32 ménages l'accompagnement a débuté les années précédentes et s'est poursuivi en 2023 (5 sont accompagnés depuis 2021 et 27 depuis 2022).

Sur les 70 DSF réalisés en 2023, 45 l'ont été dans le cadre d'une assignation au tribunal et 25 à la suite d'une demande de réquisition de la force publique.

Cette année encore, le service PEX du CCAS est sollicité en majorité dans le cadre de l'assignation. L'intervention à ce stade de la procédure est primordiale car les enjeux sont forts pour les locataires et pour notre service : rencontrer le locataire avant l'audience, proposer un accompagnement avec un plan d'action permettant de rétablir la situation, accompagner le foyer à l'audience, sauvegarder le bail et maintenir les engagements établis auprès du bailleur et du juge de l'exécution afin d'éviter la poursuite de la procédure.

## **Typologie des DSF**

Sur les 45 ménages accompagnés par notre service en 2023 dans le cadre de l'assignation, seuls 5 ont fait l'objet d'une poursuite de procédure avec une nouvelle demande de DSF dans le cadre d'un passage en réquisition force publique.

Sur les 102 ménages accompagnés, les hommes isolés représentent 49% (50 ménages). 14% des ménages sont des femmes isolées (15 ménages), 11% des couples sans enfant (11 ménages), 11% des couples avec enfants (11), 7% des femmes isolées avec enfants (7), 3% des hommes isolés avec enfants (3). 2% ménages étaient composés d'un « groupe d'adultes » (2), c'est-à-dire des adultes en cohabitation (plusieurs générations dans la même habitation). Pour 3% ménages, nous n'avons pas pu connaître la composition du ménage (3).

49% des ménages sont âgés de 26 à 59 ans (50 ménages), 33% ont entre 60 et 75 ans (34 ménages), 6% ont 75 ans et + (6 ménages) et 4% entre 18 et 25 ans (4 ménages). Pour 8 ménages (8%), l'âge n'a pas pu être connu. Le tiers des ménages accompagnés (33%) dans le cadre de la mission DSF est sans activité professionnelle. 29% d'entre eux sont retraités, 18% sont employés en contrats précaires, 9% sont titulaires d'un CDI, 1% sont en formation professionnelle, 1% sont auto-entrepreneur. Pour 9 % d'entre eux, la situation professionnelle était inconnue.

Concernant la dette locative, le montant moyen d'endettement des ménages rencontrés dans le cadre de la mission DSF s'élevait à 3 884,91 € lors du démarrage de notre accompagnement. La dette la plus basse était de 221,08 € ; la dette la plus haute s'élevait à 14 500 €.

Sur les 102 ménages accompagnés en 2023, 54 d'entre eux étaient locataires du parc social et 48 du parc privé, soit une part plutôt équitable entre les deux secteurs (53% du parc social. 47% du parc privé). Cela montre une nette augmentation de la part du privé dans nos accompagnements car en 2022, ils représentaient 29% contre 71% du parc social.

Près de la moitié (46%) des personnes en procédure d'expulsion et accompagnées par notre service étaient locataires d'un autre logement avant le logement actuel. 15% des ménages ont toujours été locataires du logement actuel. 9% étaient hébergés chez un tiers avant d'intégrer un logement en tant que locataire, 8% ont connu une séparation et se sont retrouvés seuls dans leur logement ou ont quitté le logement familial et sont devenus seuls locataires d'un autre logement.

6% des ménages en procédure d'expulsion sont des personnes ayant connu un parcours d'errance (rue, squat...) avant l'entrée en logement et 6% sont sorties d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sans accompagnement social. Au total, ce public représente donc 12% de nos accompagnements.

En moyenne, pour les familles en lien avec notre service, la procédure d'expulsion intervient 9 ans après l'entrée dans les lieux. La durée la plus courte concerne une dizaine de locataires en contentieux dès la première année dans le logement. Pour les autres, une quinzaine de ménages habite dans leur logement depuis plus de 20 ans. Le locataire ayant le plus d'ancienneté est de 44 ans dans le logement actuel.

### **Problématiques rencontrées**

Sur l'année 2023, près d'un quart des ménages sont concernés par une problématique psychique (23%). Parmi ces 23%, seuls 6 % des ménages bénéficient d'un suivi médical. 17% des personnes en souffrances psychique n'ont aucun accompagnement médical, ni aucun suivi ou traitement. L'isolement et le manque de lien social reste cette année encore une problématique récurrente des personnes en procédure d'expulsion (16%). Les violences conjugales représentent 4% des ménages, et l'enfance en danger 2%.

### **Les actions mises en place**

94% des actions menées par l'équipe concernent des actes administratifs, que ce soit au travers de l'aide à la compréhension des documents, que l'accompagnement à l'ouverture de droits. 86% des actions concernent ensuite le maintien dans le logement actuel ou l'accès à un nouveau logement, à travers différents actes : médiation avec le bailleur, demande de logement social, dépôt de FSL, aide dans la recherche de logements privés...L'accompagnement au budget représente également une part importante des actions menées, conformément aux problématiques repérées.

L'accompagnement physique aux audiences représente une action récurrente de notre équipe. En effet, 42% des ménages suivis par notre service ont été accompagnés par un travailleur social au cours de cette année.

Concernant la santé, 10% de nos actions ont porté à un lien vers le soin psy. Concernant la santé somatique, 5% du public était sans lien avec le soin. 6% de nos actions ont porté sur cette thématique.

Enfin, 9% des personnes souffraient d'addictologie et 5% de nos actions ont été de mettre en lien ces personnes avec des professionnels et des structures spécialisées.

La problématique de la vulnérabilité représente 11% des actions du service, notamment avec le dépôt de mesure de protection (pour 7% des ménages). Par ailleurs, 3 signalement adultes vulnérables ont été réalisés et 1 information préoccupante au sujet des enfants a été déposée.

Enfin, le travail vers l'insertion professionnelle représente 8% des interventions.

### **Les modalités d'intervention**

L'équipe de prévention des expulsions s'attache à proposer un accompagnement souple, en fonction des besoins repérés, dans le cadre d'intervention du diagnostic social et financier, dans l'objectif :

*D'apporter un maximum d'éléments sociaux au travers du DSF à destination, du juge de l'exécution, de la CCAPEX et du service Prévention des Exclusions et du Développement Social Local du Conseil Départemental. Dans ce cadre, le service PEX CCAS a un rôle d'analyse de la situation. Par ailleurs, ce travail permet au bailleur d'avoir une meilleure connaissance de la situation sociale de ses locataires fragiles.*

*De faire valoir la parole du locataire. Dans ce cadre, le service PEX CCAS a un rôle de prise en compte des besoins du foyer.*

*D'enclencher un accompagnement social qui nécessite un moyen et/ou un long terme vers les structures institutionnelles et/ou associatives adéquates. Dans ce cadre, le service PEX CCAS a un rôle de coordination de parcours des situations sur le territoire.*

### **Notion de fin d'accompagnement du service PEX**

L'équipe PEX s'est donné pour objectif de continuer l'accompagnement social tant que 2 objectifs ne sont pas réunis : risque d'expulsion domiciliaire écarté et situation sociale du foyer stabilisé et/ou sécurisé. Ainsi, l'intervention du service, sans limitation de durée, se poursuit tant que ces 2 objectifs ne sont pas remplis et tant que la personne reste mobilisée et actrice de son accompagnement.

En 2023, dans le cadre de la mission DSF, 59 fins d'accompagnement ont été réalisées par le service pour les motifs suivants : situation sociale et domiciliaire stabilisée et/ou sécurisée, relais à un autre partenaire, relais à un autre service du CCAS, départ du logement de la personne, démobilisation de la personne, décès.

### **Le conventionnement et les partenaires**

La convention annuelle passée avec le conseil départemental prévoit un mi-temps d'animation de la CTPE, un mi-temps pour la réalisation de 50 DSF et la prise en compte d'un temps d'encadrement équivalent à 10%. La subvention afférente à cette convention est de 35 000€.

Le coût réel de l'action pour la coordination de la CTPE et l'accompagnement des DSF est de 82172 euros et le reste à charge pour le CCAS et la commune est de 47 172 euros.

### **Bilan 2023**

Le renforcement du partenariat a permis de développer une action cohérente en intensifiant les mesures de prévention dès le commandement de payer. L'année a permis l'accompagnements de

213 ménages, soit le double de l'année précédente (sachant que des personnes ont vu leur accompagnement se poursuivre de 2022 à 2023).

Cette année a également permis de s'inscrire pleinement dans l'appréhension des commandements de payer avec la captation de 87 personnes. Nous assistons dorénavant à la poursuite de ces accompagnements dans le cadre des DSF.

Les logiques du Logement d'Abord et du pacte des solidarité ont un même objectif qui est de prévenir les ruptures de logement et l'expulsion domiciliaire sans solution. Les conventions de 2024 devront être renouvelées dans cette logique d'intervention qui fait ses preuves avec la captation d'un public en situation d'impayé toujours plus nombreux.

### Traitement administratif du pôle inclusion

*Le pôle inclusion gère également :*

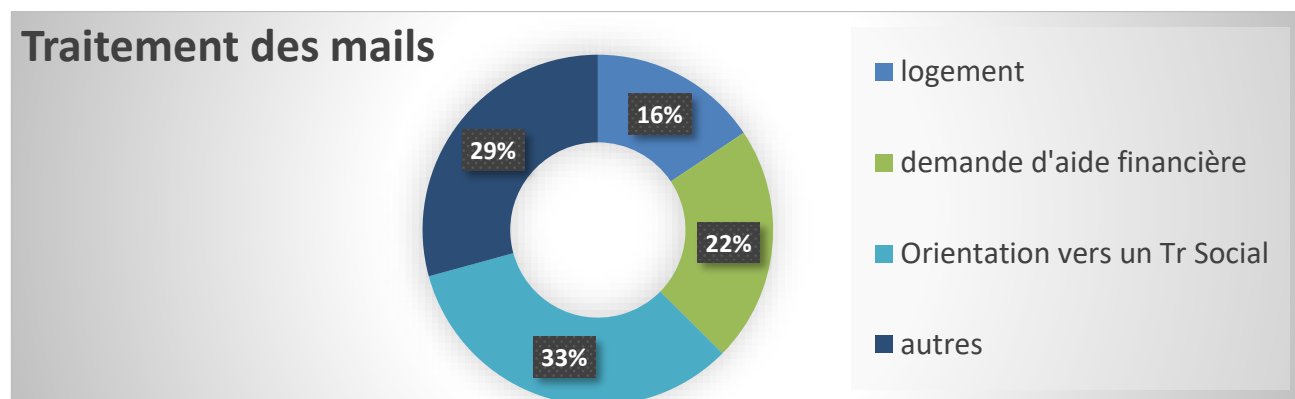
Les réponses aux courriers internet

La commission d'attribution des aides

La commission des aides pour les factures d'eau

### Les réponses au courriers internet

Les sites internet de la ville et du CCAS reçoivent des demandes sociales qui émanent des avignonnais. Ces demandes sont transmises via le secrétariat général pour qu'une réponse soit apportée. 147 demandes sont parvenues au pôle inclusion et ont été traitées par les travailleurs sociaux lors de leur permanence d'orientations hebdomadaires.



### La commission Permanente

Les commissions permanentes sont mensuelles et réunissent la Vice-Présidente du CCAS, des administrateurs qui ont voix décisionnelles. Lors de ces commissions, sont étudiées les aides financières sollicitées par les travailleurs sociaux du CCAS, ainsi que les aides pour le paiement de la facture d'eau.

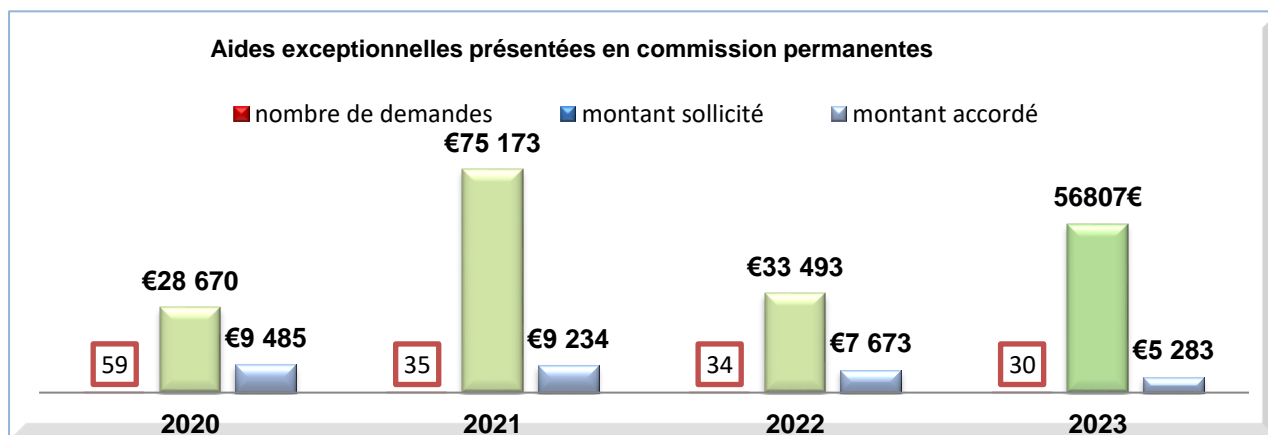
### Les Aides financières

*Les aides financières d'urgence*

Les aides financières d'urgence sont attribuées en numéraire à hauteur maximum de 40€ pour une personne seule et de 80€ pour un couple.

En 2023, 22 aides d'urgence ont été sollicitées pour un montant total de 820€.

#### Les aides financières exceptionnelles

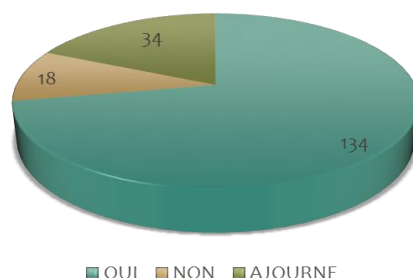


Les demandes les plus importantes et les plus élevées concernent les équipements de compensation du handicap : le règlement prévoit que ce type d'aides est plafonné à 10% du montant sollicité dans la limite d'un plafond de 200€. En 2023, le CCAS a accordé 750 € de participation au titre du handicap.

#### La commission d'attribution des aides d'eau

Le Pôle Inclusion a la charge de la gestion administrative des demandes d'aide pour le paiement des factures d'eau. Les demandes sont enregistrées et adressées à Eau Grand Avignon pour le calcul des montants des aides attribuées par les services d'assainissement (VEOLIA) et de distribution (SUEZ). Les demandes sont traitées mensuellement. Cependant, celles dont le quotient social est supérieur à 700€ ou dont la consommation est supérieure à 20m3 sont présentées en commission permanente.

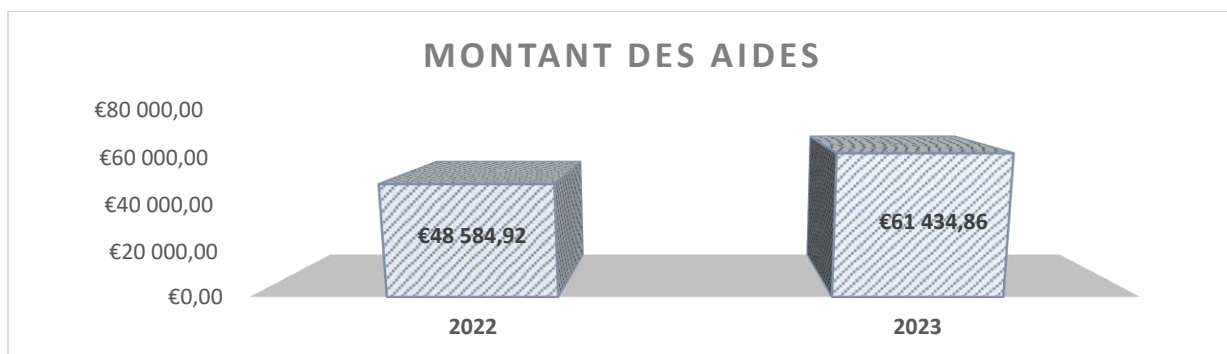
Cette année 2023, 187 dossiers ont été étudiés en commission permanente :



#### Gestion des demandes d'eau

Le CCAS a traité 471 demandes d'eau : 407 sont parvenues des EdeS et 43 du CCAS.

Au total, 61 464 € ont été attribués, soit une augmentation de 12 840€ par rapport à l'année 2022.



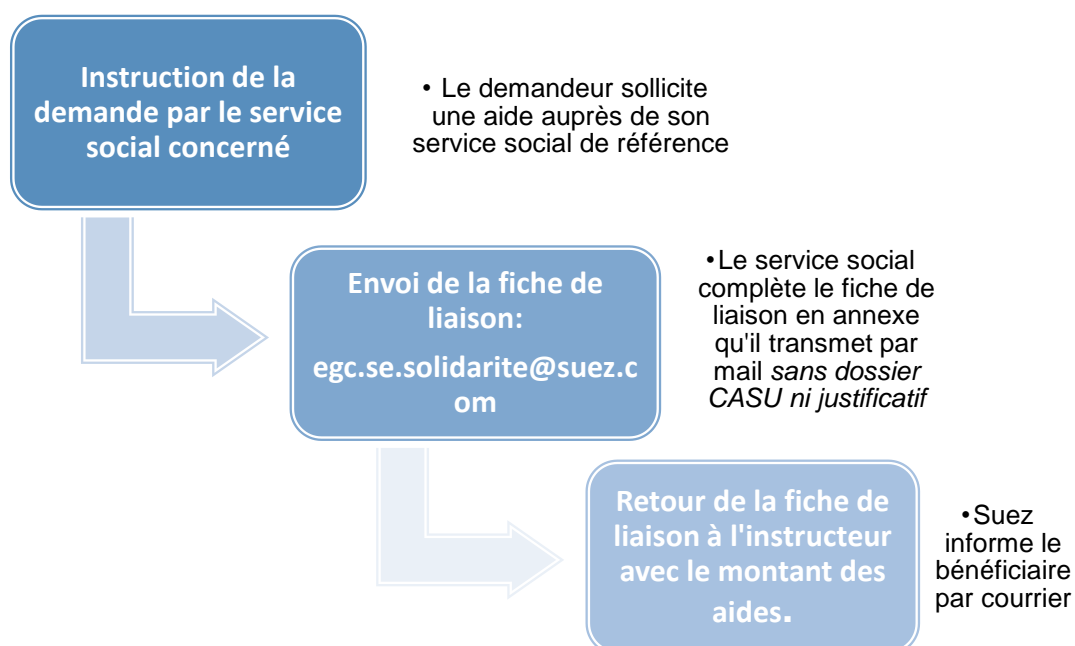
342 aides ont été accordées, ce qui représente une moyenne de 179€ attribués par demande. 58 dossiers ont été rejetés.

### Transfert de la charge administrative

En 2022 après concertation avec le Grand Avignon et les délégataires (SUEZ et VEOLIA), il a été acté que le CCAS ne gèrerait plus le traitement administratif des aides d'eau. Ce transfert s'est opéré avec les objectifs suivants :

- Simplification du traitement de la demande
- Amélioration de la rapidité du délai de réponse
- Maintien du niveau des aides au profit des avignonnais
- Mise en place de l'aide à la mensualisation : Cette aide est instaurée sur les autres communes du Grand Avignon à hauteur d'une prise en charge de 2 à 3 mensualités

**A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023**, la procédure d'instruction des demandes d'aide au paiement des factures d'eau est ainsi simplifiée :



## **Perspectives 2024**

- consolidation et développement des actions Logement d'abord (service PEX et domiciliation)
- meilleure définition de la convention et des objectifs de la convention Accompagnement global
- réflexion pour développer des réponses qualitatives aux besoins des usagers (accueil inconditionnel)
- développement des partenariats.

La direction Ville amie des Séniors du CCAS est au service des Séniors avignonnais.  
Ses objectifs sont les suivants :

- Accompagner les seniors dans leur quotidien
- Favoriser le lien social
- Retarder le vieillissement par des activités de prévention
- Lutter contre l'isolement social
- Proposer des activités intergénérationnelles
- Proposer des actions de proximité.

### **Les équipes en place**

#### **Lien social**

L'équipe en charge de l'animations et les foyers restaurants du château de la Barbière et de la Livrée de Viviers est composée de 3 agents qui coordonnent l'administratif, 3 animateurs, une équipe de 3 personnes pour le foyer de la Barbière et une équipe de 5 personnes pour celui de la Livrée. Au total, l'équipe est composée de 14 personnes.

#### **L'aide au maintien à domicile**

L'équipe est composée d'une planificatrice, de 3 agents de portage et de 6 agents intervenantes à domicile. Au total, l'équipe est composée de 10 agents.

#### **L'accompagnement social**

L'équipe est composée de 4 référentes de parcours, 5 chargées d'accueil de proximité et 1 chargée d'accueil permanence Séniors.

**Le Comité Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)** Grand Avignon, centre de ressources, chargé d'informer le public ; 1 coordonateur.

### **LE SERVICE LIEN SOCIAL**

#### **Les animations seniors**

Depuis 2012, le service Lien social gère 2 foyers restaurants (la Livrée de Viviers et le Château de la Barbière) autour desquels sont organisées de nombreuses activités. Chaque site propose quotidiennement des animations au sein même des foyers ainsi que d'autres sur des sites extérieurs. Cette année, les foyers restaurants ont organisé 8 repas à « thème » avec une animation diverse soit effectuée par un prestataire soit par nos animatrices, pour le plus grand plaisir des usagers ainsi que les temps forts que sont : la semaine bleue, les repas de Noël et un spectacle à l'Opéra. Les partenariats du service, comme les financements liés à la prévention de la perte d'autonomie, permettent de proposer quotidiennement des activités aux usagers. Certains seniors fidèles

proposent des activités bénévolement tels que des ateliers danse en ligne, chant, tricot, couture, écriture...

## Activités pour la prévention du vieillissement

### - Les activités proposées par nos animatrices au sein des foyers :

- Les ateliers « remue-méninges » (mémoire) : 7 groupes réguliers (4 sur la Livrée de Viviers et 3 sur le Barbière). Chaque groupe est constitué entre 10 et 15 personnes
- Les ateliers « peinture » : 10 personnes s'échelonnent du lundi au jeudi
- Les ateliers « danse » : animé par une bénévole – 14 personnes
- Les ateliers « tricot » : animé par une bénévole – 15 personnes tous les mercredis après-midi
- Les ateliers « Echanges de compétences » - 15 personnes tous les mardis matin
- Les ateliers d'initiation à « l'écriture d'un poème » (Barbière) : 8 personnes et l'initiation à la philosophie (Livrée) : 8 personnes
- Des ateliers « théâtre » – Mise en scène d'une pièce de théâtre écrite par nos seniors – Représentation courant année 2024
- Des conférences effectuées aussi bien par nos partenaires que par nos seniors au travers de l'activité « Nos seniors ont des talents »
- Ateliers Jeux divers pour se rencontrer (initiation aux nouveaux jeux de société, jeu des chiffres et des lettres, molky, tamgram, scrabble, fléchettes,
- Des animations diverses comme les karaokés, les quizz, les ciné-clubs, des tournois de pétanque, des ateliers d'initiation aux nouveaux jeux
- Les ateliers cuisine
- Déjeuners anniversaires (durant lesquels les natifs du mois sont fêtés)
- Sorties découvertes

### - Les activités proposées par nos partenaires en gratuité :

Pour être bien dans son corps – activités sportives :

Gymnastique douce adaptée, atelier équilibre prévention des chutes, yoga, danse en ligne, atelier « Pour votre cœur, bougez plus », atelier 2 en 1 alliant le chant et la danse, atelier « Bien être par le mouvement et la relaxation »

Pour être bien dans sa tête :

Sophrologie, bien vieillir, cultivons l'optimisme, apprendre par les contes, conférence Histoire de l'Art, groupes de paroles.

Pour faire ensemble : ateliers numériques (smartphone niveau débutant et intermédiaire), atelier 1<sup>er</sup> secours

Ateliers à destination des aidants : « Bien s'organiser en cuisine »

Le partenariat avec le département Culture de la Ville à travers la programmation « Le Bel Age » a repris en Octobre 2021. En 2022, 30 visites gratuites ont été proposées à 97 personnes. Cette action a été reconduite en 2023 et a connu un grand succès avec **138 participants**.

### Culture du cœur

Du fait de notre adhésion auprès de l'association Culture du Cœur, nous avons pu favoriser l'accès à de nombreux spectacles auprès d'usagers en situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale.

Cette année, **70 usagers** ont pu assister à divers spectacles au travers des nombreuses propositions qui leur ont été faite.

### Les foyers restaurants

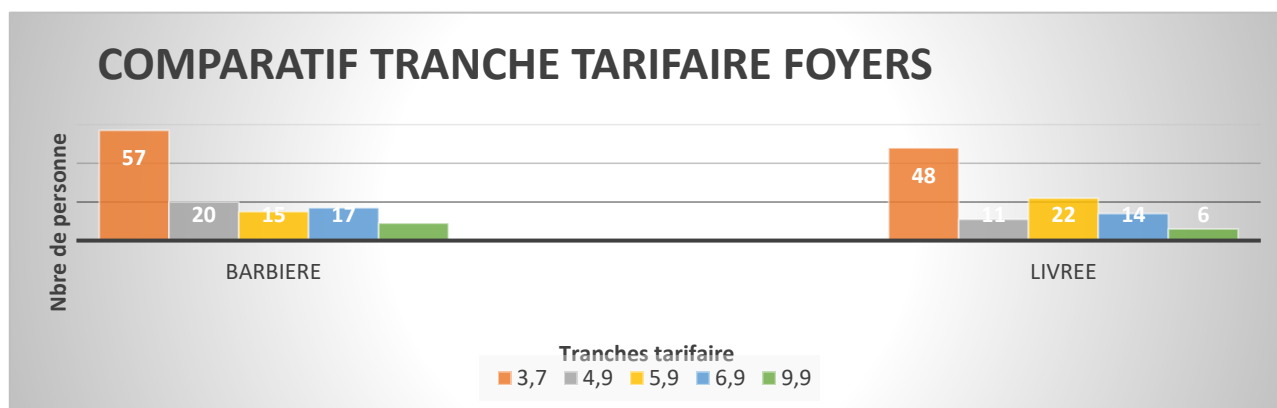
Sur l'année 2023, une augmentation de 50 % de fréquentation sur le château de la Barbière a pu être constatée et une augmentation moindre (10%) mais réelle sur la Livrée de Viviers.

Foyer restaurant	Nb de repas		Facturation	
	2022	2023	2022	2023
LIVREE DE VIVIERS	7325	8077 (+10%)	21262 €	28730 €
BARBIERE	4490	6739 (+50%)	14888.50 €	23950.8 €

Cette année 2023 a été marquée, à compter du mois d'Octobre, par une actualisation de nos tarifs au sein des foyers restaurants seniors. Il s'agissait de faire face à la très forte inflation tout en gardant des tarifs attractifs et plus équitables pour les usagers.

## Les tranches tarifaires de la restauration

Depuis 2018, la tarification avait été revue à la baisse. Les tranches proposées sont en fonction du niveau de vie des seniors d'Avignon. Elles se basent sur leur revenu ; le revenu disponible s'obtient en considérant le nombre de personnes du foyer fiscal et en déduisant du revenu brut global les montants des impôts directs acquittés par les personnes (impôt sur le revenu, taxe foncière)



## Les foyers en Goguette

Depuis plusieurs années, le service Lien Social organise « les foyers en Goguette ». Cette animation se déroule en dehors des murs de nos foyers, généralement au sein d'un centre de loisirs de la ville d'Avignon. Nos 2 foyers restaurants sont donc fermés ce jour-là. Nos usagers et les équipes du service Lien Social se retrouvent tous ensemble afin de profiter au maximum de cette journée sympathique et conviviale où sont proposées diverses animations. Cette année, les usagers ont pris le large au Centre de Loisirs de la Barthelasse le vendredi 16 juin 2023. **156 personnes** étaient réunies autour d'une paëlla confectionnée par la cuisine centrale. Cette journée conviviale était accompagnée d'une ambiance musicale pour le plus grand plaisir de nos seniors.

## La Semaine Bleue

En 2023, la semaine bleue s'est déroulée du 2 au 8 octobre 2023 sur le thème « Vieillir ensemble une chance à cultiver ! ». Le CCAS a proposé un programme diversifié aux Séniors Avignonnais tout au long de cette semaine.

- Lundi 2 octobre : ouverture avec un repas dansant sur le thème de « la couleur bleue » à la salle polyvalente de Montfavet. **160 usagers** y ont participé.
- Mardi 3 octobre : théâtre Forum sur le thème « Chronique d'une douleur annoncée »
- Mercredi 4 octobre : journée intergénérationnelle avec les enfants des ALSH. Création d'œuvres artistiques individuelles afin de créer une œuvre collective finale.
- Jedi 5 octobre : Initiation aux danses en ligne sur la salle du complexe de la Barbière, **40 participants** atelier mémoire et dictée sur la Livrée de Viviers
- Vendredi 6 octobre : Journée des aidants sur la salle polyvalente de Montfavet

## Le spectacle à l'Opéra Grand Avignon

### Jedi 28 décembre : « Ô ! Mon bel inconnu »

Comédie musicale en trois actes. Livret de Sacha Guitry. Créée le 5 octobre 1933 au Théâtre des Bouffes Parisiens. Éditions musicales Durand - Eschig - Salabert. Une comédie sentimentale jubilatoire et festive.

Les usagers du service Ville Amie des Seniors - MAD / Portage / Télé assistance, les EPHAD, les maisons de retraites, les associations et certains autres établissements ont répondu présents : Résidence COS Saint Roch, 20 places) – Maison de retraite ORPEA « Les portes du Luberon », 10 places – Résidence senior « Les jardins d'Arcadie » 10 places, Les Jardins d'Avénie (10 places), Résidence service senior « Montana », 9 places, les centres sociaux Espace Pluriel et Montfleury. Certaines associations comme Valentin Haüy, 16 places, et AVF, 15 places, étaient présentes également.

Au total, ce sont **650 places** qui ont été distribuées.

## **Les fêtes de fin d'année**

### **Sur les foyers restaurants**

Cette année, nous avons proposé le 4 décembre le repas de Noël, à nos habitués, au sein de chacun des foyers restaurants. **200 personnes** ont pu de ce fait, profiter d'un très bon repas constitué et livré par la cuisine centrale, aux tarifs habituels de l'année.

### **Sur le Domaine de la Souvine**

Cette année, 4 repas de Noël avec animation dansante ont été proposés à l'ensemble des Séniors avignonnais. **435 personnes** ont été accueillies lors de ces repas proposés la semaine du 18 au 21 décembre 2023 avec une participation tarifaire de 10 € (coût de revient 20 €).

## **LE SERVICE MAINTIEN A DOMICILE**

Afin de permettre aux personnes moins autonomes de continuer à vivre à leurs domiciles, le CCAS propose 3 services : l'aide à domicile (SAD), la livraison de repas (PR) et la téléassistance (TA).

L'aide à domicile du CCAS s'adresse aux retraités qui en ont besoin (en tarification libre ou avec des prises en charge des caisses de retraite) ainsi qu'aux personnes âgées les plus démunies dont les ressources correspondent au plafond de l'Aide Sociale Légale.

Le portage de repas et la téléassistance s'adressent à tout public, âgé ou handicapé. L'isolement et le grand âge caractérisent la majorité des usagers de ces prestations.

La dimension sociale de ces aides au maintien à domicile est donc primordiale. Elles contribuent aussi à prévenir le vieillissement, à effectuer une veille sanitaire de la population vulnérable, et à alerter les services sociaux lorsque les situations individuelles le justifient.

## **En 2023**

L'ensemble des tarifs des prestations d'aide au maintien à domicile ont été revus et appliqués à partir du 1<sup>er</sup> août. Il convenait en effet d'intégrer les dernières modifications tarifaires de l'AD, d'ajuster les tranches de revenus, pour bénéficier de tarifs dégressifs, aux plafonds de l'aide sociale légale et aux tranches utilisées par la CARSAT mais aussi d'actualiser nos tarifs du PR et de la TA, qui n'avaient pas été revus depuis plusieurs années en intégrant l'inflation récente tout en recherchant des tarifs attractifs et plus équitables pour nos usagers.

- À la suite de la publication du marché, fin 2022, notre prestataire pour la téléassistance a été reconduit. Depuis août 2023, ce nouveau marché permet de proposer directement à nos usagers une téléassistance par téléphonie mobile, un détecteur de chute ou un coffre à clés. Les abonnés du

CCAS continuent de pouvoir accéder aux autres offres du catalogue de notre prestataire avec une remise de 40%.

- Pour ce qui est du portage de repas, nous espérons que l'année 2023, seconde année du partenariat avec La Poste pour la production de tous les repas et la distribution d'une partie, confirme la remontée de l'activité observée au dernier trimestre 2022.

L'effectif de livreurs est suffisant mais le planning demande des ajustements permanents pour tenir compte du nouveau cadre de travail (nous ne livrons plus les repas du jour même mais ceux du lendemain) et rechercher l'amélioration constante du service aux usagers.

Un questionnaire de satisfaction a été diffusé en cours d'année. Les deux-tiers des convives jugent « bonne » la qualité des repas. Les quantités sont suffisantes pour 82% des personnes et les trois-quarts recommanderaient la prestation.

En termes de communication, le CCAS a diffusé un nouveau flyer. Les menus sont communiqués et mis à jour sur notre site.

- L'aide à domicile, après une année 2022 en interrogations, a repris une activité stable et appréciée par les usagers. Les interventions régulières de nos agents permettent en effet un suivi social très fin des situations. Le recours à l'aide à domicile est un élément déterminant pour l'entrée des personnes les plus âgées dans les dispositifs d'accompagnement proposés par le CCAS : environ 30% des renseignements donnés par le CLIC concernent les aides au maintien à domicile. D'une manière générale, une personne a d'abord recours à de l'aide à domicile, souvent pour l'entretien de son logement, avant de solliciter, en cas de perte d'autonomie, le portage de repas et la téléassistance. Enfin, après la mise en place du dispositif OSCAR par la CARSAT (cf. bilan 2022), le tarif appliqué par cette caisse augmente en 2023 (25,60 € l'heure d'intervention, soit + 21% par rapport à la fin 2021 et le déploiement d'OSCAR) ainsi que le tarif de l'aide sociale légale, qui passe de 20 à 23 € / heure le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (+15%).

Ces revalorisations s'inscrivent dans le cadre de la réforme en cours du secteur des services à domicile accompagnant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Cette réforme, initiée par l'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, vise une offre de services moins fragmentée et plus lisible en créant un modèle « intégré » de services à domicile, qui proposeront dorénavant tant des prestations de soins que d'aide. Le décret définissant les « services autonomie à domicile » a été publié le 13 juillet 2023. Ces services ont deux ans pour se conformer, sous le pilotage du Département, à un nouveau cahier des charges.

**Bilan de l'activité** : les 3 prestations représentent, en 2023, 459 460 € facturés, soit une diminution de - 4.44 % par rapport à la somme facturée en 2021.

Prestation	Activité MAD 2023	Variation	Usagers	Variation	Facturation	Variation
		p/r 2022		p/r 2022		p/r 2022
SAD	4 765 heures	- 37%	83	-49%	113 978 €	-36%
PR	32 445 repas	+14%	220	+8%	279 648 €	+16%
TA	2 138 abonnements	-3%	241	-4%	65 834€	+4%

La diminution de recettes est due à une moindre activité du SAD. En effet, une bonne partie de l'année 2023 s'est déroulée avec des effectifs restreints (fin de contrats 2022 et absences). L'activité du service a dû s'ajuster par la diminution du nombre de ses bénéficiaires (- 49 %) et/ou des heures effectuées à leurs domiciles (- 37 %).

La téléassistance conserve sa tendance à la baisse malgré la révision des tarifs. On observe toutefois, depuis leur mise en place au mois d'août, un regain d'intérêt pour cette prestation puisque les abonnements augmentent à nouveau (+ 5 % entre août et décembre).

Enfin, l'augmentation de l'activité du Portage s'est confirmée en 2023 avec 32 445 repas livrés aux usagers du service (+14 %). La hausse de la recette du PR (+ 38 681 €) compense en partie la diminution de celle de l'AD (- 62 724 €).

La gestion des plannings de l'aide à domicile et de la téléassistance est maintenant renforcée par l'apport administratif d'un agent du PR et le SAD remplacera une intervenante dès sa mutation dans un autre service, début 2024. Il est donc escompté que de nouvelles personnes puissent bénéficier des prestations d'aide à domicile. Le nombre de personnes âgées potentiellement bénéficiaires de l'aide sociale légale et le déploiement du dispositif OSCAR, au bénéfice des retraités du régime général dont le revenu mensuel est inférieur à 2 232 € devraient permettre au SAD de se voir orienter de nouveaux usagers.

Les besoins de la population influencent aussi la TA et le PR. Les marchés étant renouvelés, un travail pour améliorer la qualité des prestations proposées est entamé : augmentation du temps interventions et des temps de réunions des aides à domicile, mise en place de renforts non facturés aux domiciles des usagers lorsque les plannings le permettent, de livraisons des repas en binôme, communication des menus aux usagers comme au grand public....

La synergie entre le service MAD, le service Accompagnement social et le CLIC permise par l'organisation de la direction VAS va dans le sens des réformes en cours et d'un accès facilité aux prestations d'aide au maintien à domicile.

## **LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

Par définition, le travail social est un outil du « vivre ensemble » tissant ou retissant des liens entre les personnes en situation de précarité et la société dans une perspective d'inclusion sociale.

Il vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, les mutations sociales et la cohésion de la société. Il participe au développement des personnes à agir par elle-même et dans leur environnement.

En lien avec cette définition, les objectifs de l'Unité Accompagnement Social est de :

- Prévenir et combattre l'isolement,
- Lutter contre la précarité des seniors,
- Renforcer l'accès aux droits des Seniors,
- Favoriser le bien être des Seniors et le vieillissement.

### **Pour atteindre ces objectifs une équipe pluridisciplinaire de 10 agents**

1 référent chargé d'apporter une expertise sociale, d'assurer la coordination administrative, technique du service Accompagnement Social.

4 référents de parcours chargés de réaliser un primo diagnostic, d'accompagner les Séniors dans la résolution de leurs difficultés sociales et d'évaluer les besoins en matière de maintien à domicile pour les ressortissants CARSAT et autres caisses de retraite (CNRACL,....)

5 chargés d'accueil et de proximité ayant pour mission de réaliser un primo diagnostic, d'accompagner les usagers dans l'instruction des demandes d'Aide Sociale Légale et d'Allocation Départementale d'Allocation Personnalisée (ADPA).

Ces agents travaillent en binôme référent de parcours – chargé d'accueil et de proximité situés géographiquement à l'Ilot Saint Jean dans le but d'améliorer le travail en transversalité entre agents mais aussi entre les différents services composant la Direction Ville Amie des Seniors.

L'année 2023 a été essentiellement consacrée à peaufiner le fonctionnement de cette unité, à la mise en place de permanences sur site extérieur (Espace Pluriel, Montfavet).

- Les chargés d'accueil et de proximité reçoivent tous les matins sans rendez-vous et sur rendez-vous les après-midis les usagers en demande d'accompagnement dans l'instruction de demandes d'Aide Sociale et d'ADPA ;
- Des permanences sur les sites extérieurs sont organisées par 2 d'entre eux à raison d'une fois/semaine (EDES de Montfavet et Espace Pluriel)
- Les référents de parcours tiennent eux une permanence tous les matins sans rendez-vous sur le site Ilot Saint Jean pour les usagers en demande d'information, conseils, orientation ou en situation d'urgence sociale.

L'année 2023 a également permis à communiquer avec nos partenaires institutionnels et associatifs afin de mieux connaître nos missions respectives et les axes de travail commun au profit de l'utilisateur tels que : Cap Retraite, COGEDIM, Petits Frères des Pauvres, Service Solidarité ENEDIS, CDIET, DAC, ONAC.

Les référents de parcours ont également assisté à la présentation du dispositif Trajectoire organisée par le Conseil Départemental du Vaucluse ainsi que celui de la messagerie sécurisée AZUREZO par le DAC du Vaucluse. Ces dernières avaient pour objectif de familiariser les professionnels à des outils de communication entre partenaires et/ou au service des usagers en demande d'inscription en établissement d'accueil pour personnes âgées.

De même, l'un d'entre eux participe aux COCC organisées tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois par le DAC du Vaucluse.

Par ailleurs, la référente technique de parcours apporte son expertise aux Commissions de Surendettement auprès de la Banque de France du Vaucluse 1 à 2 fois/mois, participe aux tables tactiques organisées par le DAC du Vaucluse, aux séances du CDIF (Conseil Départemental d'Inclusion Bancaire) et aux réunions Evaluateurs organisées par la CARSAT Sud Est. En 2023, elle a également participé au groupe de travail organisé par la Mairie d'Avignon via l'INET.

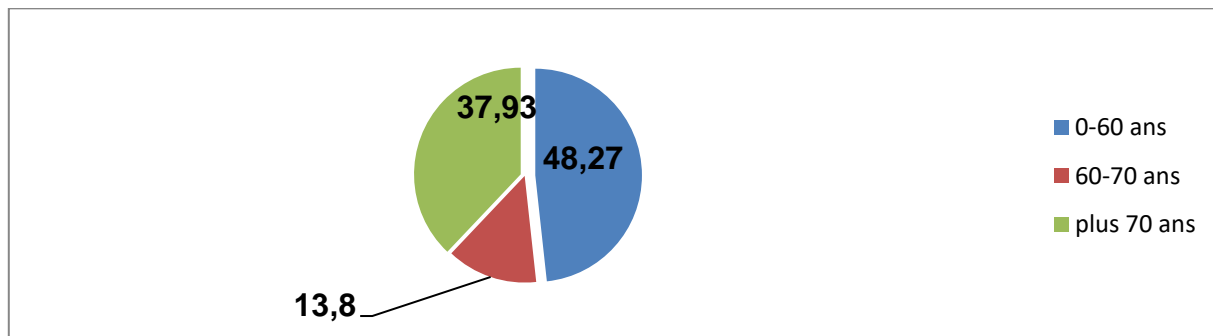
A la demande de la Direction, elle assiste également aux réunions du service d'Aide à Domicile 1 fois/tous les 15 jours depuis le mois de septembre 2023.

#### 1/ Accueil des usagers

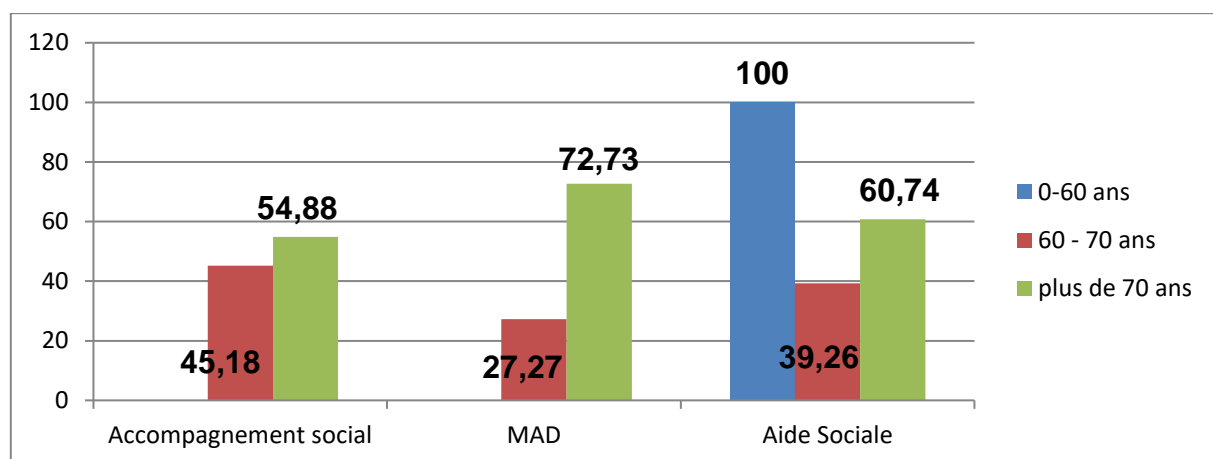
Sur la période 01 janvier – 31 décembre 2023 : 11 913 personnes ont été reçues par l'unité dont 6 937 femmes et 4 976 hommes soit 992.75 usagers/mois. Le service a accueilli en 2023 deux fois plus

d'utilisateurs qu'en 2022 (6 162 personnes accueillies). Deux constat : un besoin en forte évolution et une réorganisation des accueils qui répond à cette forte demande.

### Tranche d'âge des usagers accueillis en %



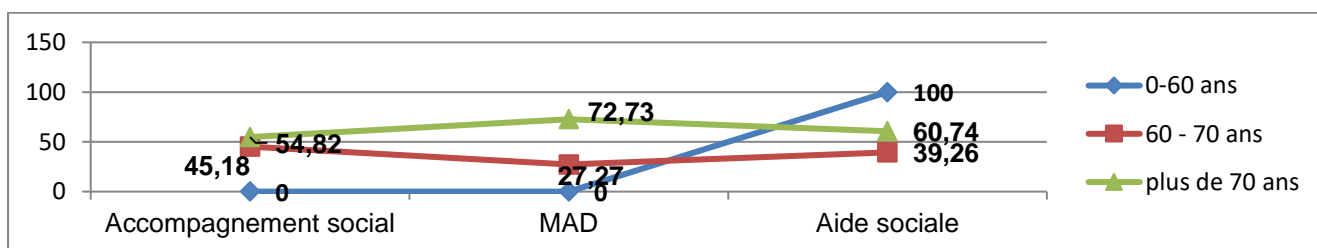
### Actions par tranche d'âge des usagers accueillis en %



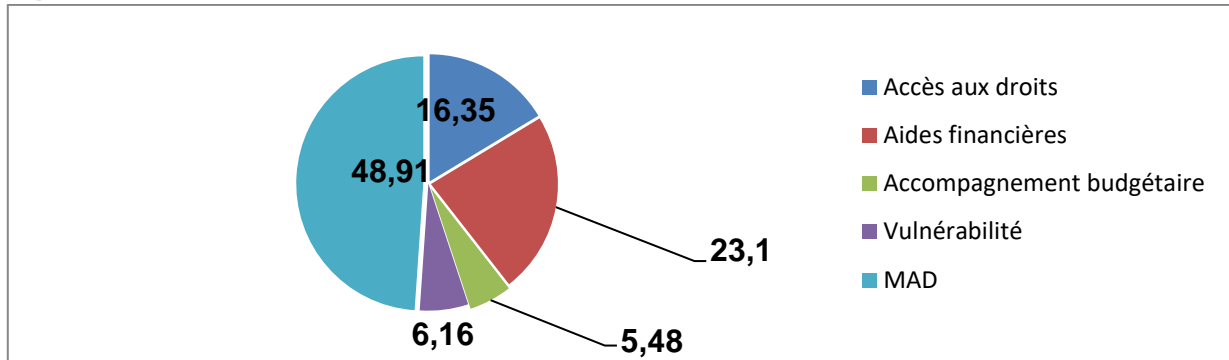
On remarque par ces graphiques que les publics cibles du CCAS sont les moins de 60 ans en situation d'handicap et les plus de 70 ans en situation de perte d'autonomie.

Concernant les usagers de 60 à 70 ans, on note une baisse de l'activité par rapport à 2022 dû en partie par la multiplication des acteurs sur le territoire réalisant des missions d'accompagnement d'accès aux droits. En revanche, pour les usagers accompagnés par le CCAS, on recense de plus en plus de situations complexes.

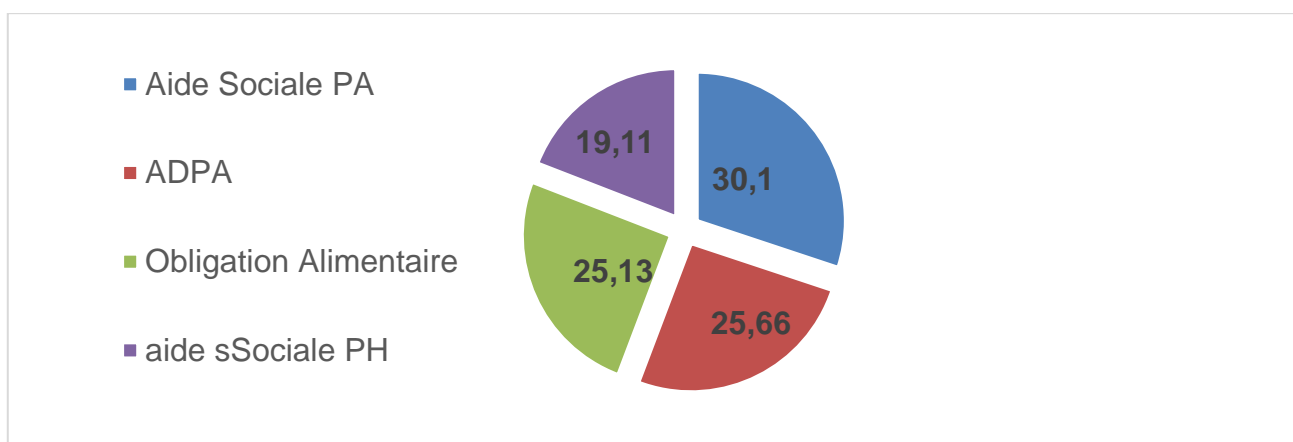
### Comparatif des actions par tranche d'âge



### Comparatif des actions en %

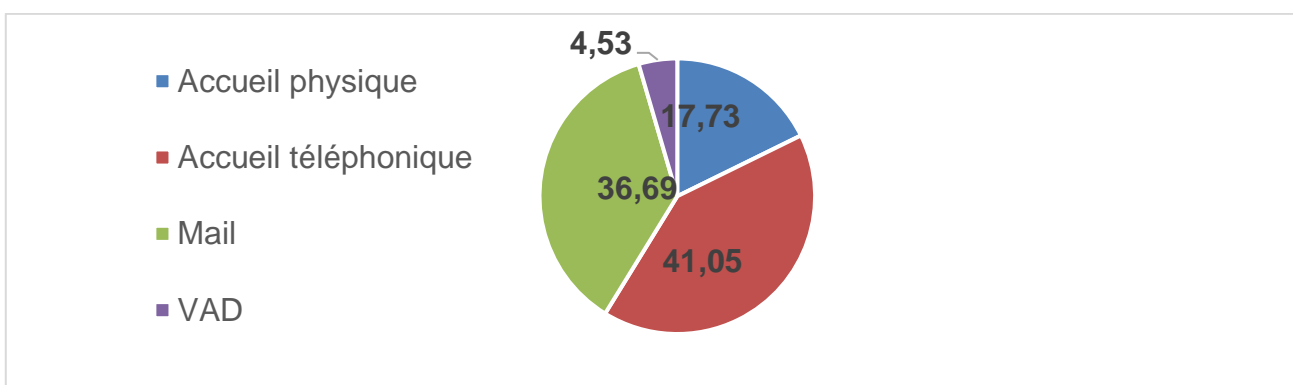


### Proportion des ASL en %

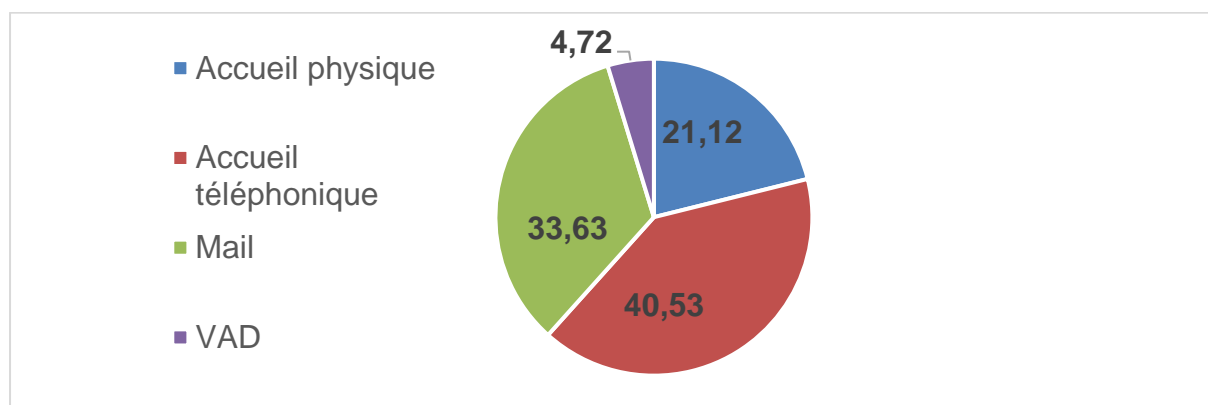


Ce graphique confirme la volonté pour les Séniors avignonnais de rester dans leur lieu de vie malgré la perte d'autonomie mais traduit aussi la difficulté de faire face aux frais liés au placement en établissement se traduisant par une hausse des dossiers d'Obligations Alimentaires par rapport à 2022 (10%).

### Modes de réception du public pour les chargés d'accueil et de proximité



## Mode de réception du public pour les référents de parcours (en %)



On note que l'ensemble des agents réalisent l'essentiel de leur activité sous le mode rendez-vous. Les visites à domicile sont réservées aux usagers en perte d'autonomie ou en difficulté de mobilité.

On note également une part importante des sollicitations par téléphone et par mail traduisant une mobilisation pour les démarches administratives des per aidants.

Pour l'année 2024, les référents de parcours vont recentrer davantage leurs missions vers les bénéficiaires des services de Maintien à Domicile et du Lien Social tout en maintenant un accueil tout public seniors le matin à l'Ilot Saint Jean et en renforçant nos liens avec le Conseil Départemental du Vaucluse et nos partenaires tels que le DAC, la cellule seniors Mairie d'Avignon.

De même, le service Accompagnement Social va mener des réflexions sur la conception d'outils permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité dans les missions des agents de l'unité : sur la mise en place du dossier unique et sur le développement de la culture du parcours de l'utilisateur.

### LE SERVICE CLIC - HANDICAP

La coordonatrice du CLIC, assistante socio-éducative principale est chargée :

- d'une mission d'accueil, d'information et d'orientation des particuliers et des professionnels, autour des thématiques liées à la gérontologie et au handicap.
- De recenser et mettre à jour les informations concernant les dispositifs existants sur le territoire (Avignon, Caumont, Jonquerettes et Saint Saturnin les Avignon).
- De planifier et de suivre les actions de prévention de la perte d'autonomie organisées sur ce même territoire.

#### La mission « Accueil Handicap » (Avignon uniquement)

En **2023**, la référente handicap a reçu :

- **23 professionnels** (pour des informations d'ordre général)
- **46 personnes** en situation de handicap (diminution de 18 %) (Femmes 53,5 % - hommes 46,5 %)

Nature des informations diffusées aux particuliers en situation de handicap :

- 19 aides administratives
- 15 aides financières
- 11 soutiens à domicile

- 10 informations Logement
  - 9 informations Vie sociale
  - 5 informations hébergement
  - 21 renseignements autres (transport, santé, aide aux aidants, aide juridique...)
- Total : **80 informations diffusées** aux personnes en situation de handicap

## Les missions du CLIC

Le Conseil départemental définit et met en œuvre l'action sociale en faveur des personnes âgées. Il coordonne, dans le cadre du schéma départemental, d'organisation sociale et médico-sociale, les actions menées par les différents intervenants, définit des secteurs géographiques d'intervention et détermine les modalités d'information du public.

## Les modes de financement en place

- Une convention cadre, de fonctionnement, avec le Département dont le montant est de **18 185 € par an** et pour laquelle le CLIC doit poursuivre son rôle d'accueil, d'information, d'orientation et de repérage des fragilités, des publics prioritairement en GIR 6 et 5.

- Une convention, reconductible semestriellement, qui permet au Département d'abonder l'action du CLIC avec les financements de la Conférence des Financeurs de la Prévention et la Perte d'Autonomie (CFPPA). Ici, le CLIC peut proposer des actions de prévention du vieillissement, les chiffrer, les mettre en œuvre et coordonner l'offre de territoire. Le montant du financement dépend alors du niveau de réalisation des actions convenues.

La Ville d'Avignon participe chaque année aux actions du CLIC avec le versement d'une subvention de **18 000 euros**.

### La convention cadre avec le Département

Le Département demande au CLIC d'assurer sur son territoire un rôle de coordination et de mise en réseau des différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants, notamment par une articulation entre le social, le médico-social et le sanitaire.

L'information et l'orientation vers les aides et dispositifs adaptés (*cf bilan au CD*) :

En 2023, la coordinatrice a informé 563 personnes retraitées ou leurs proches aidants (- 23 %).

Elle a diffusé 1 662 informations aux particuliers (moins 25 %) et 493 informations à 244 professionnels, pour des questions d'ordre général.

### Nature des informations diffusées aux personnes retraitées ou à leurs aidants

- Accès aux droits et aux prestations : 869
- maintien à domicile : 509
- hébergement et structures adaptées : 149
- prévention santé : 135

**Au total, 1 662 informations diffusées**

## **La convention avec le Département pour les financements de la CFPPA**

L'objet de cette convention est de proposer des actions de prévention innovantes, de coordonner en partie l'offre sur le territoire, et permet d'avoir une place active dans le choix de la programmation des activités de prévention du vieillissement menées par le secteur « Lien social ». Elle comprend plusieurs volets :

### **Un forfait de coordination des actions de prévention 238 personnes**

- ✓ Atelier smartphone (10 personnes)
- ✓ atelier « bouge ton cœur » (13 personnes)
- ✓ marche rapide (9 personnes)
- ✓ gestes de 1er secours (10 personnes)
- ✓ atelier « bien-être par le mouvement et la relaxation (14 personnes)
- ✓ atelier prévention des chutes avec la Mutualité Française (12 personnes)
- ✓ atelier mémoire « Pep's eureka » (10 personnes)
- ✓ atelier cuisine pour les aidants (13 personnes)
- ✓ Théâtre forum « gestion de la douleur chronique » (44 personnes) avec les caisses AGIRC-ARRCO
- ✓ atelier sophrologie et gestion de la douleur chronique (14 personnes)
- ✓ tenue d'un stand à l'occasion de la journée Départementale des Aidants co-organisée avec l'association des paralysés de France, APF ( 58 personnes).
- ✓ présentation de la session « bienvenue à la retraite » (19 personnes)
- ✓ conférence sur les aides pour l'accessibilité et l'abus de faiblesse annulée au dernier moment du fait du prestataire (12 inscrits)

### **Un atelier « sophrologie et pédagogie du sommeil » sur 6 séances (12 participants)**

#### **Missions complémentaires du CLIC (*professionnel ressource en interne et en externe*)**

*La coordinatrice participe à certaines réunions des autres secteurs VAS*

- ➔ aux réunions des référents de secteurs,
- ➔ à certaines réunions du secteur accompagnement social, soit pour diffuser de l'information, soit pour faire la connaissance de partenaires qui se présentent à cette occasion
- ➔ Aux réunions de programmation du secteur lien social, afin de faire des propositions d'actions en fonction des besoins recensés auprès du public et/ou des propositions des partenaires

La coordinatrice participe à l'Accueil /information des collègues du service Ville Amie des Seniors ou des stagiaires :

- ➔ Accueil/information d'une stagiaire BTS ST2S
- ➔ La coordinatrice du CLIC alimente progressivement des dossiers numériques communs, avec des informations qui peuvent être utiles à l'ensemble des services et fait la mise à jour de documents plus spécifiques à l'accompagnement social

*La coordinatrice participe à des réflexions autour de projets*

- ➔ animation à domicile
- ➔ projet de service

La coordinatrice assure la continuité des ateliers en lien avec le projet « animation à domicile » financé par la conférence des financeurs et porté sur le plan comptable par le SAD, 50 participants :

- atelier équilibre (12 participants)
- atelier « pound » (10 participants)
- atelier gym adaptée (13 participants)
- atelier zumba (15 participants)

Tous ces ateliers sont animés par l'association partenaire Siel Bleu.

En 2023 le CCAS a signé une convention de mise à disposition de salle pour des « **formations derniers secours** » afin de soutenir des personnes (quel que soit l'âge) qui accompagnent un proche en fin de vie. 4 journées ont été programmées.

### **Perspectives 2024 pour le service VAS**

- Poursuivre l'articulation de nos missions avec celles de nos partenaires institutionnels (DAC, EDES CD 84) en coordonnant nos missions et en mutualisant nos compétences au service des usagers.
- Structurer, consolider et développer l'offre à domicile en s'appuyant sur l'existant, en complétant l'effectif et en développant des partenariats et des actions de prévention à domicile.
- Développer le partenariat autour de l'animation Séniors. Travailler davantage en transversal avec les autres directions du CCAS (centre social Espace Pluriel notamment).

## RESSOURCES HUMAINES

Une directrice des Ressources Humaines, Véronique LEBRE, et une coordinatrice de secteurs

La direction est garante du point de vue administratif des droits et obligations des agents du CCAS quels que soient leurs statuts.

Structuré en 2 secteurs travaillant en transversalité :

### **Secteur Carrière/Paie : 4 ETP**

Secteur organisé en « guichet unique », chaque gestionnaire ayant un portefeuille d'agents à gérer (80 agents/portefeuille).

Les agents du CCAS ont donc un seul interlocuteur pour toute question touchant à leur situation administrative au sein de l'établissement.

- Carrières : Tenues à jour de la carrière des agents (du recrutement à la retraite)
- Paies : Gérer, sécuriser et garantir la production des bulletins et des versements, mandatement de la paie.
- Gestion sociale : Garantir les droits et obligations des agents en matière sociale.
- Gestion des Maladies : CMO, CLM, CLD, AT et maladies professionnelles, instruction des dossiers auprès des instances médicales : conseil médical formation restreinte, formation plénière.
- Médecine préventive : Planning des visites : visites classiques et visites liées à la surveillance renforcée des agents, gestion des convocations, transmissions d'informations, fiches d'aptitudes.
- Ligne Directrice de Gestion.
- CNAS : inscription des agents et suivi des adhésions.
- Instruction des dossiers pour l'attribution de la médaille d'honneur.
- Gestion des demandes collectives et individuelles
- Entretiens d'évaluation

### **Secteur Mobilité/Formation/Instances paritaire 3 ETP**

- Mobilité : Recrutement et mobilité : gestion des effectifs en vertu de l'évolution des besoins, remplacements, en interne et externe, gestion des annonces. Mobilité interne
- Instances paritaires : Gestion, préparation, compte rendu des instances paritaires, participation au dialogue social
- Formation : développement des compétences (en lien avec les entretiens d'évaluations et les fiches de postes), organisation de formation en intra/union au sein de la collectivité. Travail avec le CNFPT, CODES, RHESO et autres partenaires. Travail en lien avec la Prévention : Formations SST, HACCP,...
- Stages : gestion et suivi de toutes les demandes de stages, conventions, stagiaires accueillis sur l'année 2023. Travail en lien avec les responsables de service.

## **Actions et projets mis en place au cours de l'année 2023 :**

### ***Mobilité et recrutements***

On note pour l'année 2023 57 départs et 54 arrivées.

Les difficultés de recrutement persistent sur les postes en lien avec la Petite Enfance, tel que les postes d'Educateur de Jeunes Enfants, de Directrice(eur)s de Multi-accueils, Auxiliaires de Puéricultrice.

Travail sur la mise en place des informations et règles essentielles relatives à l'exercice des fonctions lors du recrutement.

Travail sur la mobilité interne, notamment lié aux mouvements de personnel et recrutement dans l'attente du marché agents d'entretien mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

### ***Instances Paritaires***

6 instances paritaires ont été organisées et suivies, 4 CST et 2 FSSCT, alourdissant notablement le travail du secteur qui compte par ailleurs un agent en moins.

### ***Formation***

Développement du travail en lien avec les responsables de service, le CNFPT et d'autres partenaires tel que le CODES et Rhéso, la Préfecture. Accompagnement des responsables et des agents dans leurs projets.

### ***Gestion carrière-paie***

Revalorisations : de la GIPA en lien avec l'inflation qui a doublé de 4% à 8%, du point d'indice de 1,5% au 01/07/2023, indiciaire jusqu'à l'IB 418 avec un rehaussement de 1 à 9 points, du SMIC à 2 reprises en janvier et mai 2023, mise en place du montant net social.

Mouvements sociaux : L'année 2023 a été marquée par 24 mouvements de grèves, en lien avec les réformes nationales sur le thème des retraites, revalorisations salariales, de l'inflation, mais également liées aux réformes de la Petite Enfance, aux conditions d'accueil des enfants et de travail des agents en multi-accueil. En plus des mouvements de grèves liés à des actions fixées, des préavis nationaux ont été ou sont en cours couvrant l'année.

Reprise du CNAS en gestion complète par le CCAS

Travail en lien avec le service Finances et formations préalables à la migration en M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

### **Autres projets RH mises en place :**

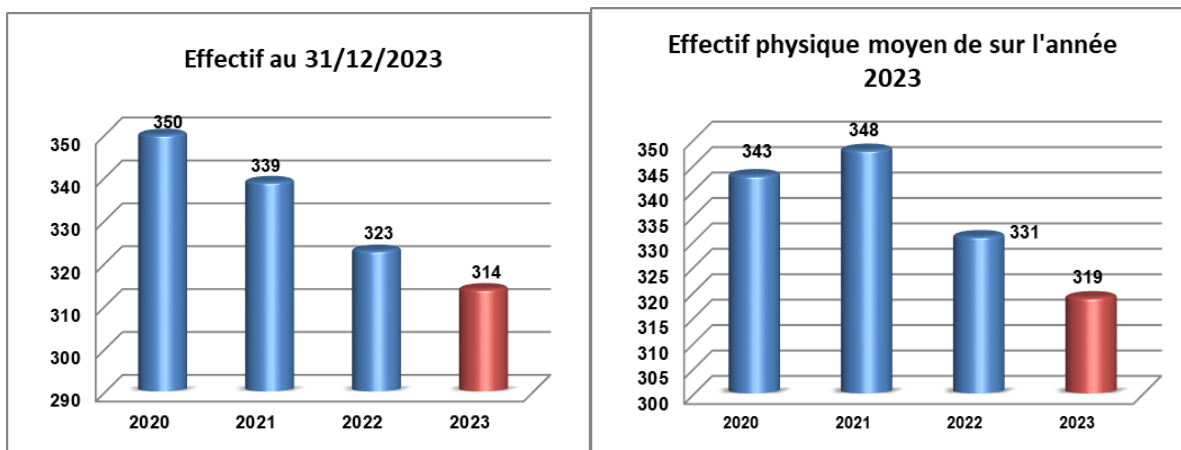
Mise en place du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) avec un effet rétroactif au mois d'avril 2022. Identification des agents concernés avec révision des cadres d'emploi,

### ***Mise en place du télétravail***

Déprécarisation des agents : Révision d'ensemble de la gestion des contrats avec notamment mise à plat de la situation des assistantes maternelles, CDIisation de celles-ci et des agents en remplissant les conditions.

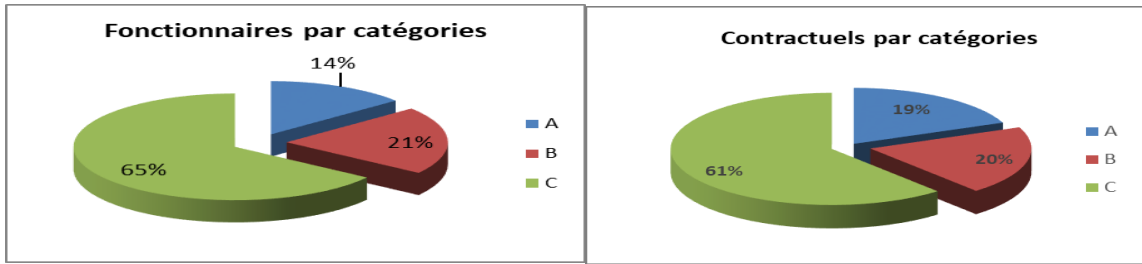
Marché des titres restaurants : Changement de prestataire

Chiffres RH sur l'ensemble du CCAS



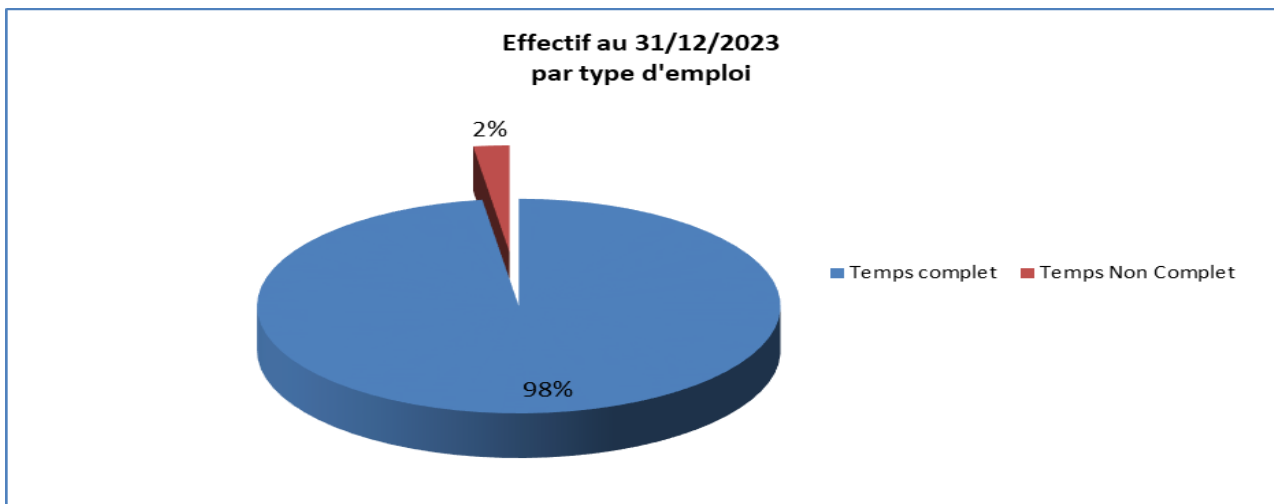
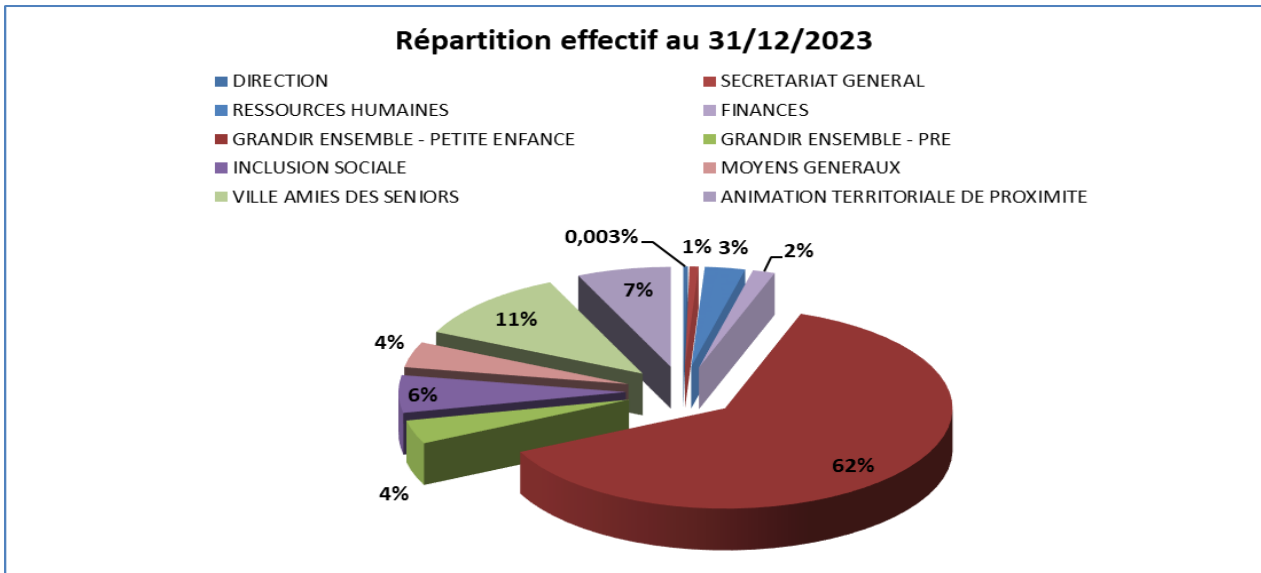
Direction générale	Directrice		1
En lien avec les usagers	284 agents	Grandir Ensemble	208
Services opérationnels		<i>Petite enfance</i>	<i>196</i>
		<i>PRE</i>	<i>12</i>
		Inclusion Sociale	19
		Ville Amie des Séniors	36
	Animation Territoriale de Proximité	21	
Services fonctionnels	29 agents	Secrétariat général	2
		Moyens généraux	13
		Ressources humaines et Prévention	9
		Finances	5

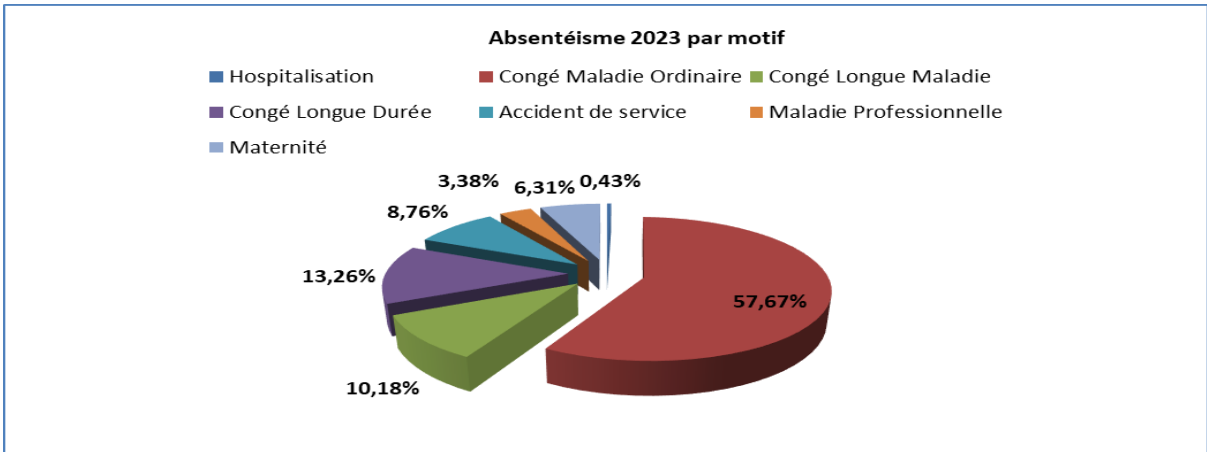
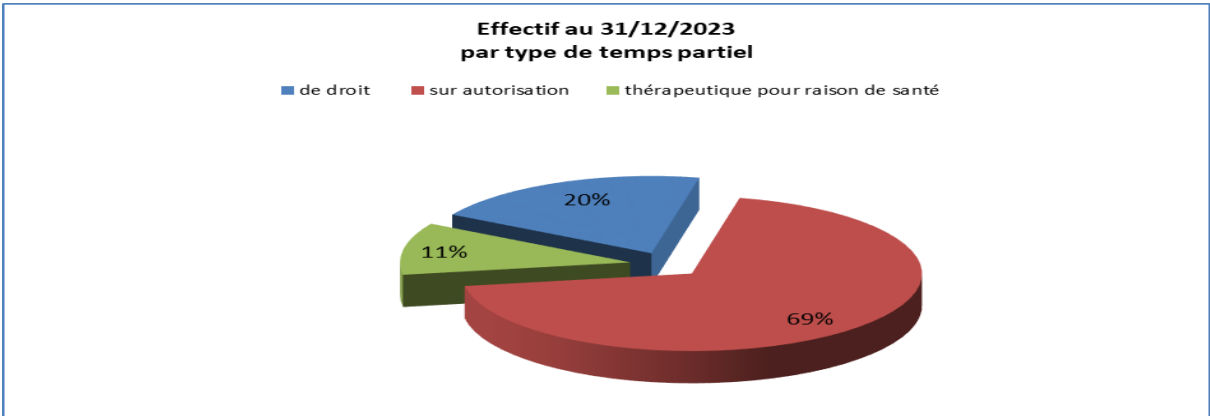
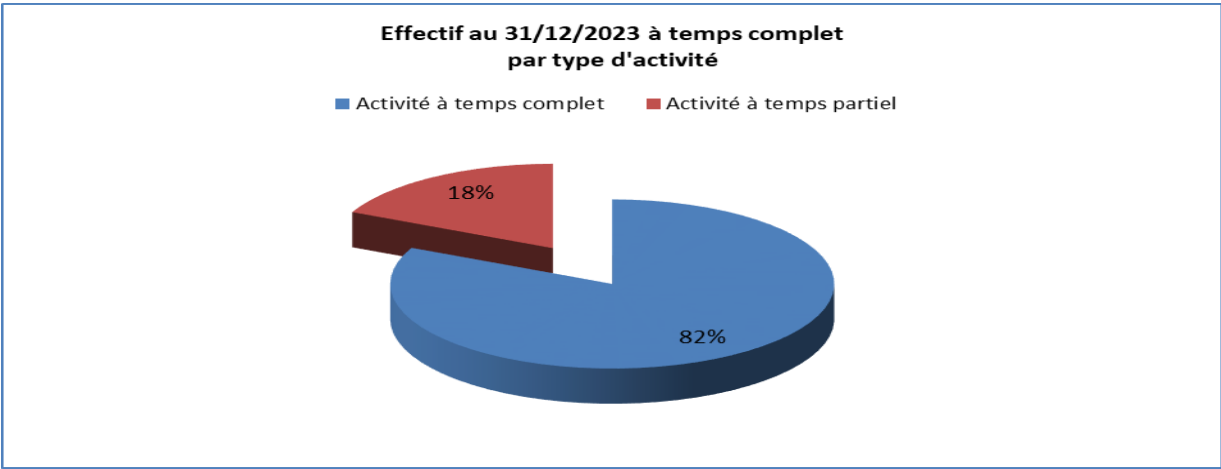
La moyenne d'âge des agents est de 47 ans. Les effectifs sont composés de 94 % de femmes et de 6 % d'hommes.



Répartition des Fonctionnaires par catégorie	
A	30
B	44
C	139
Total	213

Répartition des Contractuels par catégorie	
A	19
B	20
C	62
Total	101

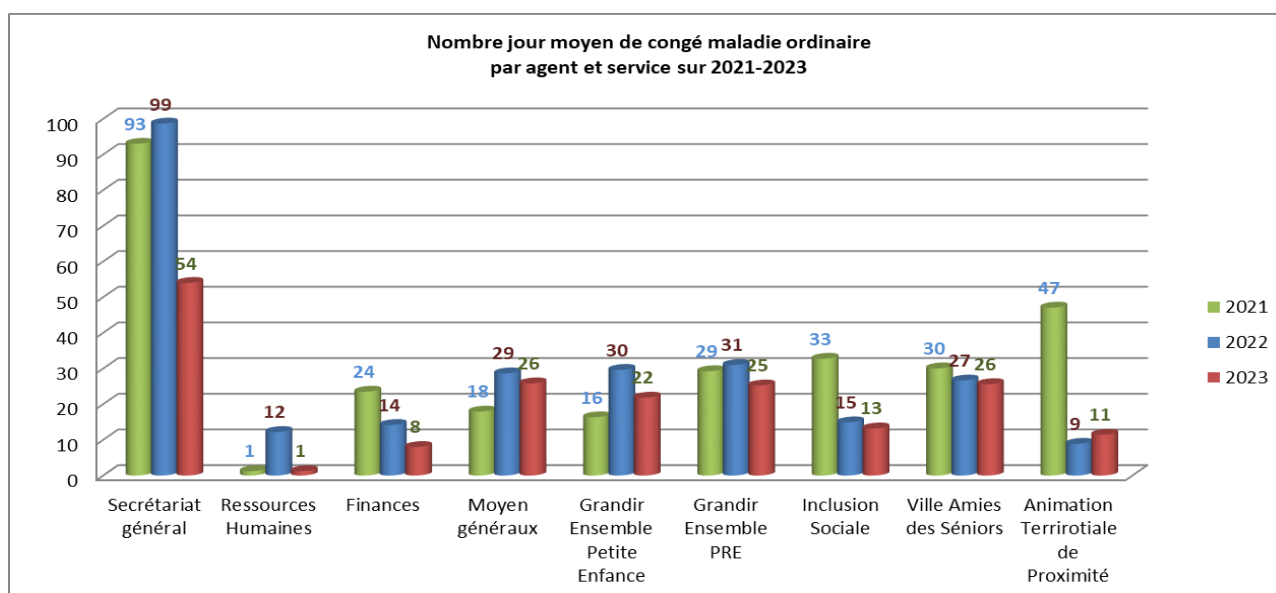
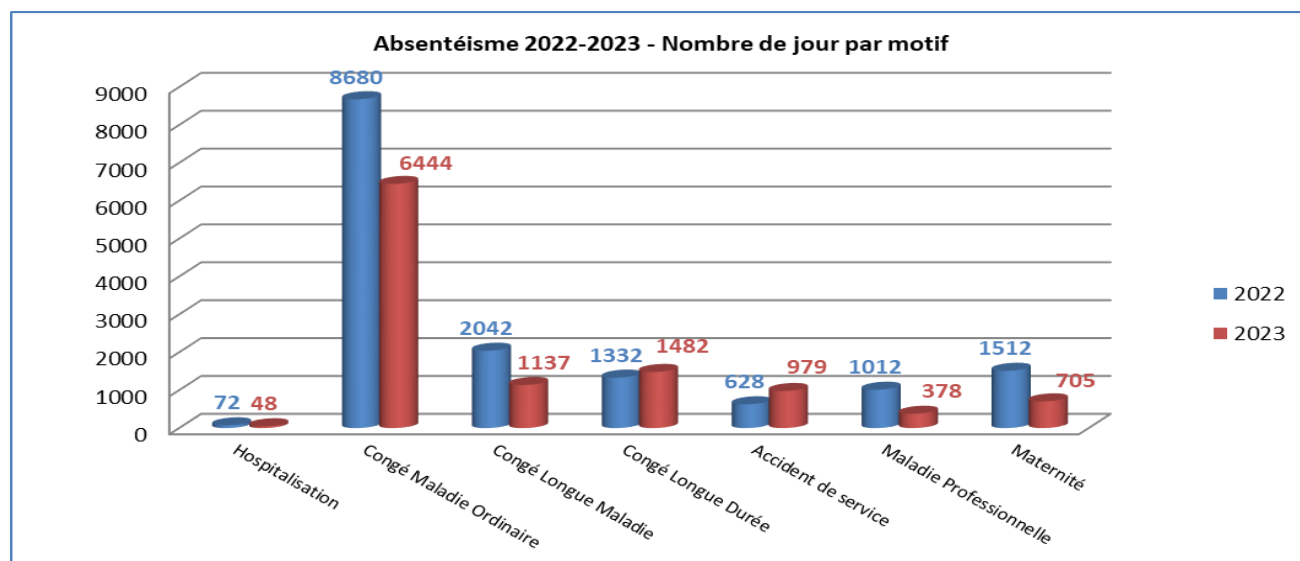




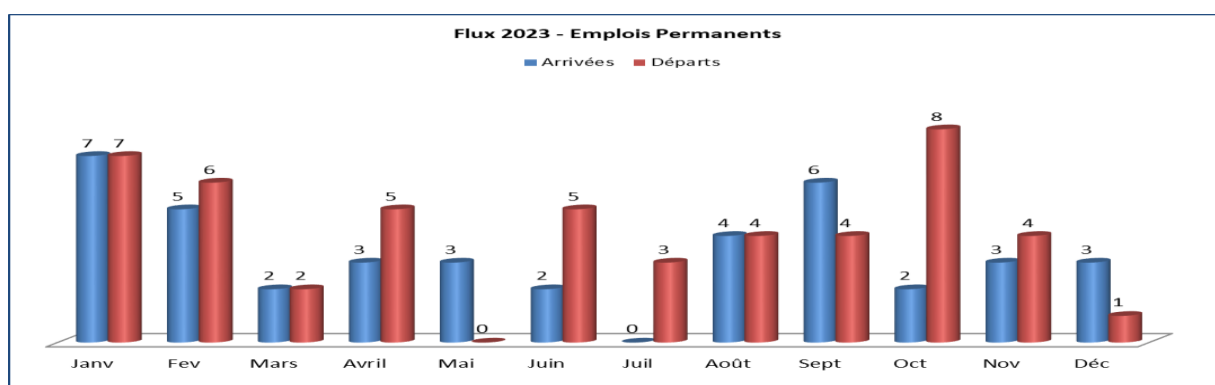
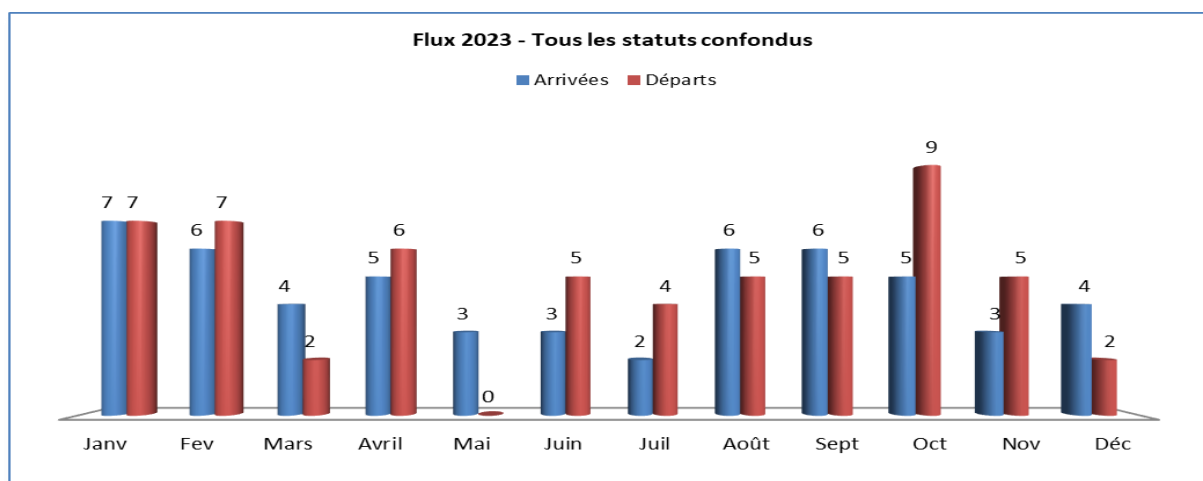
2023	Hospitalisation	Congé Maladie Ordinaire	Congé Longue Maladie	Congé Longue Durée	Accident de Service	Maternité	Maladie Pro.	Total
Nombre de jours	48	6 444	1 137	1 482	979	378	705	11 173

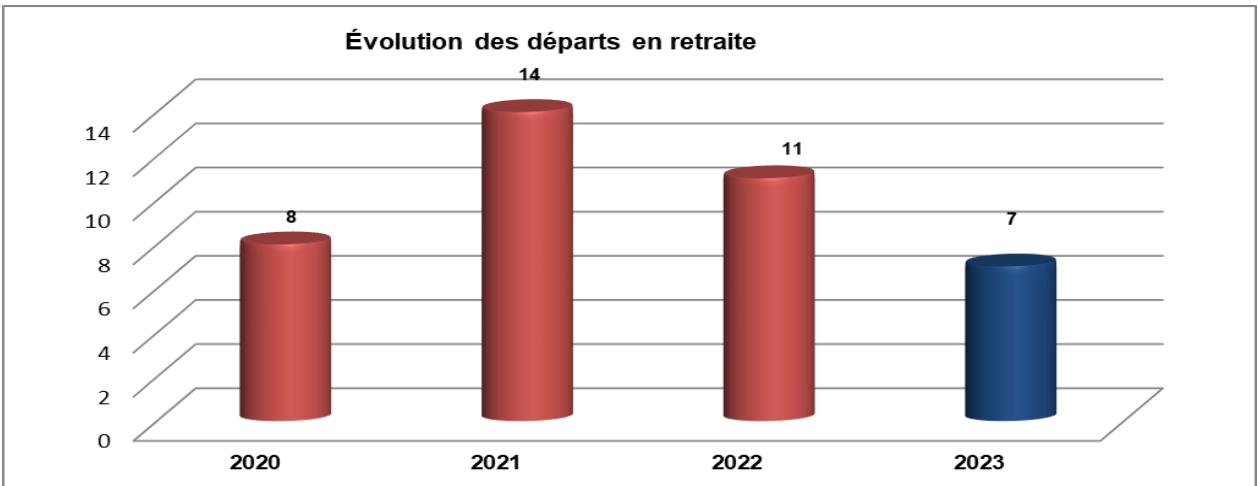
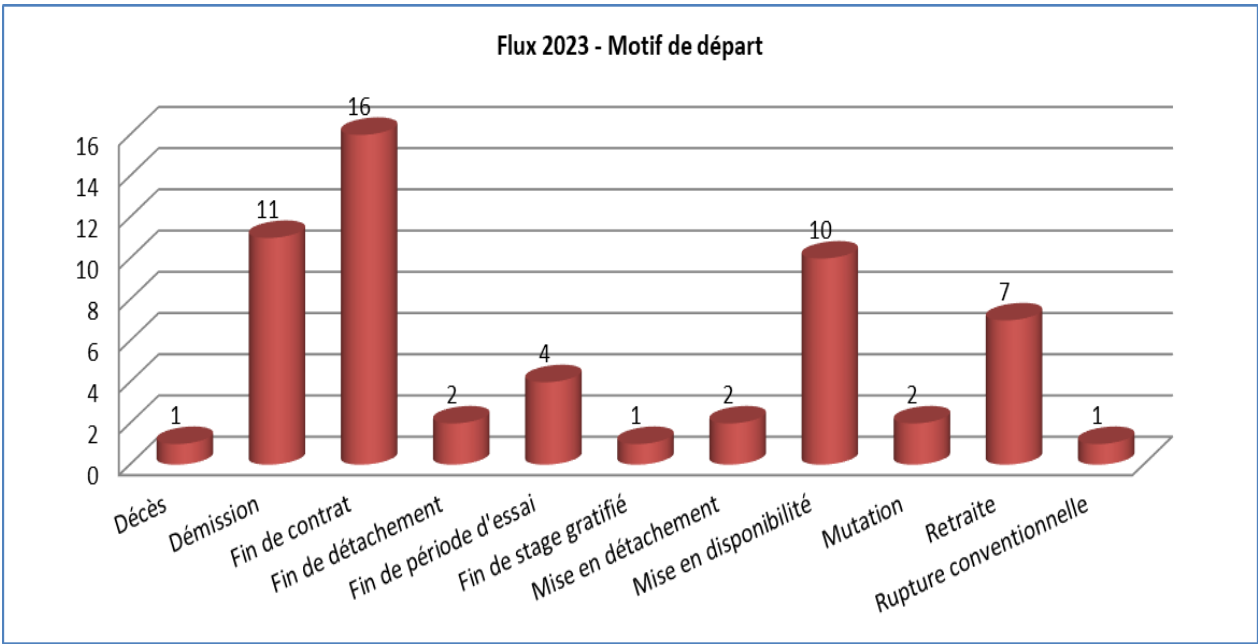
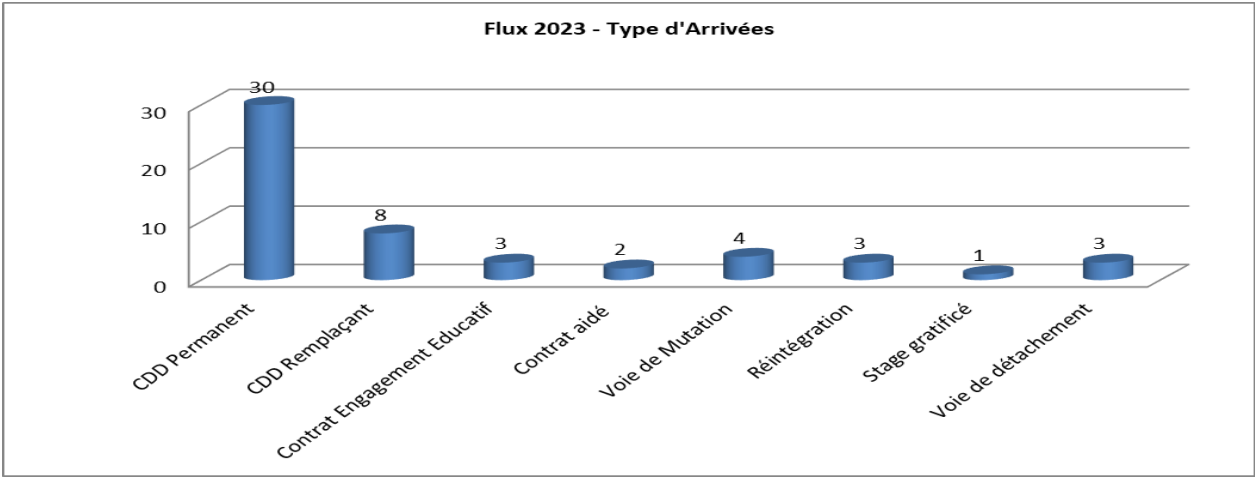
Taux d'absentéisme global total 2023 : 9.60 % (- 3.36% par rapport à l'année 2022)

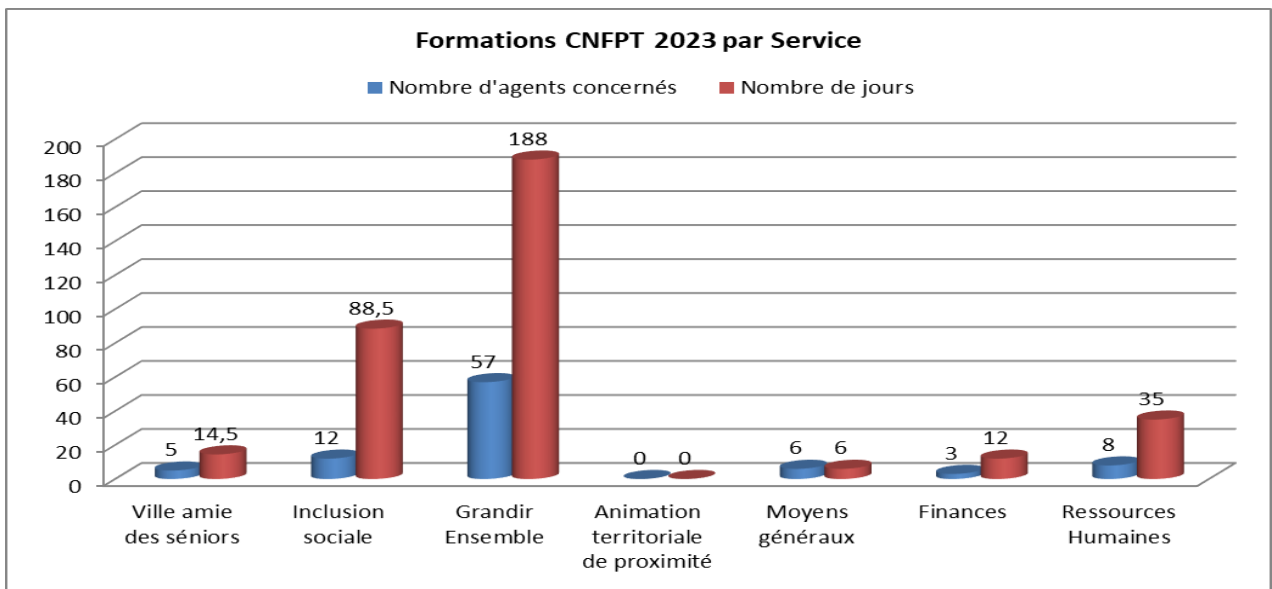
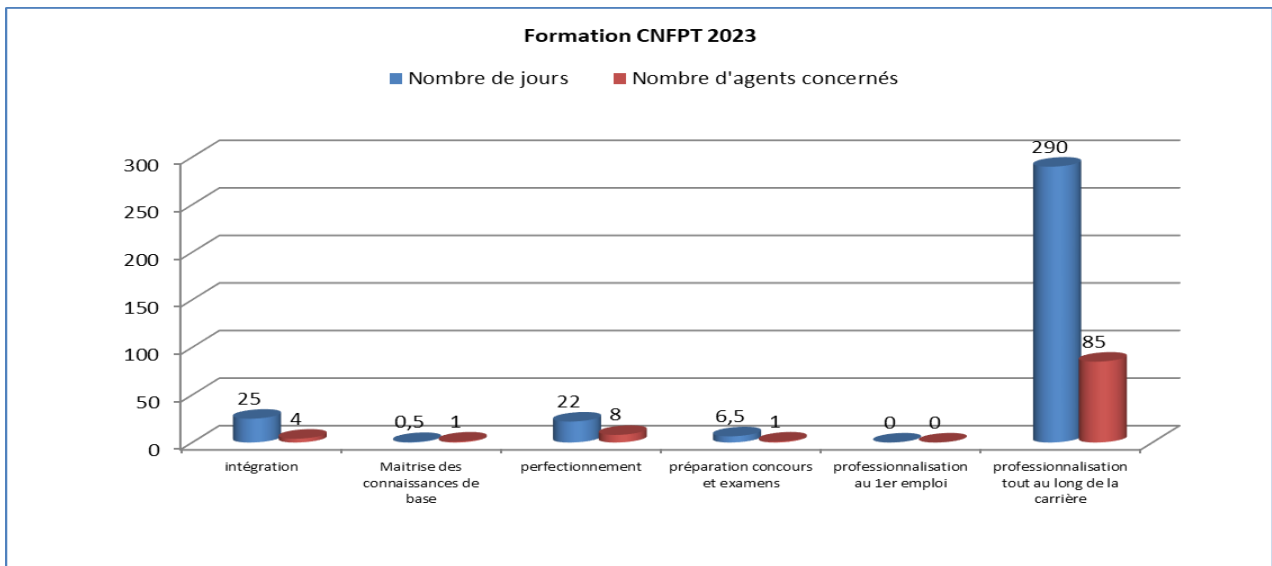
Taux d'absentéisme global par agent 2023 : 11.40 % (- 3.24% par rapport à l'année 2022)



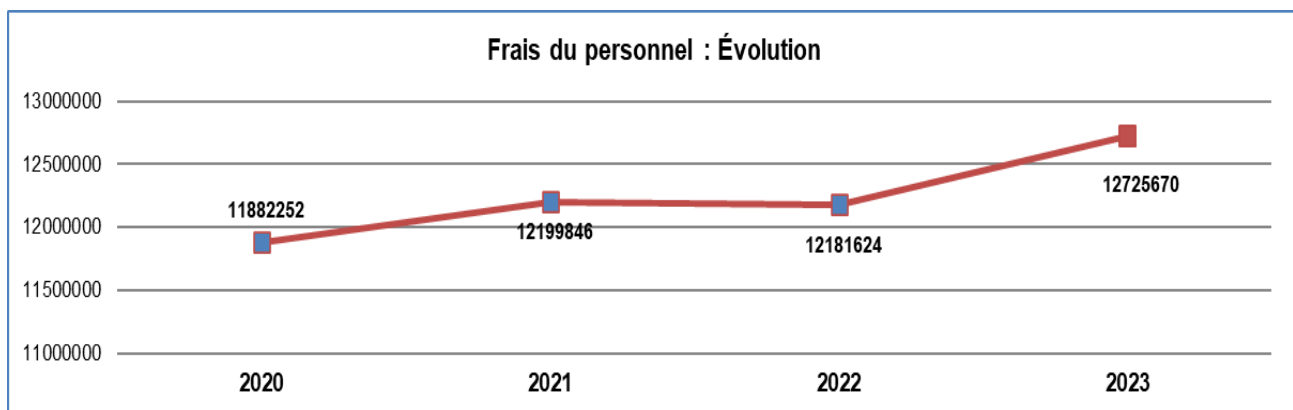
Effectifs par service	2021	2022	2023
Direction - Secrétariat Général	3	3	3
Resources Humaines	9	10	9
Finances	6	6	5
Moyens généraux	14	11	13
Grandir Ensemble Petite Enfance	212	200	196
Grandir Ensemble PRE	12	13	12
Inclusion Sociale	23	22	19
Ville Amie des Séniors	46	39	36
Animation Territoriale de Proximité	14	19	21
<b>Total</b>	<b>339</b>	<b>323</b>	<b>314</b>







<b>Formations Hors CNFPT 2023 : Ratio</b>	
<b>Service</b>	<b>Ratio jours par agent</b>
Ville Amie des Séniors	1,25
Inclusion sociale	1,54
Grandir Ensemble	2,36
Animation Territoriale de Proximité	1,93
Moyens Généraux	1,50
Ressources Humaines	3,50
Finances	2,00
Direction	0,00



**Bilan quantitatif de l'activité du Service RH**

Type Activités	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Arrêtés pris	1111	1513	1225
Contrats ou avenants pris	122	146	99
Bulletins de salaire édités	4174	3979	3814
Courriers ou documents reçus (voie postale) (total RH)	1396	1351	1053
Courriers envoyés (voie postale) (total RH)	945	764	817
<i>Dont Mobilité Formation stages</i>	302	215	202
<i>Dont Carrière Paie</i>	643	549	615
Nombre de jours de grève	10	21	42
Arrêts de travail traités	708	879	723
Accidents de travail déclarés + Maladies Pro	24	31	25
Dossiers pour conseil médical formation restreinte	16	13	8
Dossiers pour conseil médical formation plénière	5	2	2
Dossiers de retraite établis	16	11	7
Dossier de médailles établis	10	7	11

Dossiers validation en cours	15	5	4
Délibérations soumis au C.A.	11	8	5
Séances de C.A.P.	0	0	0
Lignes Directrices de Gestion	1	1	1
Séances de CST et FSSCT	2 (CT)	2	6 (4 CST – 2 FSSCT)
Demandes stages instruites (stagiaires accueillis)	48	44	46
Demandes de formations traitées	347	366	356
Nombres de jurys préparés (y compris mobilité interne)	66	65	60
Nombres de candidats reçus en jury (y compris mobilité interne)	176	151	162
Nombres de recrutements (y compris mobilité interne)	59 (dont 6 internes)	60 (dont 6 internes)	55 (dont 4 en interne)
Appels à candidatures internes	11	11	14
Annonces passées	52 (414 candidatures)	71 (902 candidatures)	75 (1196 candidatures)
Gestion Intérim (nombre de contrats)	0	0	2
Nombre d'ordres de missions et états de frais traités	121	101	158

### Missions de la Direction

Préparation et exécution du budget du CCAS-AVIGNON et de ses budgets annexes CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et SAAD (Service d'accompagnement et aide à domicile)

Traitement comptable des dépenses et recettes du CCAS

Gestion administrative des procédures d'achats formalisés

Tenue des régies de recettes et dépenses

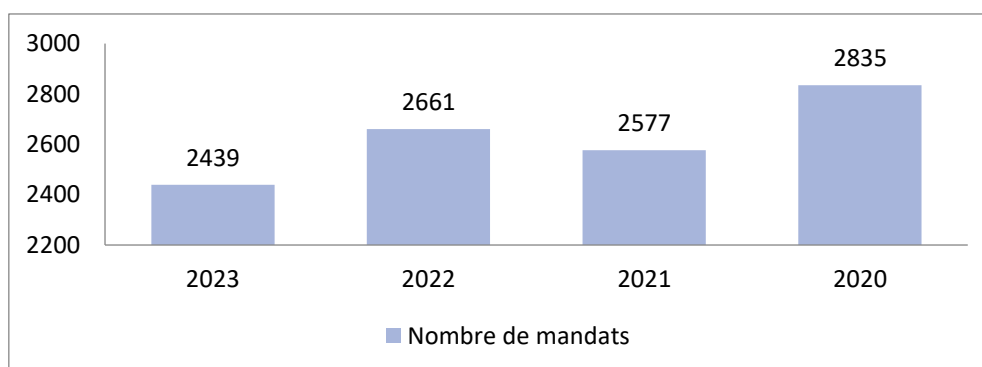
La cellule achat supervise les procédures d'achats formalisées et/adaptées et assiste les services dans la rédaction des documents de consultation.

### Moyens humains

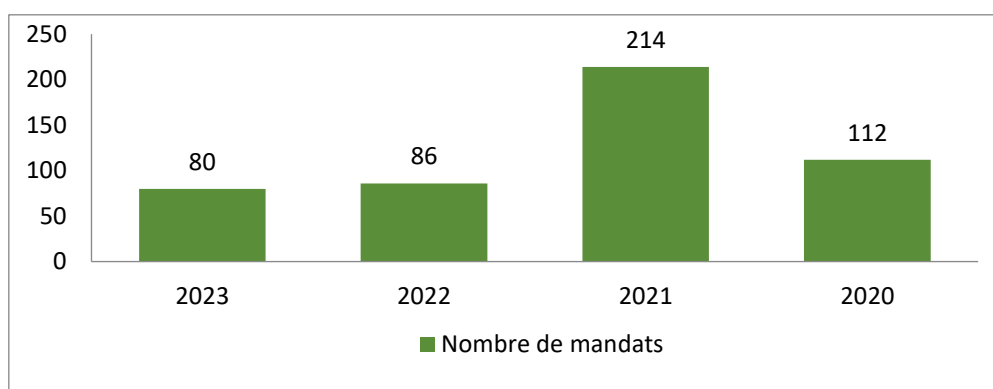
Une directrice, 1 coordinateur budgétaire comptable/régisseur d'avance, 2 agents de gestion comptable et 2 régisseurs.

- Chiffres clefs (en rapport avec les missions)

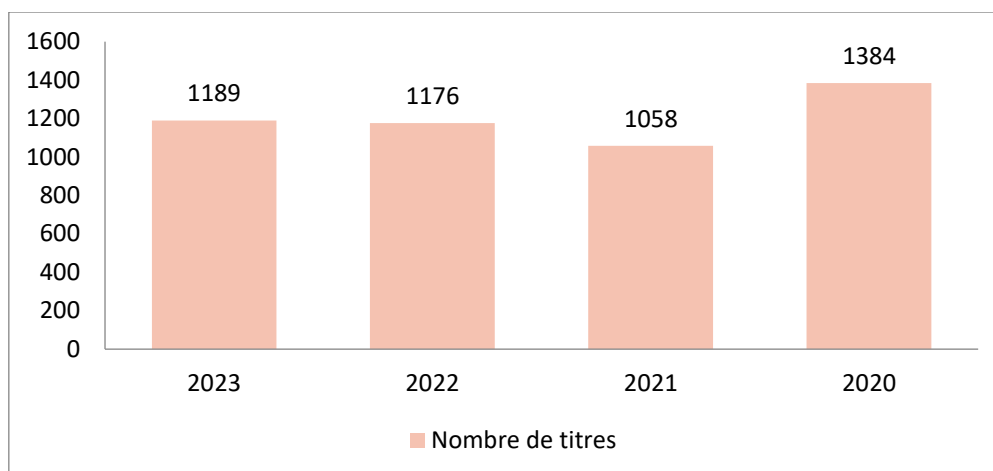
2439 mandats émis en 2023



Dont 80 mandats en investissement



## 1189 titres émis en 2023



### Régies : 2 régies de recettes, 1 régie d'avance

Encaissement des recettes des crèches

Encaissement des recettes des prestations seniors et du centre social Espace pluriel.

La régie d'avance verse les aides en espèces urgentes et les dépenses urgentes de faible montant

### Secteur Achats

1 procédure formalisée lancée et finalisée en 2023 : Achat de titres restaurants pour le personnel du CCAS d'Avignon 2023 - 2025.

2 procédure mutualisée avec la ville : Marché travaux d'entretien bâtiment constitué de 14 lots multi-attributaires et un marché de nettoyage des locaux lot 2 et lot 4 pour le CCAS.

### Faits marquants de 2023

L'année 2023 a été marquée pour la Direction des Finances par :

Le passage à la M57, transposition des imputations, rédaction du règlement budgétaire et financier.

Deux départs à la retraite, deux nouveaux arrivant, un changement de poste, absence du chef de service en cours d'année.

Mise en place du télétravail

Exécution du budget 2023

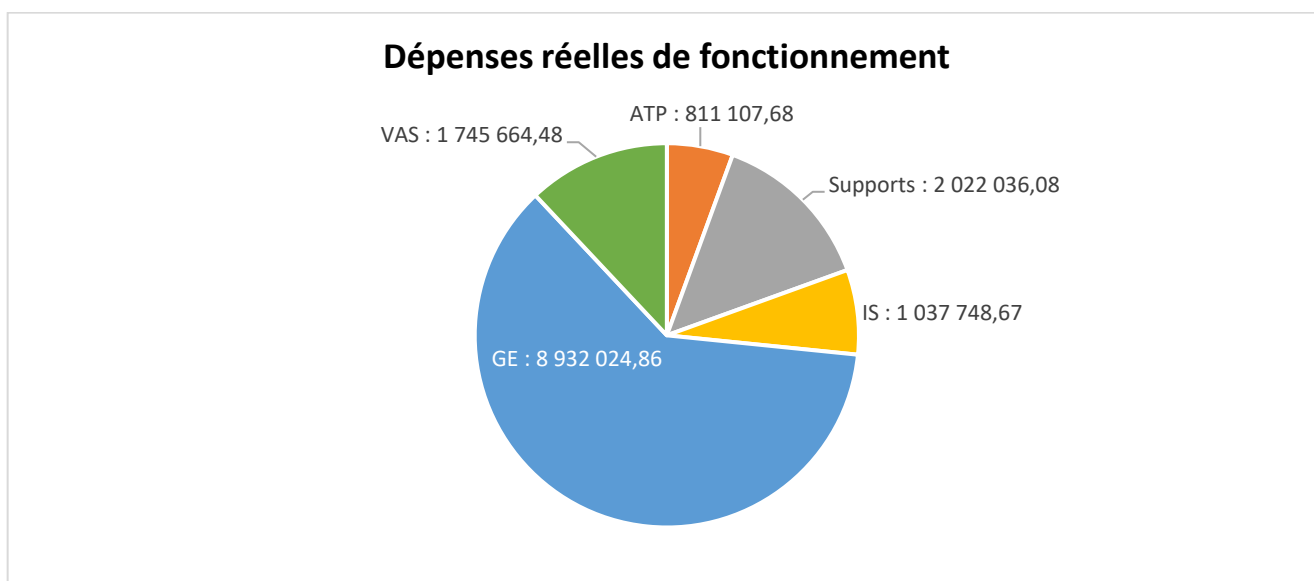
**D'un point de vue global au niveau de l'établissement public :**

### La section d'investissement

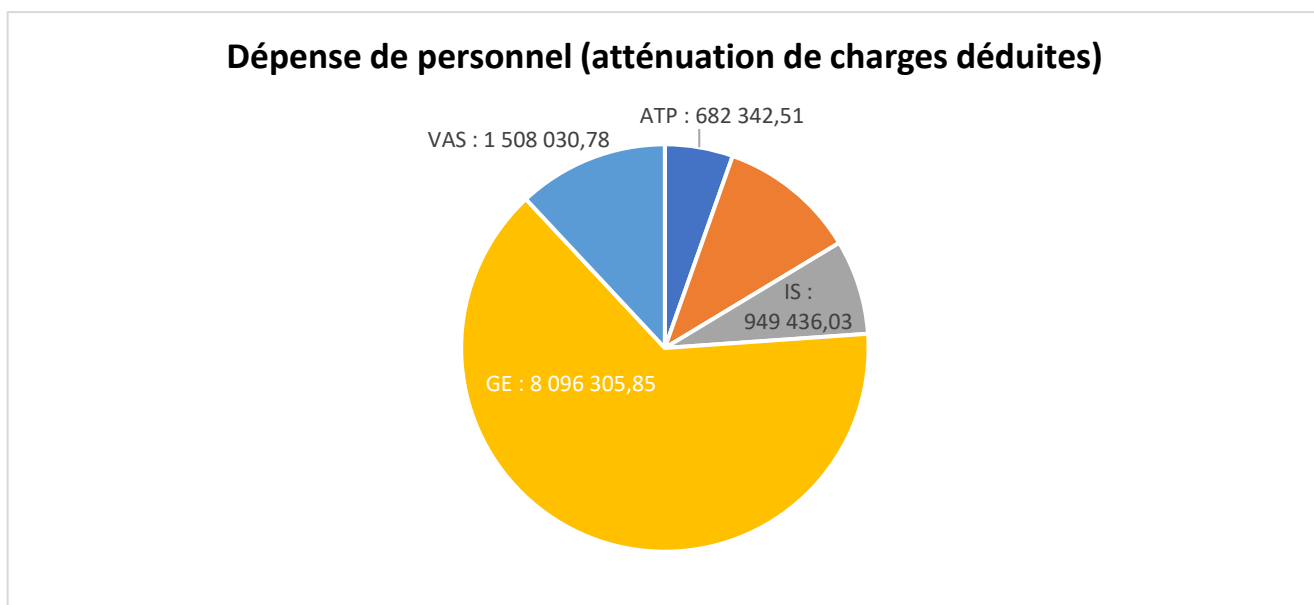
Les dépenses réelles d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2023, d'un montant total de 266 341,5 euros, sont dominées par le remboursement de l'emprunt relatif à l'acquisition du bâtiment Saint-Jean A dont le rez-de-chaussée est dédié à la direction Inclusion Sociale, à l'acquisition de prestations et matériel informatique (mise en place du télétravail, renouvellement de licences, maintenance réseaux) pour un montant de 108k€, et autres dépenses courantes. 28k€ ont été consacrés au secteur Petite Enfance avec du matériel électroménager, un peu d'ameublement et du renouvellement d'installation incendie obligatoire.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 91k€, elles proviennent essentiellement du Fond de Compensation de la TVA.

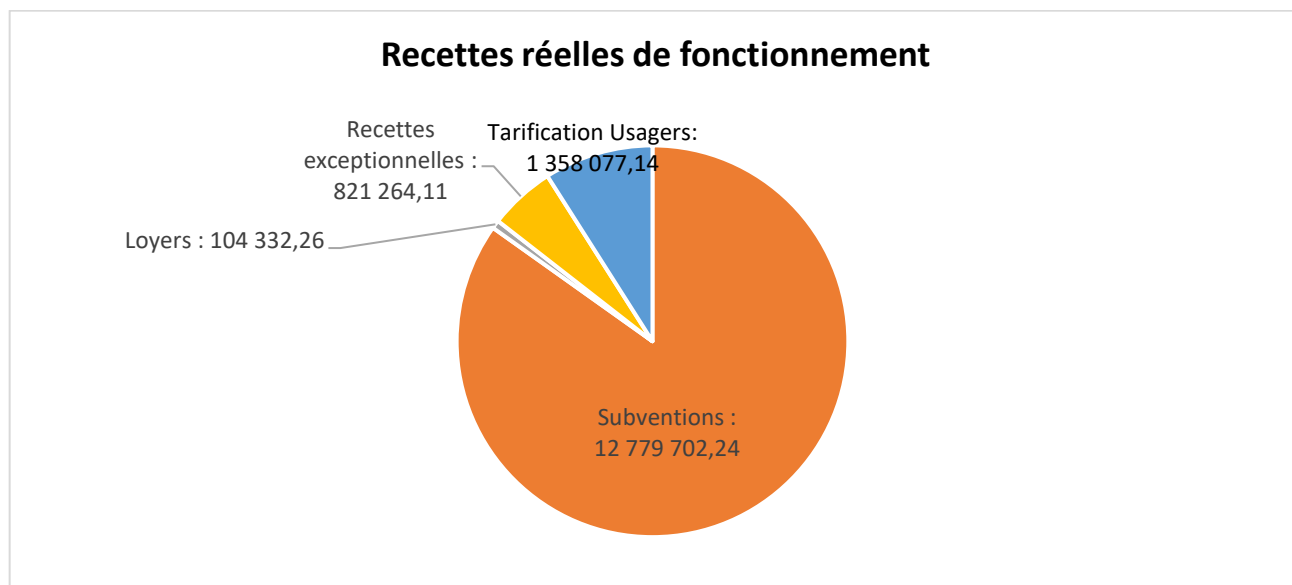
### La section de fonctionnement



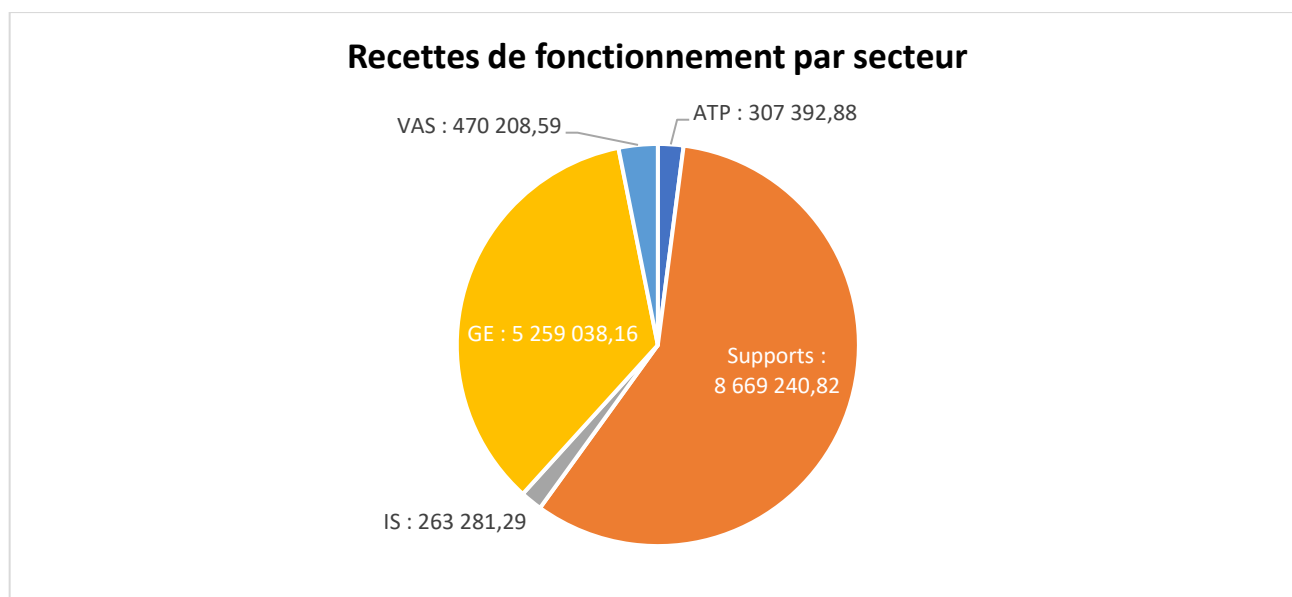
### Dont dépenses de personnel



Les graphiques ci-dessus viennent confirmer la part prépondérante des charges de personnel dans le budget de fonctionnement du CCAS (85%) ainsi que la part majoritaire du secteur Grandir Ensemble (Petite Enfance + Pôle de Réussite Educative).



*Recettes de fonctionnement 2023 par secteurs*



**Les recettes de fonctionnement 2023 illustrent les événements structurels marquants suivants :**

Baisse des recettes issues de la participation des usagers aux activités et services proposés par le CCAS

Maintien du financement complémentaire des partenaires institutionnels en application de conventions ou pour la gestion d'un dispositif

Augmentation de la subvention municipale : positionnée sur le pôle affaires Supports, elle soutient financièrement les politiques publiques conduites par le CCAS.

### **Perspectives 2024**

Améliorer l'information budgétaire des services et de la Direction au travers d'indicateurs.

Optimiser la gestion des achats en réalisant une cartographie de ces derniers et en exploitant les possibilités de mutualisation ou de recours à des centrales d'achat.

Approfondir le processus d'inventaire.

## MOYENS GENERAUX

La direction des Moyens généraux, pilotée par Stéphane BRUNEAU, technicien supérieur, est composée de 3 secteurs. Elle est une direction ressource dont la vocation est de se placer au service des autres directions du CCAS. Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation, que ce soit dans les domaines du numérique, de distribution des courriers entrants et d'affranchissement des plis sortants, de déploiement des interventions de logistique interne ou encore d'achat de mobilier et de matériel professionnel ou de réaménagement de services.

Elle est chargée de favoriser le bon fonctionnement de la collectivité, tout en optimisant les coûts.

### **Ses missions :**

Achat de fournitures et matériels

Gestion courante des locaux (maintenance et exploitation) – suivie des budgets et contrôle de la facturation

Assurance et suivi des sinistres

Recherche de l'optimisation des coûts

Gestion du parc automobile

Téléphonie et informatique

Accueil

Traitement du courrier

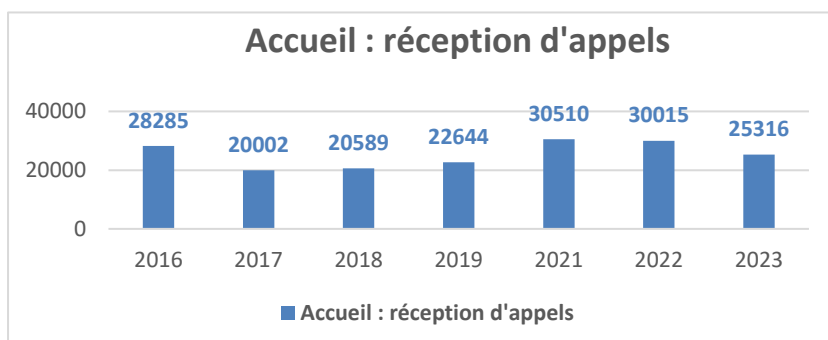
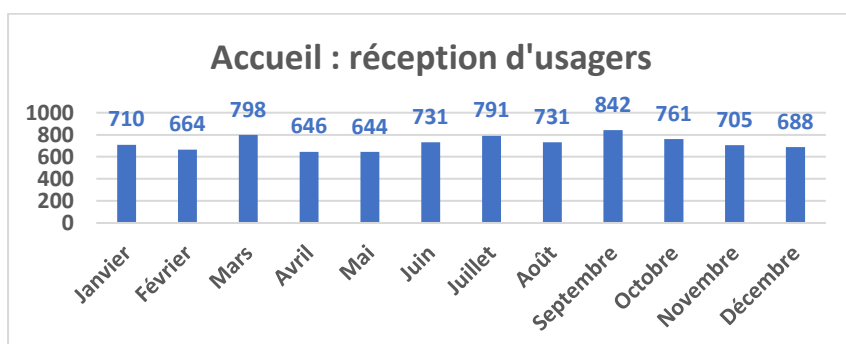
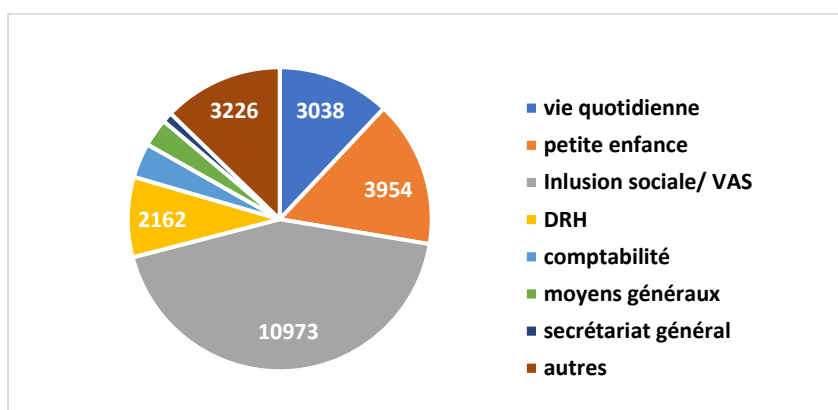
## Moyens communs

Ce secteur est chargé de la gestion du courrier, de la gestion des bâtiments et de la relation avec les syndicats, les services de la ville d'Avignon et les entreprises. Son rôle est de tenir à jour les contrats de maintenance liés à la sécurité des bâtiments dans le respect des norme ERP. Il est garant de la gestion des accès aux sites du CCAS.

Il peut être sollicité pour la centralisation d'achat afin d'optimiser les dépenses. Il gère aussi le pool de véhicules de service en lien avec le garage municipal et les prestataires en contrat.

Il gère, en coopération avec les services de la Ville (propriétaires de la majeure partie de nos bâtiments), les responsables uniques de sécurité (RUS) et l'agent de prévention du CCAS, l'ensemble des procédures liées à la sécurité des bâtiments (intrusion/incendie) notamment les visites des commissions de sécurité.

## Répartitions des appels par services



## LES MOYENS COMMUNS EN BREF

### Les ressources :

1 gestionnaire des moyens communs

3 agents d'entretien

2 agents d'accueil

1 agent polyvalent accueil/courrier

- 8 711 usagers accueillis et 25 316 appels reçus

- 12307 courriers affranchis en 2023

- 5 sinistres au titre de l'année 2023

- 3440 m<sup>2</sup> de locaux entretenus

## Maintenance et exploitation des bâtiments

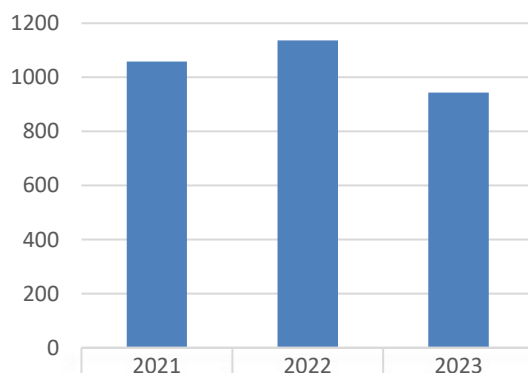
Ce service est chargé d'effectuer des travaux d'entretien sur tous les bâtiments de la collectivité, afin d'en maintenir le bon état général de fonctionnement, dans le respect des règles de sécurité.

Il participe également à l'appui logistique lors des manifestations organisées par la collectivité (déménagement, mise en place tables et chaises etc ...)

Cette équipe réalise également le nettoyage des cours des crèches collectives.

Le service de maintenance a réalisé 944 interventions sur l'année 2023 pour les différents pôles de la collectivité.

### 2021 - 2023 interventions suite à demande sur Helpdesk



2021 - 2023 interventions suite à demande sur Helpdesk

2021	2022	2023
1058	1136	944

## LE PATRIMOINE EN BREF

**1 Gestionnaire maintenance et exploitation**

**3 Agents techniques**

**1 local de 90 m2 (bureau, atelier, stock, salle de pause)**

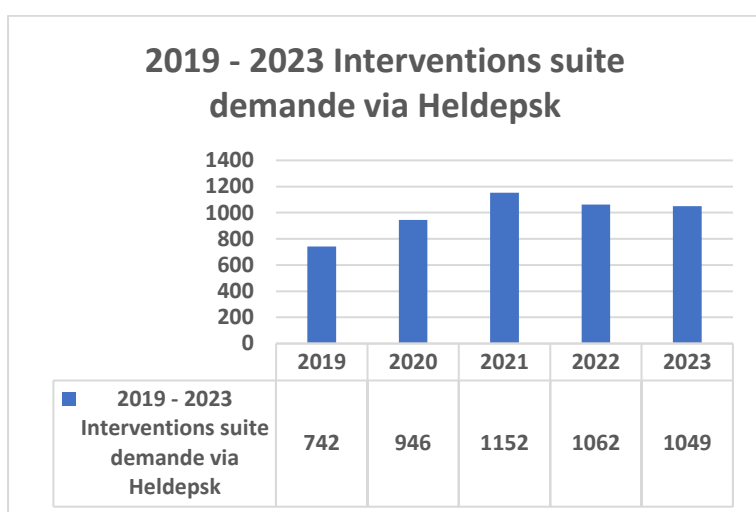
**1 local de stockage**

**3 véhicules de service**

**12600 m<sup>2</sup> de locaux repartis sur 21 sites à maintenir.**

## Informatique

Le service informatique a pour mission de définir, mettre en œuvre et exploiter des systèmes d'information modernes et éprouvés, adaptés aux objectifs du CCAS ainsi qu'aux besoins et contraintes des services. En lien avec la DSI Ville pour une partie de son activité, il garantit la sécurité et le bon fonctionnement des systèmes pour l'ensemble des directions du CCAS. La DSI participe activement au développement numérique de la collectivité. Il est aussi chargé du parc informatique et téléphonique. Le service a pour mission la maintenance du parc, le suivi des contrats et la gestion des achats.



## L'INFORMATIQUE EN BREF

2 techniciens

2 Salles informatiques

26 serveurs

122 Ordinateurs

30 Ordinateurs Portables

52 téléphones portables

35 copieurs

## Les points Forts 2023

Mise en place d'un nouvel opérateur télécom via la centrale d'achat RESAH

Renouvellement de la convention de groupement de commande informatique avec la DSI de la Ville d'Avignon

Marché d'achat de licence logiciel (Microsoft et multi-éditeur)

Mise en place d'un groupement de commande avec la ville d'Avignon :

Marché travaux (14 lots multi-technique)

Marché d'entretien des locaux (2 lots)

Maitrise énergétique : évolution du système de gestion du chauffage de l'îlot Saint Jean.

Mise en place d'un poste d'agent de sécurité sur l'îlot Saint Jean.

## **Les perspectives 2024**

Mise en place du coffre-fort numérique

Dématérialisation des entretiens individuels RH

Réalisation d'un audit de sécurité informatique

Installation et mise en service d'une supervision réseau

Mise en production de modules complémentaires sur Sedit RH

Mise en production du module BL nomad

Renouvellement du parc de copieur

Mise en service de 20 nouveaux ordinateurs portables pour améliorer la mobilité des agents et faciliter le télétravail

Mise en place du bilan carbone du CCAS

Travaux de peinture sur l'ensemble des bureaux administratifs des crèches

Réflexion sur la réhabilitation du système de chauffage et climatisation du Château de la Barbière

Test de système DATI pour faire évoluer nos systèmes d'appels d'urgence.

<b>QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>2023</b>
<b>Nombre de CA</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de Délibérations</b>	<b>93</b>
<b>Nombre de Décisions</b>	<b>63</b>
<b>Nombre de conventions et avenants enregistrés</b>	<b>139</b>
<b>Nombre de Commissions permanentes</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de décisions de la Commission permanente pour les aides facultatives</b>	<b>26</b>
<b>Fêtes et cérémonies organisées</b>	<b>1</b>

Le secrétariat général est en charge du suivi et du bon déroulement des instances du CCAS : le conseil d'administration et la commission permanente. A ce titre, il rédige et suit tous les actes administratifs qui rythment la vie de la collectivité : décisions, délibérations, convocations et comptes rendus, transmissions en Préfecture.

Composé de deux assistantes, il se positionne en appui de la direction générale et de la vice-présidente pour mener les projets transversaux et développer la communication du CCAS.

### **Communication**

En 2023, le site internet, [ccas-avignon.fr](http://ccas-avignon.fr) a été compétement revu et mis à jour. Il permet aujourd'hui d'informer sur l'ensemble de nos missions et sur l'actualité de nos services. Le CCAS est également présent sur les réseaux avec une page facebook et un instagram (Espace Pluriel). Une mise à jour des plaquettes et programmes est également en cours.

### **Perspectives 2024**

- Consolider juridiquement les actes
- Mettre en place des indicateurs financiers et d'activités
- Piloter la réactualisation des projets de services
- Mettre à jour les procédures transdirections
- Poursuite de l'évolution des outils de communication.

